

# FORMATION EN SCIENCES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC : ÉTAT DE LA SITUATION

GENEVIÈVE DUFOUR  
ANNABELLE FOURNIER  
DALIBOR STEVANOVIC



**Les rapports de projet** sont destinés plus spécifiquement aux partenaires et à un public informé. Ils ne sont ni écrits à des fins de publication dans des revues scientifiques ni destinés à un public spécialisé, mais constituent un médium d'échange entre le monde de la recherche et le monde de la pratique.

*Project Reports are specifically targeted to our partners and an informed readership. They are not intended for publication in academic journals nor aimed at a specialized readership, but are rather conceived as a medium of exchange between the research and practice worlds.*

**Le CIRANO** est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

*CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.*

#### **Les partenaires du CIRANO – CIRANO Partners**

##### **Partenaires corporatifs – Corporate Partners**

Autorité des marchés financiers  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Banque Nationale du Canada  
Bell Canada  
BMO Groupe financier  
La Caisse  
Énergir  
Hydro-Québec  
Intact Corporation Financière  
Mouvement Desjardins  
Power Corporation du Canada  
Pratt & Whitney Canada  
VIA Rail Canada

##### **Partenaires gouvernementaux – Governmental partners**

Ministère des Finances du Québec  
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie  
Innovation, Sciences et Développement Économique Canada  
Ville de Montréal

##### **Partenaires universitaires – University Partners**

École de technologie supérieure  
École nationale d'administration publique  
HEC Montréal  
Institut national de la recherche scientifique  
Polytechnique Montréal  
Université Concordia  
Université de Montréal  
Université de Sherbrooke  
Université du Québec  
Université du Québec à Montréal  
Université Laval  
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.  
*CIRANO collaborates with many centres and university research chairs; list available on its website.*

© Février 2026. Geneviève Dufour, Annabelle Fournier et Dalibor Stevanovic. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*

Les idées et les opinions émises dans cette publication sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas les positions du CIRANO ou de ses partenaires. *The observations and viewpoints expressed in this publication are the sole responsibility of the authors; they do not represent the positions of CIRANO or its partners.*

# Formation en sciences économiques au Québec : État de la situation

*Geneviève Dufour<sup>\*</sup>, Annabelle Fournier<sup>†</sup>, Dalibor Stevanovic<sup>‡</sup>*

## Résumé

Ce rapport dresse un portrait détaillé de la formation universitaire en sciences économiques au Québec à partir de données administratives couvrant les dernières décennies et d'entrevues menées auprès de responsables de programmes et d'employeurs. Au baccalauréat, la croissance des effectifs observée depuis les années 2000 est concentrée dans les universités anglophones. Dans le réseau francophone, le nombre de citoyens canadiens inscrits diminue à long terme. À la maîtrise, la situation est plus préoccupante : les effectifs reculent depuis le milieu des années 2000, particulièrement dans les établissements francophones, et la stabilité récente repose largement sur les étudiants étrangers. Les programmes d'économie deviennent ainsi de plus en plus dépendants des résidents temporaires, tandis que le bassin local s'érode.

Un consensus clair se dégage des entrevues quant à plusieurs fragilités propres aux programmes. Les répondants soulignent un affaiblissement perçu de la préparation méthodologique, une hétérogénéité accrue des compétences en mathématiques et en statistiques, ainsi qu'un décalage entre les attentes des étudiants et les exigences réelles de la formation. On perçoit également une méconnaissance persistante de la discipline, souvent confondue avec les sciences de la gestion. L'enjeu apparaît ainsi moins lié aux débouchés qu'à l'attractivité et à la compréhension même des sciences économiques.

Afin de renforcer la reconnaissance et la visibilité de la profession, la mise en place d'une instance permanente de coordination et de reconnaissance du titre d'économiste apparaît comme une solution structurante et cohérente avec les constats du rapport. Cette instance, qui pourrait prendre la forme d'un ordre professionnel ou d'un organisme doté d'un mandat formel de protection du titre et de représentation collective, constituerait un levier institutionnel pour clarifier les compétences associées à la pratique, valoriser l'expertise des diplômés, accroître la lisibilité des parcours professionnels et soutenir durablement l'attractivité et la stabilité de la formation en sciences économiques au Québec.

---

<sup>\*</sup> CIRANO

<sup>†</sup> UQAM

<sup>‡</sup> UQAM, CIRANO

## **Abstract**

This report provides a detailed overview of university-level economics education in Quebec, based on administrative data covering the past few decades and interviews with program directors and employers. At the bachelor's level, the growth in enrollment observed since the 2000s has been concentrated in English-language universities. In the French-language system, the number of Canadian citizens enrolled has been declining over the long term. At the master's level, the situation is more concerning: enrollment has been declining since the mid-2000s, particularly at French-language institutions, and recent stability relies heavily on international students. Economics programs are thus becoming increasingly dependent on temporary residents, while the local student pool is shrinking.

A clear consensus emerged from the interviews regarding several vulnerabilities specific to the programs. Respondents highlighted a perceived weakening of methodological preparation, increased heterogeneity in mathematics and statistics skills, and a mismatch between students' expectations and the actual requirements of the program. There is also a persistent lack of understanding of the discipline, which is often confused with management sciences. The challenge thus appears to be less about career opportunities than about the attractiveness and very understanding of economics itself.

In order to strengthen recognition and visibility of the profession, the establishment of a permanent body for the coordination and recognition of the title of economist appears to be a foundational solution consistent with the report's findings. This body, which could take the form of a professional association or an organization with a formal mandate to protect the title and provide collective representation, would serve as an institutional lever to clarify the competencies associated with the profession, highlight the expertise of graduates, increase the clarity of career paths, and sustainably support the attractiveness and stability of economics education in Quebec.

**Mots-clés / keywords :** formation, éducation, marché du travail, économique / training, education, labor market, economic

### **Pour citer ce document / to quote this document :**

Dufour, G., Fournier, A. et Stevanovic, S. Formation en sciences économiques au Québec : État de la situation (2026) (2026RP-16, Rapport de projet, CIRANO)

<https://doi.org/10.54932/QCMG4374>

## Table des matières

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction.....                                                          | i  |
| 1. Revue de littérature et situation ailleurs .....                        | 1  |
| 1.1 Existe-t-il une pénurie d'économistes .....                            | 1  |
| 1.2 Choix d'un programme en sciences économiques .....                     | 2  |
| 1.3 Attrition dans les programmes en sciences économiques .....            | 3  |
| 1.4 Diversité et représentation des femmes .....                           | 5  |
| 1.5 Débouchés professionnels en économie .....                             | 6  |
| 1.6 Évolution de la discipline .....                                       | 7  |
| 1.7 Associations professionnelles .....                                    | 9  |
| 2. Sources de données .....                                                | 12 |
| 2.1 Description des données obtenues du portail institutionnel GDEU .....  | 13 |
| 2.2 Descriptions des données obtenues du BCI .....                         | 14 |
| 2.3 Entrevues semi-dirigées .....                                          | 15 |
| 3. Portrait de la formation universitaire en économie au Québec.....       | 16 |
| 3.1 Situation au baccalauréat .....                                        | 16 |
| 3.1.1 Évolution des effectifs .....                                        | 16 |
| 3.1.2 Profil des étudiants à l'entrée du programme de baccalauréat .....   | 20 |
| 3.1.3 Diplomation au baccalauréat .....                                    | 22 |
| 3.1.4 Comparaison avec d'autres programmes de baccalauréat .....           | 23 |
| 3.2 Situation à la maîtrise .....                                          | 26 |
| 3.2.1 Évolution des effectifs .....                                        | 26 |
| 3.2.2 Caractéristiques des entrées dans les programmes de maîtrise .....   | 28 |
| 3.2.3 Diplomation à la maîtrise .....                                      | 29 |
| 3.2.4 Comparaison avec d'autres programmes de maîtrise .....               | 31 |
| 4. Résultats des entrevues .....                                           | 34 |
| 4.1 Perception du profil des étudiants .....                               | 34 |
| 4.1.1 Préparation scolaire .....                                           | 34 |
| 4.1.2 Étudiants étrangers .....                                            | 35 |
| 4.2 Perception de la formation et caractéristiques institutionnelles ..... | 36 |
| 4.3 Perception des débouchés et utilité de la formation .....              | 37 |
| 4.4 Ordre professionnel ou association .....                               | 37 |
| 4.5 Entrevues des employeurs .....                                         | 38 |
| 4.6 Constats généraux .....                                                | 38 |
| 4.7 Pistes de solution proposées lors des entrevues .....                  | 39 |
| 5. Conclusion .....                                                        | 40 |
| 6. Recommandations .....                                                   | 42 |

|                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----|
| Références.....                                                               | 48 |
| Annexe A – Figures.....                                                       | 50 |
| Annexe B – Informations additionnelles sur les programmes d'économiques ..... | 69 |

## Introduction

La formation en sciences économiques occupe une place stratégique dans l'écosystème universitaire et institutionnel québécois. Les économistes contribuent à l'analyse des politiques publiques, à l'évaluation des programmes gouvernementaux, à la régulation des marchés, à la prévision macroéconomique et à la prise de décision dans les organisations privées et publiques. Dans un contexte marqué par des transformations économiques rapides — transition énergétique, pressions budgétaires, vieillissement démographique, numérisation et intelligence artificielle — la capacité du Québec à former un nombre suffisant d'économistes qualifiés constitue un enjeu de long terme.

Or, plusieurs signaux récents soulèvent des interrogations quant à l'évolution de cette capacité. Des employeurs, notamment dans le secteur public, rapportent des défis de recrutement pour certains profils spécialisés. Parallèlement, les départements universitaires observent des transformations importantes dans la composition et le volume de leur population étudiante. Ces constats appellent une analyse rigoureuse et documentée de l'état de la formation en sciences économiques au Québec.

Le présent rapport vise à dresser un portrait factuel et longitudinal de cette formation au cours des dernières décennies. À partir des données administratives du ministère de l'Enseignement supérieur et du Bureau de coopération interuniversitaire, nous analysons l'évolution des effectifs et de la diplomation au baccalauréat et à la maîtrise, en portant une attention particulière à la répartition linguistique des établissements, au statut légal des étudiants, à leur genre et à leur profil d'études à l'entrée. Ces résultats sont mis en perspective par une comparaison avec deux disciplines connexes, la finance et les sciences comptables, afin de dégager les dynamiques propres aux sciences économiques. L'analyse quantitative est complétée par des entrevues semi-dirigées menées auprès de responsables de programmes universitaires.

L'examen des données fait ressortir trois constats structurants. Premièrement, on observe un déclin structurel du bassin francophone en sciences économiques. Bien que la fréquentation globale au baccalauréat ait progressé au cours des dernières décennies, cette croissance est largement concentrée dans les universités anglophones. Dans le réseau francophone, le nombre de citoyens canadiens inscrits diminue à long terme, tandis que la part des résidents temporaires

augmente. Cette dynamique entraîne un déplacement progressif du centre de gravité de la formation en économie au Québec et soulève un enjeu central de capacité de formation en français.

Deuxièmement, la situation à la maîtrise révèle une recomposition complète du programme. Après un sommet au milieu des années 2000, les effectifs déclinent, en particulier dans le réseau francophone. La baisse du nombre de citoyens canadiens y est marquée, tandis que la croissance récente repose principalement sur les résidents temporaires. Cette évolution contraste fortement avec celle observée dans les programmes de maîtrise en finance et en sciences comptables, qui connaissent une expansion soutenue. Les sciences économiques apparaissent ainsi en perte de vitesse relative au deuxième cycle.

Troisièmement, les données suggèrent que les enjeux observés relèvent moins d'une pénurie globale sur le marché du travail que d'un problème d'attractivité perçue de la discipline. Les indicateurs disponibles montrent des taux de placement solides et des rendements favorables pour les diplômés en économie. Toutefois, les entrevues et les tendances d'inscription indiquent une connaissance limitée des débouchés professionnels et une image parfois floue de la discipline auprès des étudiants potentiels. Le problème semble ainsi se situer en amont, au niveau de l'information, de la perception et de l'orientation des études, plutôt qu'au niveau de la demande globale d'économistes.

Ces constats ne traduisent pas une crise immédiate, mais ils mettent en lumière des transformations structurelles qui pourraient avoir des implications importantes à moyen et long terme pour la formation d'économistes au Québec, en particulier dans le réseau francophone. En relevant rigoureusement ces tendances, ce rapport vise à fournir une base empirique solide pour alimenter la réflexion stratégique des universités, des décideurs publics et des partenaires institutionnels quant à l'avenir de la formation en sciences économiques.



## 1. Revue de littérature et situation ailleurs

Cette section synthétise les résultats de la littérature scientifique et les constats faits dans d'autres juridictions sur la formation en sciences économiques. Elle s'articule autour de sept dimensions : la pénurie perçue d'économistes, les déterminants du choix de filière, les enjeux d'attrition, la sous-représentation des femmes, les perspectives de placement, l'évolution récente de la discipline et les associations professionnelles.

### 1.1 Existe-t-il une pénurie d'économistes

Les données disponibles ne suggèrent pas l'existence d'une pénurie généralisée d'économistes au Québec. Selon les informations publiées en 2024 par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la profession d'économiste est actuellement considérée en situation d'équilibre sur le marché du travail. En 2022, environ 4 000 économistes étaient en emploi au Québec, avec une répartition relativement équilibrée entre femmes (46,9 %) et hommes (53,1 %)¹.

À titre comparatif, le U. S. Bureau of Labor Statistics estime que la demande d'économistes aux États-Unis devrait croître d'environ 5 % entre 2023 et 2033, soit un rythme comparable à la moyenne de l'ensemble des professions². Ces données suggèrent que la profession bénéficie d'une stabilité relative et de perspectives favorables, sans signal de déséquilibre majeur.

Par ailleurs, une situation d'équilibre observée à court terme ne garantit pas le maintien de cet équilibre à moyen et long terme. Les transformations récentes de la composition du bassin étudiant, décrites dans ce rapport, pourraient avoir des effets différés sur la capacité du Québec à former et retenir un nombre suffisant d'économistes, en particulier dans certains secteurs stratégiques.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2024). *État d'équilibre du marché du travail à court et moyen termes : diagnostics pour 516 professions (édition 2023)*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic\\_professions.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA-diagnostic_professions.pdf)

<sup>2</sup> U. S. Bureau of Labor Statistics. (2025, 28 août). *Economists*. Occupation Outlook Handbook. <https://www.bls.gov/ooh/life-physical-and-social-science/economists.htm>

## 1.2 Choix d'un programme en sciences économiques

La littérature sur les déterminants du choix de programme universitaire met en évidence plusieurs facteurs influençant l'orientation des étudiants, notamment les revenus anticipés, la perception des chances de réussite, le coût des études et la réputation des établissements.

Au Québec, les travaux de Montmarquette *et al.* (2002, 2020) montrent que les décisions d'inscription sont fortement influencées par les incitatifs économiques, en particulier les perspectives salariales attendues et la probabilité perçue de réussite. Plus récemment, Belzil *et al.* (2024, 2025) soulignent également l'effet du coût des études et l'importance des facteurs cognitifs et non cognitifs dans la sélection d'un domaine d'études. Ces résultats suggèrent que les étudiants arbitrent leur choix en fonction d'un ensemble de considérations à la fois économiques et individuelles.

Concernant plus particulièrement le choix des sciences économiques, Nguyen *et al.* (2023) montrent que l'employabilité anticipée et la demande du marché du travail jouent un rôle central dans l'orientation vers cette discipline. Toutefois, ces facteurs sont fortement conditionnés par la capacité des étudiants à se représenter concrètement ce qu'implique une formation en économie, à la fois en matière de contenu (importance des mathématiques, de la théorie et des méthodes quantitatives) et de débouchés professionnels. Les rendements attendus de la formation ne sont pleinement intégrés dans la décision que si les étudiants disposent d'une compréhension adéquate du programme et des carrières associées.

Or, cette méconnaissance du contenu et des perspectives professionnelles constitue un enjeu fréquemment mentionné dans les entrevues menées dans le cadre du présent rapport. Plusieurs répondants soulignent que les étudiants découvrent parfois tardivement la nature quantitative du programme ou la diversité des trajectoires professionnelles possibles, ce qui peut influencer tant le choix initial que la persévérance dans le programme.

La réputation de l'établissement influence également les choix d'orientation. Selon Weiss *et al.* (2024), la qualité perçue et le prestige d'un programme jouent un rôle significatif dans les trajectoires professionnelles ultérieures, bien que l'ampleur précise de cet effet au Québec

demeure à vérifier. Cette dimension réputationnelle peut renforcer ou atténuer l'attractivité relative des programmes selon les institutions.

Enfin, des études internationales indiquent que l'économie est rarement envisagée spontanément comme filière d'études. Calkins et Welki (2006) montrent que l'absence d'intérêt initial ou de compréhension claire de la discipline explique souvent son exclusion lors du processus de sélection. Worthington et Higgs (2004) mettent en évidence le rôle de la personnalité ainsi que des perceptions liées à la rigueur de la discipline dans ce choix. L'économie peut ainsi être perçue comme exigeante ou abstraite, ce qui influence la composition du bassin d'étudiants qui s'y dirigent.

Dans l'ensemble, ces travaux suggèrent que les dynamiques d'inscription en sciences économiques ne dépendent pas uniquement des conditions objectives du marché du travail, mais également de la manière dont la discipline est perçue, comprise et valorisée auprès des étudiants potentiels. L'attractivité du programme repose donc à la fois sur ses rendements réels et sur la clarté de l'information disponible quant à son contenu et à ses débouchés.

### **1.3 Attrition dans les programmes en sciences économiques**

Le taux d'attrition dans les programmes de baccalauréat en sciences économiques est reconnu comme étant élevé, tant au Québec qu'à l'étranger. Pourtant, ce phénomène demeure relativement peu documenté dans la littérature québécoise.

Plusieurs études désignent la composante quantitative de la formation comme un facteur déterminant de la persévérance chez les étudiants. Becker et Greene (2001) soulignent que l'enseignement traditionnel des statistiques et de l'économétrie, souvent centré sur des démonstrations théoriques et des méthodologies abstraites, peut accroître la perception de difficulté chez ceux dont les bases mathématiques sont insuffisantes. Cette perception peut à son tour affecter la motivation et la performance.

Dans des contextes éducatifs variés, Cladera *et al.* (2021) montrent que les perceptions de difficulté associées aux cours quantitatifs sont corrélées à des niveaux plus élevés d'anxiété et à une moindre réussite universitaire. Ces résultats suggèrent que la manière dont les contenus sont

présentés et structurés influence significativement l'engagement des étudiants, indépendamment de leurs compétences objectives.

De manière complémentaire, Pascual (2025) met en évidence que les attitudes positives à l'égard des statistiques et un niveau plus élevé d'auto-efficacité statistique, c'est-à-dire la confiance dans sa capacité à comprendre et à utiliser des outils quantitatifs, sont associés à de meilleurs résultats scolaires. Ces travaux indiquent que les facteurs psychologiques et pédagogiques jouent un rôle central dans la réussite des étudiants devant répondre à des exigences quantitatives élevées.

Au Québec, une dimension en particulier mérite d'être soulignée. Savard *et al.* (2022) montrent que plusieurs enseignants de mathématiques au secondaire se déclarent mal à l'aise avec l'enseignement des statistiques, ce qui pourrait influencer la préparation et la perception de cette discipline dès le cégep. Cette réalité est susceptible d'avoir des répercussions en amont sur la capacité des étudiants à aborder sereinement les cours quantitatifs universitaires.

Il importe toutefois de noter que ce phénomène n'est pas propre aux sciences économiques. Les programmes de sciences sociales qui exigent une transition vers des méthodes quantitatives avancées affichent souvent des taux d'abandon comparables. Néanmoins, la place centrale qu'occupent les outils mathématiques et économétriques dans la formation en économie peut accentuer cette dynamique.

Les entrevues réalisées dans le cadre du présent projet confirment ces constats. Plusieurs professeurs rapportent que des étudiants, parfois mal informés du contenu réel du programme ou insuffisamment préparés sur le plan mathématique, abandonnent dès les premières sessions, lorsqu'ils découvrent la charge quantitative. Cette situation souligne l'importance d'une meilleure information en amont sur les exigences du programme ainsi que d'une réflexion continue sur les pratiques pédagogiques favorisant la réussite.

Dans l'ensemble, l'attrition en sciences économiques semble résulter d'une interaction entre préparation scolaire, perceptions de difficulté, facteurs psychologiques et modalités d'enseignement. Elle ne renvoie donc pas uniquement à un problème de capacité individuelle, mais également à des enjeux d'information, de transition et d'accompagnement.

#### **1.4 Diversité et représentation des femmes**

La sous-représentation des femmes dans les programmes en sciences économiques est un phénomène bien documenté à l'échelle internationale. Bayer et Rouse (2016), ainsi que Stock (2017), montrent que les femmes sont beaucoup moins nombreuses à choisir l'économie comme domaine d'études et qu'elles demeurent également sous-représentées dans les postes de direction au sein de la profession.

Ces écarts apparaissent dès le parcours universitaire. Arnold (2020), dans une étude menée en Europe, met en évidence des différences de genre significatives dans le choix des spécialisations à l'intérieur des programmes d'économie. Les femmes y sont notamment sous-représentées dans les concentrations les plus quantitatives ou orientées vers la finance, et davantage présentes dans d'autres filières. Ces résultats suggèrent que des facteurs liés à la perception du contenu disciplinaire, à la confiance dans les compétences quantitatives ou aux dynamiques d'évaluation peuvent influencer les choix d'orientation au sein même du programme.

Plus récemment, Schuetz *et al.* (2024) ont créé le Women in Economics Index, un indicateur visant à suivre la représentation des femmes dans les fonctions d'encadrement et à mettre en lumière les obstacles systémiques freinant leur progression. Ces obstacles incluent notamment l'absence de modèles féminins visibles, les stéréotypes associés à la rigueur quantitative de la discipline et certains biais dans les processus de recrutement ou d'évaluation. Ces travaux soulignent que les dynamiques de représentation ne relèvent pas uniquement de préférences individuelles, mais également de facteurs institutionnels et culturels.

Dans le contexte québécois, les données disponibles demeurent limitées. Les analyses descriptives présentées dans ce rapport indiquent une augmentation graduelle de la proportion de femmes inscrites au baccalauréat et à la maîtrise en sciences économiques. Les hommes demeurent toutefois majoritaires aux deux cycles. Malgré cette progression, les sciences économiques présentent la plus faible proportion de femmes parmi les programmes considérés, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise.

Ces constats suggèrent que la question de la diversité ne se limite pas à un enjeu d'équité, mais qu'elle s'inscrit également dans une perspective de capacité de formation à long terme. Dans un

contexte où le bassin étudiant global se transforme et où certains segments de la population diminuent, l'attractivité de la discipline auprès des femmes constitue un levier potentiel pour élargir et stabiliser le nombre futur d'économistes formés au Québec.

### 1.5 Débouchés professionnels en économie

La perception des débouchés professionnels constitue un déterminant central du choix d'un programme universitaire. Dans le cas des sciences économiques, les indicateurs objectifs suggèrent des perspectives favorables, bien que celles-ci soient parfois méconnues des étudiants.

Les données récentes du gouvernement du Québec, présentées au tableau 1, indiquent que les diplômés en économie affichent un taux de placement de 67 % au baccalauréat et de 84,2 % à la maîtrise. Ces résultats sont inférieurs à ceux observés en finance et en sciences comptables, bien qu'ils demeurent favorables. Par ailleurs, une proportion non négligeable des diplômés en économie poursuivent leurs études, 26 % au baccalauréat et 5,3 % à la maîtrise, ce qui suggère que plusieurs considèrent cette formation comme une base menant à d'autres spécialisations, telles que le droit, la finance ou les politiques publiques.

*Tableau 1 : Taux de placement et poursuite des études par domaine et niveau (Québec)*

| Domaine d'étude     | Baccalauréat      |                              | Maîtrise          |                              |
|---------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|------------------------------|
|                     | Taux de placement | Taux de poursuite des études | Taux de placement | Taux de poursuite des études |
| Économique          | 67 %              | 26,1 %                       | 84,2 %            | 5,3 %                        |
| Finance             | 81,8 %            | 14 %                         | 92,5 %            | 2,5 %                        |
| Sciences comptables | 86,6 %            | 9,9 %                        | 88,9 %            | 7,4 %                        |

Gouvernement du Québec. (2026, 25 mai). *Économistes et analystes des politiques économiques*. Explorer des métiers et des professions. <https://www.quebec.ca/emploi/informer-metier-profession/explorer-metiers-professions/41401-economistes-et-analystes-des-politiques-economiques>

Au-delà des taux de placement, les rendements financiers associés à un diplôme en économie apparaissent également compétitifs. Bleemer et Mehta (2022) montrent que les diplômés en économie bénéficient de rendements comparables à ceux d'autres filières universitaires considérées comme rentables. De même, les analyses du Georgetown Center on Education and the Workforce classent l'économie parmi les domaines d'études les plus rentables aux États-Unis,

et parmi les rares disciplines autres que les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) à figurer dans ces classements.

Malgré ces indicateurs favorables, les données d'entrevue suggèrent que les étudiants ont souvent une compréhension limitée des types d'emplois accessibles après des études en économie. Cette méconnaissance peut contribuer à détourner certains candidats potentiels vers des programmes perçus comme offrant des trajectoires professionnelles plus claires ou plus immédiatement identifiables, notamment en administration ou en finance.

Il importe également de souligner que la demande pour les économistes présente une dimension cyclique. Gallet *et al.* (2005) montrent que le placement des diplômés en économie est sensible aux fluctuations macroéconomiques, en particulier lors des périodes de ralentissement où les embauches dans le secteur public ou dans la recherche peuvent être temporairement réduites. Cette sensibilité peut influencer les perceptions d'attractivité du programme à court terme.

Dans l'ensemble, les données disponibles ne suggèrent pas une faiblesse structurelle des débouchés professionnels en sciences économiques. Elles mettent plutôt en évidence un décalage potentiel entre les perspectives objectives et la perception qu'en ont les étudiants. Ce décalage apparaît comme un élément central pour comprendre les dynamiques récentes d'inscription dans la discipline.

### **1.6 Évolution de la discipline**

Bien que la formation de base en sciences économiques n'ait pas radicalement changé au fil des décennies, ses applications professionnelles se sont considérablement diversifiées. Les départements continuent de structurer leurs programmes autour des fondements classiques, microéconomie, macroéconomie et économétrie, avec un corpus relativement stable d'enseignements et d'ouvrages de référence. Déjà au début des années 1980, McConnell (1980) soulignait les débats entourant la structuration et le contenu des cours introductifs en économie, ce qui montre que les réflexions sur l'évolution pédagogique de la discipline ne sont pas récentes.

Toutefois, si les fondements théoriques demeurent stables, l'environnement dans lequel s'inscrivent les diplômés a profondément évolué. Plusieurs établissements ont modernisé leurs

programmes en ajoutant de nouvelles concentrations — économie de l’environnement, finance, économie du développement — et en introduisant des cours plus techniques et appliqués, notamment en optimisation et en apprentissage automatique (*machine learning*). Les parcours avec concentration ou option « *honours* » attirent d’ailleurs des étudiants au profil scolaire plus fort.

Par ailleurs, certains travaux soulignent l’importance de mettre en valeur l’aspect interdisciplinaire de l’économie. L’objectif est d’élargir la compréhension de la discipline auprès des étudiants issus d’autres filières, en insistant sur l’applicabilité des outils économiques dans une grande variété de contextes professionnels. Selon Berbegal-Mirabent et Carpi (2022), cette valorisation contribuerait à accroître le nombre d’inscriptions aux programmes d’économie.

L’essor des technologies de données et des méthodes quantitatives avancées a transformé les pratiques professionnelles. Einav et Levin (2014) montrent que l’analyse économique est désormais étroitement intégrée à l’exploitation de grandes bases de données et à l’utilisation d’outils empiriques sophistiqués. De même, Alekseeva *et al.* (2021) documentent la croissance rapide de la demande pour des compétences en intelligence artificielle et en analyse de données sur le marché du travail. Dans ce contexte, les économistes doivent conjuguer rigueur théorique et maîtrise d’outils numériques avancés.

Cette évolution place la discipline dans un environnement plus concurrentiel. Les compétences quantitatives autrefois associées principalement à l’économie sont désormais partagées avec des domaines tels que la finance, la science des données ou certaines branches de l’administration. L’économie conserve toutefois une spécificité méthodologique : l’analyse des comportements et des politiques publiques à partir d’un cadre théorique structuré.

Par ailleurs, certains travaux suggèrent que l’économie est parfois perçue comme une discipline prestigieuse et intellectuellement exigeante, ce qui peut en renforcer l’attrait auprès de certains profils étudiants, notamment dans les contextes anglo-saxons (Mullin, 2022). La présence et l’ampleur de telles perceptions dans le contexte québécois demeurent toutefois à vérifier.



Dans l'ensemble, la discipline semble traversée par une tension entre stabilité de ses fondements et transformation rapide de ses applications. Cette dynamique peut influencer son attractivité relative, notamment dans un contexte où les étudiants se voient offrir un éventail élargi de programmes mettant de l'avant des compétences quantitatives similaires.

### **1.7 Associations professionnelles**

La question de la reconnaissance formelle de la profession d'économiste, notamment par la création d'un ordre professionnel, suscite des points de vue divergents. Les entrevues menées dans le cadre du présent projet révèlent une certaine réticence à l'égard d'un tel encadrement. Plusieurs répondants invoquent le principe du libre marché des idées ainsi que l'absence de faute professionnelle clairement définissable dans la pratique économique. Selon cette perspective, l'économie constitue avant tout une méthode d'analyse et un cadre intellectuel, plutôt qu'une profession réglementée au sens traditionnel.

Toutefois, certains soulignent qu'un cadre plus formel pourrait contribuer à mieux faire connaître la profession, à en valoriser l'expertise et à en renforcer la crédibilité auprès du public. Parmi les pistes évoquées figurent la définition d'un noyau minimal de compétences ou encore l'instauration d'un examen commun, sur le modèle du CFA ou d'autres certifications professionnelles. Toutefois, cette idée demeure controversée, notamment en raison de la grande diversité des profils et des spécialisations au sein de la discipline, qui rend difficile l'établissement de critères uniformes.

À l'étranger, plusieurs organisations offrent déjà des formes de reconnaissance ou de certification professionnelle. Il s'agit généralement de titres visant à soutenir la progression de carrière et à attester d'une expertise dans un domaine particulier de l'économie. Le site de recherche d'emploi Indeed (Indeed Editorial Team, 2023) recense une quinzaine<sup>3</sup> de certifications, plus ou moins spécialisées, bien que les informations détaillées sur certaines d'entre elles soient parfois difficiles à obtenir. Parmi les exemples notables figurent la certification Certified Economic Developer (CEcD), associée aux thématiques du développement économique et administrée par l'International Economic Development Council (IEDC), ainsi que la certification Chartered Economist (Ch.E) offerte par l'Association of Certified Chartered Economists. Cette dernière

---

<sup>3</sup> La liste est disponible à ce lien : <https://www.indeed.com/career-advice/career-development/economic-certifications>

propose plusieurs spécialisations<sup>4</sup>, allant de la finance à la santé en passant par l'économie politique, et impose à ses titulaires la réussite d'examens théoriques ainsi que le respect d'un code d'éthique professionnel. Ces certifications sont généralement sectorielles, orientées vers la pratique et assorties d'exigences en matière de formation continue et de déontologie.

Les grandes associations professionnelles — telles que l'American Economic Association (AEA), l'Association canadienne d'économie (AEC) ou l'Association française de science économique (AFSE) — remplissent quant à elles un rôle principalement dans le milieu savant. Elles organisent des conférences, publient des revues scientifiques, soutiennent le mentorat étudiant et contribuent à la promotion des bonnes pratiques et de l'éthique professionnelle<sup>5</sup>, sans toutefois octroyer de titre réservé ou de reconnaissance formelle de la pratique.

Au Québec, l'Association des économistes québécois (ASDEQ) constitue le principal regroupement professionnel. Elle organise des événements et publie des analyses liées aux politiques publiques, mais n'offre pas de certification ni de titre professionnel réservé.

*Tableau 2 : Associations professionnelles d'économistes par région*

| <b>Territoire</b> | <b>Association</b>                                                                  | <b>Lien</b>                                                                                           |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Québec            | Association des économistes québécois (ASDEQ)                                       | <a href="https://economistesquebecois.com/">https://economistesquebecois.com/</a>                     |
|                   | Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec (AEÉCQ) | <a href="https://www.aeecq.org/">https://www.aeecq.org/</a>                                           |
| Canada            | Association canadienne d'économie                                                   | <a href="https://www.economics.ca/cpages/home">https://www.economics.ca/cpages/home</a>               |
| France            | Association française de science économique                                         | <a href="https://www.afse.fr/fr/l-association-100006">https://www.afse.fr/fr/l-association-100006</a> |
| États-Unis        | American Economic Association                                                       | <a href="https://www.aeaweb.org/">https://www.aeaweb.org/</a>                                         |
|                   | National Association for Business Economics                                         | <a href="https://www.nabe.com/nabe">https://www.nabe.com/nabe</a>                                     |

<sup>4</sup> La liste des modules du programme est disponible à ce lien : <https://acceglobal.ams3.digitaloceanspaces.com/pdfs/modules.pdf>

<sup>5</sup> American Economic Association. (s. d.). *Best practices for economists*. <https://www.aeaweb.org/resources/best-practices>

Note : Cette liste n'est pas exhaustive. Elle présente certaines des principales associations professionnelles d'économistes, qu'elles soient généralistes ou spécialisées, actives aux niveaux provincial, national ou international.

Ainsi, bien que plusieurs formes d'organisation et de regroupement existent pour structurer la communauté des économistes, la création d'un ordre professionnel demeure controversée. La difficulté tient notamment à la nature même de la discipline, dont les applications couvrent des domaines très variés — finance, développement économique, politiques publiques, recherche — rendant complexe la définition de standards professionnels uniformes.

Sans être exhaustif, le tableau 2 présente certaines des principales associations d'économistes, générales ou spécialisées, actives aux niveaux provincial, national et international.

## 2. Sources de données

L'analyse repose sur trois sources principales d'information. Premièrement, nous utilisons des données administratives issues du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), plus précisément de la Direction générale de la planification et de la performance (DGPP) et de la Direction des services de l'information et de la gestion (DSIG), accessibles par l'entremise du portail informationnel pour la Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU). Deuxièmement, nous exploitons les données du Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI). Troisièmement, certaines statistiques complémentaires proviennent de sources publiques, certaines données étant diffusées par le gouvernement du Québec et par Statistique Canada. Enfin, afin d'enrichir l'interprétation des résultats quantitatifs, nous avons mené une série d'entrevues semi-dirigées auprès de directeurs et d'anciens directeurs de départements de sciences économiques.

Les données disponibles incluent des informations sur les universités suivantes :

*Tableau 3 : Établissements universitaires présents dans les sources de données*

| Portail informationnel GDEU                               | BCI, 1 <sup>er</sup> cycle          | BCI, 2 <sup>e</sup> cycle           |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| - <b>École des hautes études commerciales de Montréal</b> | - Université Bishop's               | - Université Concordia              |
| - Université TÉLUQ                                        | - Université Concordia              | - Université Laval                  |
| - Université Bishop's                                     | - Université Laval                  | - Université McGill                 |
| - Université Concordia                                    | - Université de Montréal            | - Université de Montréal            |
| - Université de Montréal                                  | - Université de Sherbrooke          | - Université de Sherbrooke          |
| - Université de Sherbrooke                                | - Université du Québec à Montréal   | - Université du Québec à Montréal   |
| - <b>Université du Québec à Chicoutimi</b>                | - Université du Québec en Outaouais | - Université du Québec en Outaouais |
| - Université du Québec à Montréal                         | - Université TÉLUQ                  |                                     |
| - <b>Université du Québec à Rimouski</b>                  |                                     |                                     |
| - <b>Université du Québec à Trois-Rivières</b>            |                                     |                                     |
| - <b>Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue</b>    |                                     |                                     |
| - Université du Québec en Outaouais                       |                                     |                                     |
| - Université Laval                                        |                                     |                                     |
| - Université McGill                                       |                                     |                                     |

Note : Les établissements en **gras** sont uniquement disponibles dans le portail informationnel GDEU.

## **2.1 Description des données obtenues du portail institutionnel GDEU**

L'analyse principale s'appuie sur les données administratives issues du portail informationnel GDEU. Les données de fréquentation universitaire couvrent la période de 1982-1983 à 2025-2026, tandis que les données de diplomation sont disponibles de 1987 à 2024. Les analyses portant sur les effectifs débutent en 1986-1987, soit la première année pour laquelle les données incluent l'Université Concordia.

La notion d'effectif correspond à l'ensemble des étudiants fréquentant un programme donné au cours d'une année universitaire, indépendamment du trimestre d'inscription<sup>6</sup>. L'année 2025-2026 est considérée comme provisoire, puisqu'elle ne couvre que le trimestre d'automne au moment de l'extraction des données. Cette année est présentée dans les graphiques à titre indicatif, mais l'analyse des tendances s'arrête systématiquement à 2024-2025.

On distingue les programmes de premier cycle (baccalauréat) et de deuxième cycle (maîtrise), lesquels sont analysés séparément tout au long du rapport, tant pour la fréquentation que pour la diplomation. Enfin, nous comparons les tendances observées dans les effectifs et diplomations des programmes d'économiques à ceux des programmes de finance et de sciences comptables.

Les effectifs et diplomations des programmes d'économiques, de finance et de comptabilité sont définis comme suit :

- Sciences économiques : étudiants fréquentant un programme en sciences économiques ou ayant obtenu un diplôme d'un tel programme permettant soit la poursuite d'études à la maîtrise en économie, soit l'exercice de la profession d'économiste. Cette catégorie comprend les spécialisations, les baccalauréats, les majeures et les mineures de premier cycle en économie, ainsi que les diplômes de deuxième cycle et de maîtrise pour le deuxième cycle.
- Finance : étudiants fréquentant un programme offrant une formation en finance ou ayant obtenu un diplôme d'un tel programme. Cette catégorie comprend les spécialisations, les

---

<sup>6</sup> Certaines catégories sont exclues des ventilations par genre et par statut légal en raison d'un nombre d'observations trop faible. Il s'agit, pour le genre, des catégories « non binaire » et « valeur indéterminée », et, pour le statut légal, des catégories « Indien », « réfugié reconnu », « autre statut légal au Canada » et « sans objet ».

baccalauréats, les majeures, les mineures et les certificats de premier cycle en finance, ainsi que les diplômes de deuxième cycle et de maîtrise pour le deuxième cycle.

- Comptabilité : étudiants fréquentant un programme reconnu par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), et une maîtrise en comptabilité ou un programme de formation professionnelle CPA (PFP) reconnu par l'Ordre pour le deuxième cycle, ou ayant obtenu un diplôme d'un tel programme.<sup>7</sup>

## **2.2 Descriptions des données obtenues du BCI**

Les données du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) offrent des informations sur les dynamiques d'entrée dans les programmes universitaires. Contrairement aux données du MES, les données du BCI couvrent exclusivement le trimestre d'automne, pour la période 2011 à 2023, et ne sont donc pas directement comparables aux effectifs annuels issus du GDEU.

Ces données permettent de caractériser finement le profil des nouveaux inscrits dans les programmes d'économie. Elles fournissent notamment des informations sur la cote de rendement collégial (CRC) des candidats admis, les programmes d'études à l'appui des demandes d'admission, ainsi que les établissements et programmes de provenance. Elles offrent également un ensemble d'indicateurs sociodémographiques complémentaires à ceux disponibles dans le portail du GDEU.

Il importe toutefois de souligner que les données du BCI couvrent un sous-ensemble des universités représentées dans le portail institutionnel du GDEU (voir tableau 1). En particulier, l'Université McGill est exclue des données du premier cycle, ce qui influence le niveau observé de certaines séries.

Enfin, pour le premier cycle, les statistiques du BCI comprennent les baccalauréats, majeures et mineures, ces dernières étant considérées comme des composantes de programmes menant généralement au baccalauréat. Cette définition assure une cohérence avec l'objectif d'analyse des voies d'accès aux études universitaires en sciences économiques.

---

<sup>7</sup> Voir la liste des établissements et programmes reconnus par l'Ordre des CPA pour le [premier cycle](#) et [deuxième cycle](#).

### **2.3 Entrevues semi-dirigées**

La seconde composante de notre collecte de données porte sur les données qualitatives et comporte deux volets. Le premier volet repose sur 18 entrevues verbales semi-dirigées, menées à l'automne 2024 auprès de professeurs des départements de sciences économiques des universités suivantes :

- Université de Montréal,
- Université McGill,
- Université Concordia,
- Université Laval,
- Université de Sherbrooke,
- Université du Québec à Montréal.

Les entrevues ont porté sur quatre grands thèmes :

1. l'évolution de la population étudiante aux cycles de baccalauréat et de maîtrise, notamment en ce qui a trait au nombre d'étudiants, à leur préparation, à leurs intérêts, à leur provenance et à leur genre;
2. les liens entre la formation universitaire et le marché du travail;
3. les changements récents apportés aux programmes;
4. la valorisation de la profession d'économiste.

Le second volet repose sur six entrevues individuelles menées verbalement auprès de représentants des milieux de pratique. Ces participants ont été recrutés par l'entremise du réseau professionnel des auteurs au sein de grandes institutions publiques et privées qui embauchent régulièrement des diplômés en sciences économiques, notamment des administrations publiques, des institutions financières et des organismes de recherche. Ces entrevues portent sur la perception du profil et de la préparation des diplômés récents ainsi que sur l'intégration de nouvelles compétences. Ces entretiens ont permis d'enrichir l'analyse statistique par des éléments de contexte qualitatif, tout en mettant en lumière la diversité des approches pédagogiques et des préoccupations institutionnelles.

### 3. Portrait de la formation universitaire en économie au Québec

Cette section présente les principaux résultats de l'analyse statistique menée dans le cadre de ce rapport et dresse un portrait structuré de la formation universitaire en sciences économiques au Québec. Elle mobilise les données de fréquentation et de diplomation recueillies auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et du Bureau de coopération interuniversitaire afin d'examiner l'évolution des effectifs, le profil des étudiants à l'entrée des programmes et les trajectoires de diplomation.

L'analyse est organisée en deux parties. La première porte sur le baccalauréat en sciences économiques et examine successivement l'évolution des effectifs, les caractéristiques des étudiants à l'admission, la diplomation et la comparaison avec d'autres programmes de baccalauréat, notamment en finance et en sciences comptables. La seconde partie adopte une structure analogue pour la maîtrise en économique.

Les résultats des entrevues sont présentés dans la section 4. Ils permettent de contextualiser les constats statistiques et de mettre en lumière les perceptions des acteurs du milieu universitaire et des employeurs quant au profil des étudiants, à la formation offerte, aux débouchés et aux perspectives d'évolution de la profession.

#### **3.1 Situation au baccalauréat**

##### **3.1.1 Évolution des effectifs**

La figure 1 présente l'évolution du nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréat au Québec entre 2009-2010 et 2023-2024. La période est marquée par une forte croissance initiale jusqu'en 2015-2016, suivie d'une phase de stabilisation où les effectifs demeurent près de 170 000. Une légère reprise est ensuite observée, culminant en 2020-2021 avec un sommet de 176 280 étudiants. Depuis ce pic, les inscriptions affichent un recul modéré, pour s'établir à 171 114 en 2023-2024. Malgré cette baisse récente, le nombre total d'étudiants inscrits au baccalauréat demeure supérieur à son niveau de 2009-2010, représentant une hausse totale de 14 %.

Au baccalauréat en sciences économiques, la fréquentation progresse plus rapidement que l'ensemble des programmes de baccalauréat sur la période récente (figure 2). En effet, les effectifs



passent de 2 610 en 2009-2010 à 3 335 en 2024-2025, soit une hausse de 28 %, comparativement à 14 % pour la fréquentation totale des programmes de premier cycle.

L'analyse de plus long terme met en évidence plusieurs phases distinctes. Après une progression à la fin des années 1980, la fréquentation connaît une baisse marquée au cours des années 1990, atteignant un creux de 1 845 étudiants en 1998-1999, soit une diminution de 41 % par rapport au sommet observé au début de la décennie. Cette phase s'inscrit dans un contexte de ralentissement démographique lié à la fin de l'arrivée à l'université des cohortes issues du baby-boom, bien que d'autres facteurs puissent être en jeu. À partir de 1998-1999, les inscriptions repartent progressivement à la hausse. Entre 1998-1999 et 2013-2014, la fréquentation croît de 77 % (+1 429 étudiants), permettant de dépasser le sommet observé au début des années 1990. Cette croissance se poursuit jusqu'en 2020-2021, atteignant un sommet historique de 3 635 étudiants.

Ces dynamiques sont principalement portées par les étudiants inscrits à temps plein, qui représentent en moyenne 82 % des effectifs totaux. La fréquentation à temps partiel demeure quantitativement marginale, avec un effectif moyen de 508 étudiants par année, bien qu'elle affiche une tendance à la hausse depuis 2010-2011 (+106 %).

La fréquentation au baccalauréat en sciences économiques diverge nettement entre les réseaux francophone et anglophone, avec un écart qui se creuse à long terme (figure 3). Initialement à des niveaux comparables, les effectifs des établissements francophones diminuent plus rapidement et sur une période plus prolongée que ceux des établissements anglophones au cours des années 1990, ce qui amorce un écart durable entre les deux réseaux.

Depuis 2000-2001, la croissance de la fréquentation observée dans les programmes de baccalauréat en sciences économiques bénéficie presque exclusivement aux universités anglophones. Sur cette période, les effectifs dans ces établissements passent de 1 448 à 2 557, soit une hausse de 76 %. À l'inverse, du côté des universités francophones, la fréquentation connaît d'abord une progression jusqu'en 2014-2015, passant de 725 à 1 255 étudiants, avant d'amorcer une diminution soutenue, les effectifs revenant à 787 en 2024-2025. Ces dynamiques se traduisent par une transformation de la répartition linguistique des effectifs. En proportion de la fréquentation totale au baccalauréat en sciences économiques, la part des établissements francophones passe de 49 % en 1986-1987 à 24 % en 2024-2025.

L'évolution des effectifs est similaire lorsque l'on étudie les hommes et les femmes, bien que les hommes demeurent prédominants dans le programme (figure 4). Les deux groupes présentent des tendances temporelles comparables, marquées par une baisse dans les années 1990 suivie d'une reprise graduelle. Malgré ces trajectoires parallèles, la structure des effectifs évolue en faveur des femmes. Les femmes représentent ainsi de 30 % des effectifs en 1986-1987, à 35 % en 2000-2001, pour s'établir à 39 % en 2024-2025. À partir des années 2000, les effectifs féminins augmentent plus rapidement que les effectifs masculins, avec une croissance de 64 % contre 43 % jusqu'en 2024-2025, contribuant à la progression de la part des femmes au sein des programmes de baccalauréat en sciences économiques.

La figure 5 présente l'évolution des nouvelles inscriptions au baccalauréat en sciences économiques entre l'automne 2011 et 2021, selon la langue maternelle des étudiants<sup>8</sup>. Les inscriptions d'étudiants de langue maternelle française demeurent relativement stables sur l'ensemble de la période observée, en moyenne à 356 inscriptions par automne. À l'inverse, les inscriptions d'étudiants de langue maternelle anglaise affichent une croissance marquée, passant de 117 en 2011 à 382 en 2021. Il convient toutefois de noter que cette croissance est sous-estimée dans la figure, les données du BCI excluant l'Université McGill pour des raisons administratives. Si cette exclusion affecte le niveau des inscriptions observées, elle ne remet pas en cause la tendance positive des inscriptions d'étudiants anglophones. Enfin, les inscriptions d'étudiants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais demeurent plus variables et moins nombreuses, bien qu'elles contribuent à la diversification des profils linguistiques des nouveaux inscrits au fil du temps.

Depuis la fin des années 1990, tant les citoyens canadiens que les résidents temporaires sont plus nombreux dans les programmes de baccalauréat en sciences économiques, alors que les résidents permanents demeurent peu nombreux (figure 6). En distinguant les établissements par leur statut linguistique, on observe que la trajectoire des citoyens canadiens se renverse entre les deux

---

<sup>8</sup> Les années postérieures à 2022 sont exclues de l'analyse en raison d'une modification dans la collecte des données ou dans les définitions relatives à la langue maternelle des étudiants à l'Université Concordia, laquelle se traduit par une hausse marquée de la catégorie « langue non déclarée ».

réseaux, alors que les résidents temporaires progressent tant dans le réseau francophone qu'anglophone (figure 7).

Dans les deux réseaux, les citoyens canadiens fréquentant le programme de baccalauréat diminuent dans les années 1990, bien que cette diminution soit beaucoup plus forte dans le réseau francophone que le réseau anglophone. Par la suite, les trajectoires divergent. Dans les établissements anglophones, les citoyens canadiens demeurent stables jusqu'en 2008-2009, avant d'afficher une croissance soutenue jusqu'en 2024-2025, passant de 1 007 à 1 704 étudiants. À l'inverse, dans les établissements francophones, ces effectifs connaissent une légère progression entre 1998-1999 et 2013-2014, suivie d'une diminution continue jusqu'en 2024-2025, où on dénombre 397 étudiants citoyens canadiens. Ces dynamiques se traduisent par un taux de croissance des citoyens canadiens de 69 % dans les établissements anglophones entre 1998-1999 et 2024-2025, contre une variation quasi nulle (-1 %) dans les établissements francophones sur la même période.

Du côté des résidents temporaires, les deux réseaux universitaires connaissent une croissance marquée entre 1998-1999 et 2024-2025. Les effectifs passent ainsi de 135 à 679 dans les établissements anglophones et de 139 à 337 dans les établissements francophones. Enfin, les résidents permanents demeurent peu nombreux, tant dans les établissements anglophones que francophones. Malgré cela, leurs effectifs affichent une croissance d'au moins 30 % depuis 1998-1999.

En somme, les figures 6 et 7 mettent en lumière plusieurs transformations majeures de la composition des effectifs au baccalauréat en sciences économiques. D'une part, les effectifs de citoyens canadiens inscrits dans les établissements francophones diminuent à long terme, tandis qu'ils augmentent de façon marquée dans les établissements anglophones. D'autre part, bien que le nombre total d'étudiants résidents temporaires demeure inférieur à celui des citoyens canadiens dans l'ensemble du système universitaire, les résidents temporaires inscrits dans les établissements anglophones sont désormais plus nombreux que les citoyens canadiens étudiant dans les établissements francophones. Enfin, dans les établissements francophones, l'évolution récente des effectifs suggère un rapprochement progressif entre le nombre d'étudiants citoyens canadiens et celui des résidents temporaires, indiquant une tendance vers une forme de parité

entre ces deux statuts. Ces dynamiques soulèvent des enjeux importants quant à la capacité du système universitaire québécois à assurer la formation d'économistes dans des programmes offerts en français. Il convient toutefois de souligner que ces résultats portent sur la langue d'enseignement des établissements, et non sur la langue maternelle des étudiants ni sur leur langue d'exercice professionnel à la suite de leurs études.

### 3.1.2 Profil des étudiants à l'entrée du programme de baccalauréat

Cette section s'appuie sur les données du BCI portant sur les nouvelles inscriptions au trimestre d'automne entre 2011 et 2023. Rappelons que ces données excluent l'Université McGill au niveau du baccalauréat pour des raisons administratives.

L'accès au baccalauréat en sciences économiques repose principalement sur le collégial québécois, dominé par les sciences humaines (figure 8). Le système collégial québécois représente 58 % des nouvelles inscriptions, alors que les autres parcours se répartissent entre un programme universitaire de premier cycle (15 %), un parcours collégial hors Québec (6 %) et divers autres types de programmes (21 %)<sup>9</sup>.

Parmi les nouvelles inscriptions issues du système collégial québécois, la très grande majorité (76 %) provient de formations préuniversitaires en sciences humaines. Les formations en techniques administratives constituent la deuxième voie la plus fréquente (11 %), suivie de la formation préuniversitaire en sciences (6 %), tandis que les autres programmes (7 %) demeurent marginaux.

Au-delà du type de formation, les données révèlent une forte asymétrie linguistique. Parmi les inscriptions provenant du système collégial québécois, 66 % sont issues d'établissements anglophones, contre 29 % d'établissements francophones. Cette dynamique est également marquée par une concentration institutionnelle importante : cinq établissements collégiaux anglophones – le collège Dawson (20 %), le collège Vanier (19 %), le cégep John Abbott (13 %), le collège Marianopolis (7 %) et le cégep Champlain–Saint-Lambert (5 %) – concentrent à eux seuls 64 % des nouvelles inscriptions entre l'automne 2011 à 2023.

---

<sup>9</sup> La catégorie « Autres programmes à l'appui » regroupe les parcours suivants : secondaire (6 %), baccalauréat français (4 %), universitaire de 2<sup>e</sup> cycle (<1 %), autres parcours (9 %) et information inconnue (3 %).

À titre comparatif, les cégeps francophones les plus peuplés, notamment Ahuntsic, Maisonneuve, Sainte-Foy et le Vieux-Montréal, génèrent en moyenne 8 nouvelles inscriptions par année vers les programmes de baccalauréat en sciences économiques, contre 59 pour les établissements anglophones mentionnés.

Le niveau de préparation des étudiants admis au baccalauréat en sciences économiques peut être approché à l'aide de la cote de rendement au collégial (CRC) moyenne des candidats admis au trimestre d'automne. La CRC moyenne de ces derniers progresse modestement entre 2011 et 2023 (figure 9), passant de 24,26 à 25,96. Un saut important est toutefois observé entre 2017 et 2018. Cette rupture coïncide avec une modification du mode de calcul de la CRC moyenne, laquelle a entraîné une hausse nominale des cotes attribuées aux élèves sortants du collège<sup>10</sup>. Cette discontinuité doit être interprétée comme un effet méthodologique plutôt que comme une amélioration soudaine du niveau de préparation des étudiants admis. En excluant ce saut, la progression de la CRC moyenne entre 2011 et 2023 demeure positive, mais plus modérée, s'établissant à environ 0,52 point.

Au-delà de la moyenne, la distribution des CRC se déplace vers des catégories plus élevées (figure 10). On observe une diminution continue du nombre d'étudiants ayant une CRC inférieure à 24, parallèlement à une augmentation, ou à une stabilisation des effectifs dans les catégories correspondant à des CRC supérieures à ce seuil. Cette tendance est particulièrement marquée pour les étudiants ayant une CRC comprise entre 26 et 27,99, dont le nombre augmente de 153 % sur la période analysée. À l'inverse, les catégories associées aux CRC inférieurs à 24 voient leurs effectifs diminuer de façon soutenue, ce qui confirme une amélioration progressive du profil des étudiants admis au programme.

La figure 11 présente l'évolution de la fréquentation pour l'ensemble des programmes du réseau collégial québécois entre 2009-2010 et 2023-2024. Ce bassin est d'importance centrale pour les programmes universitaires en sciences économiques, puisque 58 % des nouvelles inscriptions au baccalauréat dans cette discipline entre 2011 et 2023 en proviennent. Après une baisse observée entre 2013-2014 et 2017-2018, la fréquentation collégiale affiche une tendance générale à la

---

<sup>10</sup> Sur l'ensemble des sortants du collège, la CRC moyenne a enregistré une hausse de 1,371 point entre les trimestres d'automne 2017 et 2018, hausse associée à la modification de son mode de calcul (voir le [rapport du BCI](#)).

hausse. Cette évolution est cohérente avec les projections du ministère de l'Enseignement supérieur, qui anticipent une croissance moyenne des effectifs de 3,3 % par année jusqu'en 2030<sup>11</sup>. La figure 12 se concentre sur les deux catégories de programmes collégiaux qui alimentent le plus directement les inscriptions au baccalauréat en sciences économiques, soit les programmes d'arts libéraux et sciences, études générales, et lettres et sciences humaines, ainsi que les programmes de commerce, de gestion, de marketing et de services de soutien connexes. Contrairement à la tendance globale observée dans l'ensemble du réseau collégial, les effectifs des programmes d'arts libéraux et de sciences humaines diminuent de façon soutenue depuis 2012-2013. De leur côté, les effectifs en commerce, en gestion, en marketing et en services de soutien connexes reculent à partir de 2018-2019, malgré un redressement partiel observé depuis 2022. Ce contraste indique que la croissance du réseau collégial ne se traduira pas nécessairement par une expansion des principaux bassins d'entrée vers les programmes universitaires de sciences économiques.

### 3.1.3 Diplomation au baccalauréat

Cette section se penche sur l'évolution de la diplomation au baccalauréat en science économique à l'aide des données du portail GDEU. Les données couvrent les sanctions accordées entre les années 1987 à 2024.

Depuis 2000, la diplomation totale au baccalauréat augmente (figure 13), passant de 398 à 631 en 2024. Jusqu'en 2016, les volumes de diplômés issus des établissements francophones et anglophones demeurent comparables, malgré la divergence des effectifs observée depuis le milieu des années 1990 (figure 3). À partir de 2017, la dynamique change : les diplômés des établissements francophones diminuent de 43 % jusqu'en 2024, alors que ceux des établissements anglophones augmentent légèrement (+4 %) sur la même période. Cette divergence est cohérente avec la contraction prolongée du bassin francophone et la concentration croissante des effectifs dans le réseau anglophone depuis les années 1990, bien qu'elle soit moins marquée que celle observée du côté des effectifs.

La décomposition selon le genre, présentée à la figure 14, montre que le nombre de femmes diplômées a augmenté plus rapidement que celui des hommes diplômés depuis 2000. Entre 2000 et 2024, la diplomation des femmes progresse de 92 %, contre 42 % pour les hommes. En

---

<sup>11</sup> Voir le document [Prévisions de l'effectif étudiant au collégial, 2025-2034](#).

proportion, la part des femmes parmi les diplômés passe ainsi de 33 % à 40 % sur la période. Sur la même période, la part des femmes dans les effectifs inscrits augmente plus modestement, passant de 35 % à 39 % (voir figure 4). Le fait que la part des femmes parmi les diplômés dépasse celle observée dans les effectifs suggère que les femmes, en moyenne, présentent des trajectoires de diplomation plus favorables que les hommes.

Après une diminution marquée dans les années 1990, le nombre de diplômés citoyens canadiens se stabilise entre 2000 et 2024, s'établissant en moyenne à 355 par année (figure 15). Il demeure par ailleurs le groupe le plus important parmi l'ensemble des diplômés. À l'inverse, les diplômés résidents temporaires connaissent une croissance soutenue sur la période, leur nombre passant de 61 à 239 entre 2000 et 2024. En conséquence, l'écart entre le nombre de diplômés citoyens canadiens et celui des diplômés résidents temporaires se resserre progressivement depuis le début des années 2010, un phénomène particulièrement marqué à partir de 2023. Cette évolution est cohérente avec la croissance observée dans les effectifs résidents temporaires au baccalauréat au cours des dernières décennies.

La figure 16 approfondit l'analyse en distinguant les diplomations par statut légal selon le statut linguistique de l'établissement. Elle montre que, depuis 2015, le nombre de diplômés citoyens canadiens diminue dans les établissements francophones, alors qu'il affiche une croissance modérée dans les établissements anglophones jusqu'en 2021. On observe également une hausse de la diplomation des résidents temporaires jusqu'en 2016, suivie d'un repli important dans les établissements francophones et d'une poursuite de la progression dans les établissements anglophones. Depuis 2021, le nombre de diplômés résidents temporaires dans les établissements anglophones dépasse celui des diplômés citoyens canadiens dans les établissements francophones. Ces évolutions sont cohérentes avec les tendances observées du côté des effectifs (figure 7), tant en ce qui concerne la contraction du bassin francophone que la progression des résidents temporaires dans le réseau anglophone.

#### 3.1.4 Comparaison avec d'autres programmes de baccalauréat

Nous comparons maintenant les tendances observées dans la fréquentation des programmes de baccalauréat en sciences économiques avec celles des programmes de finance et de sciences

comptables<sup>12</sup>. L'objectif est de déterminer si les dynamiques mises en évidence en sciences économiques se retrouvent également dans ces deux domaines, sélectionnés en raison de leur proximité disciplinaire<sup>13</sup>.

La figure 17 compare l'évolution des effectifs totaux dans les trois programmes. L'analyse des tendances en finance débute à partir de 2005-2006, en raison d'un pic atypique à la fin des années 1990, concentré dans un nombre restreint d'établissements<sup>14</sup>. Sur l'ensemble de la période analysée, les sciences comptables constituent le domaine regroupant le plus grand nombre d'étudiants, suivies de la finance, tandis que les sciences économiques demeurent le programme le moins fréquenté des trois. Toutefois, entre 2005-2006 et 2024-2025, la croissance des effectifs est plus rapide en sciences économiques (+45 %) que dans les programmes de finance (+24 %) et de sciences comptables (+13 %).

Comme en sciences économiques, le réseau anglophone accueille davantage d'étudiants dans les programmes de finance que le réseau francophone, alors que le constat s'inverse pour les sciences comptables (figure 18). En moyenne sur la période 2005-2006 à 2024-2025, la part du réseau francophone s'établit à 33 % en sciences économiques, à 45 % en finance et à 67 % en sciences comptables. Au-delà de ces niveaux moyens, les dynamiques diffèrent selon les programmes. En sciences économiques, l'écart entre les réseaux anglophone et francophone s'accroît à long terme, alors qu'en finance, l'évolution est plus instable. Après une phase où l'écart s'accroît, on observe une convergence graduelle à partir de 2021-2022, principalement attribuable à un rattrapage du réseau francophone. Les sciences comptables se distinguent nettement des deux autres programmes, les établissements francophones y regroupant durablement la majorité des effectifs.

---

<sup>12</sup> Voir la section « Sources de données » pour une définition des effectifs retenus pour chacun des programmes.

<sup>13</sup> Une comparaison avec les sciences politiques avait d'abord été envisagée, mais les données institutionnelles disponibles ne permettaient pas d'établir un point de comparaison suffisamment éclairant. Les programmes d'administration regroupent quant à eux des formations trop hétérogènes (marketing, gestion des ressources humaines et autres champs) attirant un profil étudiant distinct. La finance et les sciences comptables se sont imposées comme les comparables les plus pertinents, à la fois en raison de leur socle quantitatif commun et parce que les entrevues situent l'enjeu identitaire des sciences économiques dans leur confusion fréquente avec les sciences de la gestion, dont ces deux domaines constituent les composantes les plus proches aux yeux du public non expert.

<sup>14</sup> Ce pic est presque entièrement attribuable à l'Université Laval et, dans une moindre mesure, à l'UQAM. Bien qu'un accroissement ponctuel soit également observable dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec à cette période, son ampleur varie fortement selon les établissements. Afin d'éviter que cet épisode atypique n'influence l'analyse des tendances de long terme, l'examen des effectifs en finance débute à partir de 2005-2006, une fois le pic résorbé.



Les sciences comptables se démarquent également des programmes de finance et de sciences économiques en ce qui concerne la répartition des effectifs selon le genre (figure 19). Elles accueillent systématiquement plus de femmes que d'hommes, celles-ci représentant en moyenne 55 % des effectifs depuis 2005-2006. À l'inverse, les hommes sont majoritaires en finance et en sciences économiques, où ils représentent en moyenne 61 % et 64 % des effectifs sur la même période, respectivement. Toutefois, alors que l'on observe une progression graduelle de la part des femmes en sciences économiques, l'écart entre les genres tend à s'accroître en finance à long terme, sous l'effet d'une croissance soutenue des effectifs masculins combinée à une diminution des effectifs féminins, malgré un léger redressement observé depuis 2023-2024.

Prises ensemble, les figures 20 et 21 montrent que les différences entre programmes en matière de statut légal des étudiants s'expriment avec une intensité variable selon le réseau linguistique. Dans le réseau anglophone (figure 20), la finance est le programme qui regroupe le plus grand nombre d'étudiants citoyens canadiens depuis le milieu des années 2010, affichant une croissance soutenue sur l'ensemble de la période récente. Les sciences comptables suivent une trajectoire différente : après une phase de croissance jusqu'au début des années 2010, le nombre de citoyens canadiens diminue progressivement, de sorte que les niveaux observés en fin de période sont comparables à ceux du début de l'échantillon.

Sur la période 2005-2006 à 2024-2025, les citoyens canadiens représentent en moyenne 67 % des effectifs en sciences économiques, 71 % en finance et 76 % en sciences comptables dans les établissements anglophones. Du côté des résidents temporaires, les sciences comptables se distinguent nettement des deux autres programmes en accueillant systématiquement les effectifs les plus faibles. Les sciences économiques et la finance présentent des volumes comparables, bien que le nombre d'étudiants résidents temporaires en sciences économiques soit plus important qu'en finance à partir de 2016-2017. Globalement, l'écart entre citoyens canadiens et résidents temporaires est le plus resserré en sciences économiques, alors qu'il demeure plus marqué en finance et surtout en sciences comptables.

Dans le réseau francophone, le portrait est sensiblement différent (figure 21). Sur l'ensemble de la période analysée, les sciences comptables regroupent systématiquement le plus grand nombre d'étudiants citoyens canadiens, malgré une diminution marquée de leurs effectifs jusqu'à la fin des

années 1990. Elles sont suivies par la finance, puis par les sciences économiques. Entre 2005-2006 et 2024-2025, les citoyens canadiens représentent en moyenne 54 % des effectifs en sciences économiques, 83 % en finance et 78 % en sciences comptables dans les établissements francophones. À l'inverse du réseau anglophone, les résidents temporaires demeurent très peu représentés en finance et en sciences comptables, ce qui entraîne un écart particulièrement marqué entre les deux statuts légaux. Les sciences économiques constituent une exception, avec des effectifs comparables entre résidents temporaires et citoyens canadiens.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que, dans les deux réseaux, les sciences économiques se distinguent par une composition plus paritaire entre citoyens canadiens et résidents temporaires, alors que la finance et, plus encore, les sciences comptables reposent davantage sur un bassin de citoyens canadiens. Cette configuration est particulièrement marquée dans le réseau francophone.

### **3.2 Situation à la maîtrise**

#### **3.2.1 Évolution des effectifs**

Cette section examine l'évolution de la fréquentation et de la diplomation dans les programmes de maîtrise en sciences économiques. L'analyse repose sur les données couvrant les six principales universités québécoises offrant ce programme, de 1987-1988 à 2024-2025<sup>15</sup>.

La figure 22 présente l'évolution du nombre total d'étudiants inscrits à la maîtrise, ainsi que la décomposition selon le type de fréquentation. Sur l'ensemble de la période, la fréquentation à la maîtrise est marquée par d'importantes oscillations, dont un pic notable en 2004-2005 où un maximum historique de 482 étudiants est atteint. Après ce pic, on observe une diminution (-45 %) quasi constante des effectifs à la maîtrise jusqu'en 2024-2025, où le nombre d'étudiants s'établit à 267. Cette évolution contraste avec la dynamique observée au baccalauréat, où les effectifs connaissent une croissance soutenue depuis la fin des années 1990.

Comme au baccalauréat, la fréquentation à la maîtrise est principalement portée par les étudiants inscrits à temps plein, qui représentent en moyenne 79 % des effectifs totaux. À l'inverse, la fréquentation à temps partiel demeure plus limitée et affiche une tendance décroissante sur la période, avec une chute marquée des effectifs à partir de 2004-2005.

---

<sup>15</sup> Les données de l'année universitaire 2025-2026 étant considérées comme provisoires, nous considérons 2024-2025 comme le dernier point historique pour l'analyse, bien que nous présentions l'ensemble des données dans les figures.

Contrairement au baccalauréat, la maîtrise se concentre majoritairement dans le réseau francophone, mais l'écart avec le réseau anglophone se resserre depuis le milieu des années 2010 (figure 23). Le réseau francophone regroupe en moyenne 73 % des effectifs totaux sur l'ensemble de la période. Toutefois, cette prédominance du réseau francophone s'accompagne d'une tendance à la baisse à long terme. Après avoir atteint des sommets de 322 et 310 étudiants en 1992-1993 et 2004-2005, une contraction importante est observée jusqu'en 2021-2022, où on dénombre 172 étudiants. Une légère reprise est ensuite observée.

Du côté des établissements anglophones, la fréquentation affiche plutôt une trajectoire de stagnation, malgré des variations importantes. Les effectifs augmentent entre 1986-1987 et 2004-2005, atteignant un sommet de 172 étudiants, avant de décliner et de se stabiliser à un niveau inférieur par la suite. En fin de période, les effectifs du réseau anglophone s'établissent à 62 étudiants, soit un niveau comparable aux années 1980. Malgré ces trajectoires distinctes, les deux réseaux présentent des mouvements parallèles au fil du temps, ce qui suggère l'influence de facteurs communs sur la fréquentation à la maîtrise. L'écart entre les réseaux se rétrécit progressivement depuis le milieu des années 2010, principalement en raison de la diminution plus marquée des effectifs dans le réseau francophone.

Comme au baccalauréat, les hommes demeurent majoritaires parmi les étudiants inscrits à la maîtrise en sciences économiques (figure 24). Sur l'ensemble de la période observée, ils représentent en moyenne 65 % des effectifs totaux. À partir de 2004-2005, et jusqu'en 2024-2025, les deux groupes affichent une tendance à la baisse, plus marquée chez les femmes (-54 %) que chez les hommes (-38 %). Malgré cette diminution plus importante, la proportion des femmes dans les programmes de maîtrise en économie a connu un gain modeste, passant de 29 % en 1986-1987 à 33 % en 2024-2025.

La figure 25 présente l'évolution des nouvelles inscriptions à la maîtrise en sciences économiques au trimestre d'automne entre 2011 et 2021, selon la langue maternelle des étudiants. À l'image de ce qui est observé pour la fréquentation selon le statut linguistique des établissements (voir figure 23), les étudiants de langue maternelle française constituent le groupe le plus nombreux parmi les nouveaux inscrits à la maîtrise. Leur effectif affiche une croissance modeste sur l'ensemble de la période, passant de 60 à 72 inscriptions. Les étudiants dont la langue maternelle

n'est ni le français ni l'anglais forment le second groupe en importance. Leur nombre affiche une tendance à la hausse sur la décennie, augmentant de 28 à 50 inscriptions. Cette progression contribue à la diversification linguistique du bassin d'étudiants à la maîtrise, bien que ces effectifs demeurent inférieurs à ceux observés au baccalauréat. Enfin, les étudiants de langue maternelle anglaise représentent le groupe le moins nombreux parmi les nouveaux inscrits à la maîtrise. Leur effectif fluctue au fil des années, se situant en moyenne autour de 14 inscriptions par année sur la période observée.

La composition par statut légal se transforme à partir de 2004–2005, la fréquentation des citoyens canadiens diminuant tandis que celle des résidents temporaires augmente (figure 26). En cohérence avec les tendances observées au baccalauréat, le nombre d'étudiants citoyens canadiens affiche une tendance à la baisse à long terme, passant de 305 à 82 entre 1986-1987 et 2024-2025. Si cette évolution est ponctuée d'oscillations jusqu'au début des années 2000, elle se consolide à partir de 2004-2005, période à partir de laquelle la diminution devient plus soutenue. À l'inverse, les résidents temporaires fréquentant les programmes de maîtrise en économie connaissent une tendance générale à la hausse sur l'ensemble de la période. Leur nombre passe de 41 à 170, bien que cette progression soit marquée par d'importantes fluctuations annuelles. Quant aux étudiants résidents permanents, ils occupent une part relativement plus importante qu'au baccalauréat au cours de la première décennie des années 2000, avec des effectifs comparables à ceux des résidents temporaires à certaines périodes, avant de revenir à des niveaux nettement plus faibles à partir de 2020.

En séparant les réseaux, la diminution des citoyens à la maîtrise provient surtout du réseau francophone, alors que leur nombre dans le réseau anglophone demeure plus stable (figure 27). Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la recomposition du bassin étudiant à la maîtrise est principalement attribuable aux transformations dans le réseau francophone, tant en ce qui concerne la diminution des citoyens canadiens que la croissance des résidents temporaires.

### 3.2.2 Caractéristiques des entrées dans les programmes de maîtrise

Cette section s'appuie sur les données du BCI portant sur les nouvelles inscriptions au trimestre d'automne entre 2011 et 2023. La grande majorité des nouvelles inscriptions à la maîtrise en

sciences économiques s'appuient sur un programme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle (72 %), suivi de programmes universitaires de 2<sup>e</sup> cycle (13 %) (figure 28).

La figure 29 détaille la distribution des nouvelles inscriptions selon l'établissement universitaire, selon qu'elles proviennent de l'interne, d'une autre université québécoise ou d'une université hors Québec. Globalement, les universités hors Québec constituent la principale source de nouvelles inscriptions dans l'ensemble des établissements et des périodes considérées, représentant en moyenne 56 % des nouvelles inscriptions, suivies des inscriptions provenant de l'interne (en moyenne 31 %), tandis que la mobilité interuniversitaire à l'intérieur du Québec demeure marginale (en moyenne 13 %). Des différences notables apparaissent toutefois selon les établissements. McGill se distingue comme la seule université où la part des inscriptions internes augmente de façon continue entre les périodes 2011–2015 et 2021–2023. L'Université de Montréal présente également une progression de la part des inscriptions internes entre les trois périodes considérées. Pour l'Université Laval, les données ne sont disponibles qu'à partir de 2021; sur cette période, elle se distingue néanmoins par la proportion la plus élevée de nouvelles inscriptions provenant de l'interne.

À l'exception de l'Université de Montréal et de l'UQAM pour la période 2011–2015, les inscriptions provenant d'une autre université québécoise constituent systématiquement la catégorie la moins représentée. Ce constat suggère que les transferts interuniversitaires au Québec ne constituent pas une source majeure de recrutement pour les programmes de sciences économiques. Enfin, la part des inscriptions en provenance d'universités hors Québec augmente dans l'ensemble des établissements entre la première et la dernière période observées, ce qui renforce l'idée que la croissance récente des nouvelles inscriptions repose principalement sur un élargissement du bassin hors Québec plutôt que sur des réallocations au sein du système universitaire québécois.

### 3.2.3 Diplomation à la maîtrise

La diplomation à la maîtrise progresse modestement à long terme (figure 30), malgré la baisse des effectifs à la maîtrise. Sur l'ensemble de la période observée, le nombre total de diplômés passe de 82 à 118 entre 1987 et 2024. La grande part de cette progression s'est déroulée avant la moitié des années 2000, puis a été suivie d'une période de stagnation.

Sur le plan institutionnel, les institutions francophones ont historiquement produit un plus grand nombre de diplômés à la maîtrise que les établissements anglophones. Toutefois, l'écart entre les deux réseaux se resserre progressivement à partir des années 2000, une dynamique particulièrement marquée depuis 2015. Cette convergence contraste avec la situation observée au baccalauréat, où la diplomation récente est de plus en plus concentrée dans le réseau anglophone. Fait notable, le réseau anglophone produit autant de diplômés que le réseau francophone à deux reprises, soit en 2020 et 2022, et ce, malgré des effectifs plus faibles (voir figure 23). À plus long terme, la diplomation dans le réseau francophone apparaît relativement stable, avec des niveaux comparables en début et fin de période (64 en 1987 et 74 en 2024). À l'inverse, les dynamiques observées pour la diplomation totale semblent provenir des établissements anglophones, avec une croissance jusqu'aux années 2000 suivie d'un plateau jusqu'en 2024.

La figure 31 présente l'évolution de la diplomation à la maîtrise selon le genre. Comme pour la fréquentation, les hommes demeurent plus nombreux que les femmes parmi les diplômés sur l'ensemble de la période, à l'exception de l'année 2008. Les hommes représentent en moyenne 64 % de la diplomation totale. À long terme, la diplomation des femmes progresse plus rapidement que celle des hommes. Entre 1987 et 2024, le nombre de femmes diplômées augmente de 78 %, contre 27 % pour les hommes. Cette dynamique rejoint celle observée au baccalauréat, où la croissance de la diplomation féminine dépasse également celle des hommes. Pour les deux groupes, la diplomation atteint un sommet au milieu des années 2000, correspondant au pic de fréquentation observé à la maîtrise. Par la suite, les trajectoires divergent. Du côté des femmes, la diplomation diminue puis se stabilise à un niveau inférieur, oscillant autour de 50 diplômées par année. Chez les hommes, la diplomation affiche plutôt une tendance à la baisse à long terme après ce sommet, bien que cette évolution demeure marquée par d'importantes fluctuations annuelles. Dans l'ensemble, ces dynamiques se traduisent par une diminution modeste de l'écart de diplomation entre les hommes et les femmes. Celui-ci passe d'une moyenne de 40 diplômés par année entre 1987 et 2024, à 27 entre 2005 et 2024. Comme au baccalauréat, la progression de la part des femmes parmi les diplômés en sciences économiques est plus rapide que celle observée du côté de la fréquentation à la maîtrise.

Les diplômés par statut légal reproduisent largement la recomposition observée dans la fréquentation : baisse des citoyens, hausse des résidents temporaires, et profil en cloche des résidents permanents (figure 32). Le nombre de diplômés citoyens canadiens diminue de 68 % entre le pic de 2004 et 2024. À l'inverse, la diplomation des résidents temporaires augmente de 40 % sur la même période.

La baisse des diplômés citoyens est concentrée dans le réseau francophone, tandis que la croissance récente du réseau anglophone est surtout portée par les résidents temporaires (figure 33). Le nombre de diplômés citoyens canadiens chute de 64 % entre 1987 et 2024, alors que la diplomation des citoyens canadiens demeure relativement stable dans le réseau anglophone, s'établissant en moyenne à 14 par année. Du côté des résidents temporaires, la diplomation augmente dans les deux réseaux, atteignant des niveaux comparables à ceux des citoyens canadiens diplômés dans le réseau francophone à partir de 2017. Ainsi, la croissance récente de la diplomation dans le réseau anglophone est principalement attribuable aux résidents temporaires. Enfin, la diplomation des résidents permanents suit une trajectoire semblable à celle observée pour la fréquentation à la maîtrise, marquée par une progression jusqu'au milieu des années 2000, puis un repli par la suite.

#### 3.2.4 Comparaison avec d'autres programmes de maîtrise

Cette section propose une mise en perspective des tendances observées dans les programmes de maîtrise en sciences économiques en les comparant à celles de la finance et des sciences comptables. Le choix de ces deux domaines, plutôt que d'autres disciplines des sciences sociales, repose sur les motifs exposés à la section 3.1.4 : proximité du socle quantitatif et confusion fréquente, dans la perception du public, entre les sciences économiques et les sciences de la gestion. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure les dynamiques constatées en sciences économiques s'inscrivent dans des évolutions plus générales des études de deuxième cycle, ou relèvent au contraire de caractéristiques propres à ce programme. Les comparaisons qui suivent visent donc à situer la trajectoire des sciences économiques au regard de programmes voisins sur les plans disciplinaire et institutionnel.

Alors que les programmes de finance et de sciences comptables connaissent une croissance soutenue de leurs effectifs sur l'ensemble de la période, ceux des programmes de sciences

économiques stagnent puis déclinent après le milieu des années 2000 (figure 34). Jusqu'en 1995-1996, les sciences économiques constituent pourtant le programme le plus fréquenté des trois. Cette configuration s'inverse rapidement par la suite, les sciences comptables prenant durablement le relais, suivies par la finance. Entre 2000-2001 et 2024-2025, les effectifs en sciences économiques diminuent de 9 %, tandis qu'ils augmentent fortement en finance (+242 %) et en sciences comptables (+182 %). En fin de période, les sciences économiques deviennent ainsi non seulement le programme le moins peuplé à la maîtrise parmi les programmes considérés, mais aussi celui pour lequel l'écart avec les autres domaines s'est le plus accentué.

La figure 35 montre que le réseau francophone accueille la vaste majorité des étudiants de maîtrise en finance et en sciences comptables, alors que la différence entre les deux réseaux linguistiques est moindre pour les programmes de sciences économiques. En finance et en sciences comptables, la croissance observée à la maîtrise est largement imputable au réseau francophone, dont les effectifs augmentent de façon soutenue sur l'ensemble de la période. À l'inverse, en sciences économiques, le réseau francophone affiche une tendance à la baisse à long terme. Du côté du réseau anglophone, les trajectoires demeurent relativement stables pour les trois programmes, malgré des fluctuations temporaires : la finance et les sciences comptables présentent une phase de progression suivie d'un repli récent, tandis que les sciences économiques se maintiennent à un niveau durablement plus faible.

Comme en sciences économiques, les hommes demeurent majoritaires dans les programmes de finance à la maîtrise (figure 36), un constat cohérent avec les dynamiques observées au baccalauréat. Depuis 2000-2001, les femmes représentent en moyenne 37 % des effectifs en sciences économiques et 40 % en finance. Malgré ces niveaux comparables, les trajectoires diffèrent entre les deux programmes : en finance, les effectifs féminins affichent une tendance à la hausse, tandis qu'ils stagnent en sciences économiques. Les sciences comptables présentent un profil distinct. Depuis la fin des années 1990, les femmes y sont majoritaires, représentant en moyenne 53 % des effectifs depuis 2000-2001.

La figure 37 compare la composition des effectifs à la maîtrise selon le statut légal des étudiants dans le réseau anglophone, pour les trois programmes considérés. En sciences économiques et en finance, les volumes d'étudiants citoyens canadiens et de résidents temporaires sont globalement



comparables sur l'ensemble de la période. Toutefois, en sciences économiques, les résidents temporaires sont généralement plus nombreux que les citoyens canadiens à partir de 2012-2013. En finance, la situation inverse prévaut, les citoyens canadiens demeurant majoritaires, sauf durant la période 2014-2015 à 2019-2020 où les résidents temporaires deviennent plus nombreux. Les sciences comptables se distinguent nettement des deux autres programmes. Dans le réseau anglophone, les effectifs à la maîtrise reposent presque exclusivement sur des citoyens canadiens, les résidents temporaires y demeurant peu nombreux sur l'ensemble de la période observée.

La figure 38 met en évidence des dynamiques sensiblement différentes dans le réseau francophone. Contrairement au réseau anglophone, les sciences économiques y constituent le programme où l'écart entre citoyens canadiens et résidents temporaires est le plus faible. À partir de 2022-2023, les résidents temporaires y deviennent même plus nombreux que les citoyens canadiens, un phénomène qui ne s'observe pas dans les deux autres programmes. Les sciences économiques se distinguent également par une diminution à long terme du nombre de citoyens canadiens, alors que les effectifs citoyens augmentent fortement en finance et, plus encore, en sciences comptables. Dans ces deux programmes, on observe aussi une progression des résidents temporaires, particulièrement marquée à partir de 2018-2019, bien que ceux-ci demeurent nettement minoritaires par rapport aux citoyens canadiens. Dans l'ensemble, le réseau francophone accentue ainsi le contraste entre les sciences économiques et les deux autres programmes, tant en matière de niveau que de composition par statut légal.

## 4. Résultats des entrevues

Nous avons réalisé 18 entrevues semi-dirigées auprès de professeurs provenant de l'ensemble des universités québécoises offrant des programmes de baccalauréat et de maîtrise en sciences économiques. Les répondants ont été interrogés sur leur perception de l'évolution de la population étudiante depuis le début de leur carrière. La diversité des profils — professeurs, directeurs et anciens directeurs — nous a permis de recueillir des informations couvrant plusieurs décennies. Nous avons également interrogé six employeurs. Les résultats sont présentés selon les principaux thèmes émergents des entrevues.

### 4.1 Perception du profil des étudiants

Les entrevues menées auprès des responsables de départements mettent en évidence une transformation progressive du profil des étudiants inscrits en sciences économiques, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise. Les effectifs globaux ne suggèrent pas un effondrement structurel des inscriptions. Les enjeux soulevés relèvent plutôt d'une modification qualitative du bassin étudiant, marqué par une plus grande hétérogénéité des profils, un décalage entre attentes et exigences réelles du programme, ainsi qu'une diversification accrue des trajectoires.

#### 4.1.1 Préparation scolaire

Un élément récurrent concerne la préparation des étudiants. Bien que les données quantitatives indiquent une légère augmentation de la cote de rendement collégial moyenne, plusieurs professeurs observent sur le terrain une dispersion accrue des compétences, notamment en mathématiques et en statistiques. Les cours méthodologiques de première année sont fréquemment décrits comme un point de rupture pour une proportion importante d'étudiants.

Le taux d'attrition est estimé, selon les établissements, entre 30 % et 50 %. Cette attrition est souvent attribuée à un décalage entre les attentes initiales des étudiants et la nature fortement quantitative du programme. Plusieurs découvriraient tardivement l'importance de la modélisation, des mathématiques et de l'économétrie, ce qui contribuerait aux abandons précoces ou aux réorientations vers des disciplines connexes.

À la maîtrise, les enjeux liés à la préparation et à la diversité des profils se reproduisent. Plus de 60 % des professeurs mentionnent un manque de temps et de ressources pour offrir une formation approfondie aux bases de la recherche, particulièrement dans les programmes sans mémoire. La

maîtrise avec mémoire est perçue comme assurant une meilleure qualité de formation et une base plus solide en recherche, mais l'encadrement demeure limité par les contraintes professorales.

#### 4.1.2 Étudiants étrangers

Près des deux tiers des répondants soulignent une transformation marquée du profil des étudiants étrangers. Selon certains intervenants, une proportion importante de ces étudiants serait aujourd'hui moins bien préparée qu'auparavant et éprouverait davantage de difficultés à maintenir le rythme des cours.

Les enjeux d'intégration sont également mentionnés. Les différences entre étudiants locaux et étrangers sont décrites comme marquées, tant sur le plan scolaire que sur celui de l'adaptation au milieu universitaire. Certains participants estiment qu'une mise à niveau serait nécessaire pour assurer une meilleure réussite.

Une confusion entre sciences économiques et sciences de la gestion est aussi observée chez certains étudiants étrangers, ces dernières étant perçues comme moins mathématiques. Ce malentendu contribuerait au décalage entre attentes initiales et exigences réelles du programme.

Enfin, un constat transversal ressort des entrevues : la survie financière de plusieurs départements dépend fortement des étudiants étrangers, qui représentent une importante proportion des étudiants en sciences économiques.

#### 4.1.3 Compréhension de la discipline et attentes initiales

La majorité des répondants évoquent une méconnaissance persistante de la nature spécifique des sciences économiques. La distinction entre économie et administration serait parfois floue, tant au cégep que chez les étudiants entrant à l'université. Cette proximité perçue avec les sciences de la gestion contribuerait à entretenir une représentation imprécise du contenu du programme.

Dans certains cas, le programme de sciences économiques serait perçu comme une filière de transition pour des étudiants n'ayant pas été admis en administration, servant de « salle d'attente » vers les écoles de gestion. Cette situation amplifierait les phénomènes de désajustement une fois que les étudiants comprennent mieux les exigences théoriques et quantitatives du cursus.

#### 4.1.4 Effets postpandémie

Plus de la moitié des répondants mentionnent les effets de la pandémie comme un facteur ayant influencé les comportements étudiants. Plusieurs observent une baisse d'assiduité, une présence réduite en classe, des difficultés accrues d'organisation du travail et une perte d'autonomie. Bien que ces constats ne se reflètent pas nécessairement dans les notes, ils sont mentionnés de manière récurrente et sont perçus comme ayant complexifié les enjeux de persévérance et de réussite.

#### **4.2 Perception de la formation et caractéristiques institutionnelles**

La formation en sciences économiques demeure centrée sur un noyau disciplinaire stable — microéconomie, macroéconomie et économétrie — avec une approche rigoureuse. Le contenu des cours et les manuels utilisés ont peu changé au fil du temps. Depuis la fin des années 1990, plusieurs départements ont toutefois introduit de nouvelles concentrations, notamment en économie de l'environnement et en finance-économie, ainsi que des cours en apprentissage automatique et en optimisation. Les programmes comportant une filière dite « *honours* » attirent généralement des étudiants plus performants.

La formation offerte au cégep est décrite comme très inégale. Le contenu peut varier considérablement d'un établissement à l'autre, tant dans sa profondeur que dans son orientation. Certains répondants estiment que ce qui est enseigné au cégep peut constituer une barrière à l'attractivité du programme universitaire, en raison d'une orientation jugée trop administrative ou éloignée de la « véritable » science économique. À l'inverse, dans certaines universités, le contenu enseigné au cégep est jugé équivalent à celui de la première année universitaire, ce qui soulève des questions quant à la progression des apprentissages et à la cohérence entre les niveaux d'enseignement.

Les opinions divergent également quant à l'emplacement institutionnel optimal du département de sciences économiques au sein de l'université. Certains privilégient son ancrage dans les sciences sociales, d'autres soulignent des synergies possibles avec la science politique, tandis que certains estiment qu'un rapprochement avec les sciences formelles ou fondamentales serait cohérent compte tenu des méthodes statistiques et économétriques communes.

### **4.3 Perception des débouchés et utilité de la formation**

Tous les répondants estiment que les diplômés en sciences économiques se placent bien sur le marché du travail. Le marché est décrit comme étant à l'équilibre. Les diplômés de maîtrise bénéficient d'un excellent taux de placement et de salaires compétitifs. Les employeurs mentionnés incluent notamment la Banque du Canada, le Bureau de la concurrence, le FMI, le Groupe d'analyse et diverses firmes de consultation privées.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les diplômés du baccalauréat se placent également bien dans des postes d'entrée. Le placement s'effectue largement par le réseau des anciens étudiants, qui recrutent en contactant leurs anciens professeurs. Les chargés de cours participent aussi à ces processus.

Les opinions divergent quant au statut professionnel associé au baccalauréat. Certains estiment qu'un diplômé du premier cycle ne peut pas être qualifié d'économiste, alors que d'autres considèrent qu'il peut occuper un rôle d'économiste junior. Pour plusieurs, la maîtrise constitue le minimum requis pour accéder pleinement au marché du travail.

Les trajectoires varient selon les universités : certaines favorisent des profils axés sur la recherche, et d'autres, des profils plus appliqués. Tous les répondants s'entendent néanmoins pour dire que la formation en économie constitue une excellente base analytique et qu'elle permet de développer une capacité de raisonnement structuré applicable à de nombreux domaines.

La majorité des répondants estiment qu'il n'est pas nécessaire de former davantage d'économistes. Selon eux, le marché est équilibré; le principal enjeu concerne la qualité des étudiants.

### **4.4 Ordre professionnel ou association**

Les avis sont partagés quant à la création éventuelle d'un ordre professionnel. Plusieurs participants expriment des réticences, estimant qu'un tel mécanisme introduirait une barrière incompatible avec le libre marché des idées. Ils soulignent également la difficulté de définir une faute professionnelle en économie, considérant la discipline davantage comme une façon de penser que comme une profession réglementée.

D'autres estiment toutefois qu'une meilleure reconnaissance institutionnelle pourrait accroître l'attractivité de la profession et clarifier son identité. Certaines propositions incluent l'établissement d'une liste de concepts devant être maîtrisés ou la mise en place d'un examen commun, à l'image du CFA. Les opinions demeurent toutefois divergentes, compte tenu de la diversité des spécialités.

#### **4.5 Entrevues des employeurs**

Les milieux de pratique interrogés expriment une appréciation globalement positive de la formation reçue par les diplômés de maîtrise en économie. Les diplômés sont perçus comme possédant de solides compétences analytiques et une bonne maîtrise des outils d'économétrie et d'analyse de données, souvent jugées essentielles dans les postes d'économistes et d'analystes.

Les compétences les plus recherchées comprennent une formation rigoureuse en microéconomie, macroéconomie et économétrie, la capacité de résoudre des problèmes complexes, l'exploitation de banques de données et la programmation. Les employeurs attachent également de l'importance aux habiletés communicationnelles, au raisonnement critique, à l'autonomie et au travail d'équipe.

Plusieurs employeurs, notamment dans le secteur public québécois, rapportent des difficultés à recruter des profils spécialisés en politiques publiques ou en analyse quantitative avancée. Ces enjeux semblent moins liés à un manque absolu de diplômés qu'à une inadéquation entre les compétences recherchées, les exigences des postes — par exemple, la maîtrise d'outils économétriques et l'expérience en analyse appliquée — et les profils disponibles.

Enfin, plusieurs interlocuteurs insistent sur l'importance d'intégrer davantage de thématiques contemporaines, comme l'intelligence artificielle, la transition énergétique ou les inégalités, afin de mieux arrimer la formation universitaire aux préoccupations émergentes du monde professionnel.

#### **4.6 Constats généraux**

Quatre constats transversaux émergent des entrevues des répondants du milieu universitaire :

- **Transformation qualitative plutôt que quantitative du bassin étudiant** : les entrevues ne révèlent pas un problème majeur de volume d'inscriptions, mais une transformation du

profil des étudiants. Les enjeux concernent principalement l'hétérogénéité croissante des compétences, la préparation méthodologique et le décalage entre attentes initiales et exigences réelles des programmes.

- **Déficit perçu de préparation et dispersion des compétences** : un consensus émerge quant à la dispersion accrue des compétences en mathématiques et en statistiques. Les cours de première année jouent un rôle de filtre important, contribuant à des taux d'attrition élevés. À la maîtrise, les enjeux de préparation et d'encadrement demeurent présents, particulièrement dans les programmes sans mémoire.
- **Rôle central et dépendance aux étudiants étrangers** : les étudiants étrangers occupent une place déterminante dans plusieurs départements. Toutefois, leur intégration scolaire et institutionnelle est perçue comme un défi, et certains répondants soulignent des écarts de préparation. Cette situation crée une tension entre impératifs financiers et enjeux pédagogiques.
- **Méconnaissance persistante de la discipline** : une confusion fréquente entre sciences économiques et sciences de la gestion est observée, tant au cégep que chez les étudiants universitaires. Le programme est parfois perçu comme une voie transitoire vers l'administration. Cette représentation imprécise contribue au désajustement et à l'attrition.

#### **4.7 Pistes de solution proposées lors des entrevues**

Les participants avancent plusieurs pistes de réflexion :

- Accroître la présence médiatique des professeurs présentés explicitement comme économistes et renforcer la participation aux débats publics, avec un rôle accru pour l'association des économistes.
- Redonner davantage de place à la logique et au raisonnement dans les cégeps, avec moins d'accent sur certaines disciplines comme la philosophie et la littérature, et moins d'accent sur les mathématiques au profit de la réflexion structurée.
- Attirer davantage d'étudiants provenant des sciences.

- Mieux faire connaître le rôle de l'économiste au cégep, notamment par des présentations données par des professeurs et des professionnels.
- Développer des passerelles permettant aux étudiants de cégep de suivre un cours universitaire.

## 5. Conclusion

Ce rapport dresse un portrait détaillé et longitudinal de la formation universitaire en sciences économiques au Québec. L'analyse conjointe des données administratives et des entrevues permet de dégager un diagnostic nuancé : la discipline ne traverse pas une crise de débouchés, mais elle fait face à des transformations structurelles importantes qui soulèvent des enjeux stratégiques, en particulier pour le réseau francophone.

Au baccalauréat, les effectifs en sciences économiques ont progressé au cours des dernières décennies, à un rythme supérieur à celui de l'ensemble des programmes universitaires. Cette croissance masque toutefois une recomposition profonde : elle est largement concentrée dans les universités anglophones, alors que les établissements francophones connaissent un recul marqué du nombre de citoyens canadiens inscrits. Parallèlement, la part des résidents temporaires augmente dans les deux réseaux, mais de manière particulièrement importante dans le réseau anglophone. Ces dynamiques modifient progressivement le centre de gravité de la formation en économie au Québec et posent un enjeu de capacité de formation en français à moyen et long terme.

À la maîtrise, le constat est plus préoccupant. Après un sommet au milieu des années 2000, les effectifs déclinent de façon soutenue, surtout dans le réseau francophone. La baisse du nombre de citoyens canadiens y est marquée, tandis que la croissance relative du nombre de résidents temporaires contribue à une recomposition du bassin étudiant. Cette évolution contraste avec celle observée dans des disciplines connexes, notamment la finance et les sciences comptables, qui connaissent une expansion plus soutenue. Les sciences économiques apparaissent ainsi en perte de vitesse relative au deuxième cycle.



Les données sur le placement et les rendements ne suggèrent pas une pénurie généralisée d'économistes. Les diplômés de maîtrise affichent des taux d'insertion élevés et des perspectives salariales favorables. Les employeurs rencontrés expriment d'ailleurs une appréciation positive des compétences analytiques et quantitatives des diplômés. Les tensions observées semblent davantage sectorielles que structurelles et concernent certains profils spécialisés plutôt qu'un manque global de diplômés.

L'enjeu central qui se dégage de l'ensemble des analyses est donc celui de l'attractivité perçue de la discipline. Les entrevues révèlent une méconnaissance persistante du contenu réel des programmes et des débouchés professionnels associés à la formation en économie. La discipline demeure parfois perçue comme abstraite, exigeante ou mal définie, et souffre d'une visibilité limitée dans l'espace public. Le problème semble ainsi se situer en amont, au niveau de l'information, de l'orientation et de l'image de la profession, plutôt qu'au niveau de la demande du marché du travail.

Enfin, la survie et le dynamisme de plusieurs départements apparaissent de plus en plus dépendants des étudiants étrangers, ce qui rend désormais l'évolution des politiques d'immigration déterminante pour l'équilibre futur de la formation en sciences économiques au Québec. Parallèlement, l'émergence rapide de l'intelligence artificielle et des technologies avancées de traitement des données constitue un facteur structurant pour l'avenir de la discipline. Sans que ses effets soient encore pleinement mesurés, l'IA est appelée à transformer les pratiques professionnelles des économistes, les compétences attendues sur le marché du travail et les modalités d'enseignement. Ces évolutions soulèvent des questions fondamentales quant à l'adaptation des programmes, au positionnement méthodologique de la discipline et à la formation des prochaines cohortes.

En somme, la formation en sciences économiques au Québec demeure pertinente et offre des perspectives professionnelles solides. Toutefois, les transformations observées appellent une réflexion stratégique sur l'attractivité, la visibilité et le positionnement de la discipline, en particulier dans le réseau francophone. Les recommandations qui suivent s'inscrivent dans cette perspective.

## 6. Recommandations

Les constats présentés dans ce rapport indiquent que les difficultés observées en sciences économiques au Québec ne relèvent pas principalement d'une faiblesse des débouchés professionnels, mais plutôt d'enjeux d'attractivité, de connaissance de la discipline, de préparation scolaire, de composition du bassin étudiant et de positionnement institutionnel. Les recommandations qui suivent répondent d'abord aux principaux constats issus de l'analyse quantitative et qualitative du rapport. Elles visent notamment à élargir et à consolider le bassin local de formation en sciences économiques, en particulier dans le réseau francophone, afin de mieux répondre à moyen et long terme aux besoins de recrutement et de rétention des administrations publiques québécoises. Elles sont suivies d'une recommandation à portée transversale, visant à doter la profession d'un organe capable d'en coordonner la mise en œuvre, d'en assurer la cohérence et d'en soutenir l'adaptation à l'évolution des pratiques de la discipline.

### **Recommandation 1 : mettre en place une stratégie concertée de valorisation et de promotion des sciences économiques au Québec**

Cette recommandation vise à corriger la méconnaissance persistante de la discipline économique, sa confusion fréquente avec les sciences de la gestion, ainsi que la faible visibilité de ses débouchés professionnels. Les constats du rapport suggèrent que les difficultés observées relèvent moins d'un manque de pertinence de la formation que d'un déficit de compréhension de son contenu, de ses exigences et de ses applications concrètes. Une action structurée en matière de promotion apparaît ainsi nécessaire pour améliorer l'attractivité de la discipline auprès des étudiants du collégial et du premier cycle universitaire.

La mise en œuvre de cette recommandation pourrait prendre la forme d'un plan concerté réunissant les départements de sciences économiques, les établissements collégiaux, les employeurs et les instances représentatives de la profession. Un tel plan pourrait comprendre :

- des activités d'information dans les cégeps,
- la diffusion de contenus présentant les carrières accessibles après des études en économie,
- une présence médiatique accrue des économistes dans l'espace public,
- la mise en valeur de parcours professionnels diversifiés dans les secteurs public, privé et parapublic.

L'objectif serait de rendre la discipline plus visible, plus intelligible et plus concrète pour les étudiants potentiels.

### **Recommandation 2 : déployer une stratégie spécifique de relance du bassin francophone**

En prolongement de la recommandation précédente, cette sous-recommandation vise à répondre plus spécifiquement au déclin structurel du bassin francophone en sciences économiques, particulièrement marqué au baccalauréat. Le rapport met en évidence un recul de long terme des citoyens canadiens inscrits dans les établissements francophones, pendant que la croissance des effectifs se concentre largement dans les universités anglophones. Cette dynamique soulève un enjeu important quant à la capacité du Québec à maintenir une offre de formation solide en sciences économiques en français. Sa mise en œuvre pourrait passer par :

- un recrutement ciblé dans les cégeps francophones,
- l'octroi de bourses d'entrée et de persévérance,
- l'organisation d'activités de découverte disciplinaire en français,
- la création de mécanismes de liaison plus étroits entre cégeps et universités,
- le suivi régulier d'indicateurs portant sur les inscriptions, la rétention et la diplomation dans le réseau francophone.

### **Recommandation 3 : renforcer les mécanismes de transition et d'accompagnement entre le cégep et l'université**

Cette recommandation vise à répondre aux enjeux de préparation méthodologique, à l'hétérogénéité croissante des compétences en mathématiques et en statistiques, ainsi qu'aux taux d'attrition élevés observés en début de parcours. Les entretiens réalisés dans le cadre du rapport montrent qu'une part importante des difficultés rencontrées par les étudiants tient au décalage entre la représentation qu'ils se font du programme et les exigences réelles de la formation, notamment sur le plan quantitatif. L'enjeu n'est donc pas seulement scolaire, mais aussi informationnel et pédagogique. La mise en œuvre pourrait inclure :

- des tests diagnostiques non éliminatoires à l'entrée,
- des modules préparatoires en mathématiques, statistiques et raisonnement logique,
- des activités passerelles entre cégep et université,

- des mécanismes de tutorat par les pairs ainsi qu'un accompagnement renforcé durant la première année.

Une telle approche permettrait non seulement de soutenir la réussite, mais aussi de réduire les abandons liés à une mauvaise compréhension des attentes du programme ou à une transition scolaire insuffisamment soutenue.

**Recommandation 4 : repositionner la maîtrise en sciences économiques comme un levier stratégique de formation avancée**

Cette recommandation répond à la situation particulièrement préoccupante observée à la maîtrise. Le rapport montre en effet une baisse des effectifs depuis le milieu des années 2000, particulièrement dans le réseau francophone, ainsi qu'une dépendance accrue aux étudiants étrangers pour le maintien des cohortes. Cette évolution fragilise la capacité du Québec à former localement une relève hautement qualifiée en économie, notamment pour les besoins des administrations publiques, des organismes de recherche et des milieux professionnels spécialisés.

La relance de la maîtrise pourrait passer par une révision de l'offre de formation afin d'en accroître la lisibilité et la valeur ajoutée. Cela pourrait inclure des profils plus clairement définis, des cheminements orientés vers les politiques publiques, l'analyse appliquée, la prévision et l'exploitation des données, ainsi que des partenariats renforcés avec les ministères, organismes publics et employeurs susceptibles d'accueillir des stagiaires ou de contribuer à l'encadrement des étudiants.

**Recommandation transversale : reconnaître le titre d'économiste et créer une instance permanente de coordination de la profession**

Les recommandations précédentes répondent directement aux principaux enjeux mis en évidence dans ce rapport : le déficit de visibilité de la discipline, la fragilisation du bassin francophone, les difficultés de transition vers l'université et l'affaiblissement de la fréquentation au deuxième cycle. Leur mise en œuvre durable suppose toutefois l'existence d'une instance capable d'en assurer la coordination, la continuité et le portage institutionnel.

Nous proposons donc la mise en place d'une instance permanente de coordination, de reconnaissance et de valorisation de la profession d'économiste au Québec. Cette instance

pourrait prendre la forme d'un ordre professionnel, ou d'un organisme doté d'un mandat formel de protection du titre, de représentation collective et de structuration de la profession.

L'enjeu principal n'est pas seulement la reconnaissance symbolique du titre d'économiste. Il s'agit de répondre à une défaillance de coordination dans le système actuel de formation et de représentation de la discipline. Les départements universitaires évoluent dans un contexte où le financement dépend largement du volume d'inscriptions, ce qui les place en concurrence pour attirer les étudiants. Cette structure d'incitatifs ne favorise pas l'investissement collectif dans la visibilité de la discipline, la clarification de son périmètre par rapport aux sciences de la gestion, ni la coordination des efforts de promotion auprès des cégeps, des employeurs et du grand public.

La visibilité collective de la profession possède ainsi les caractéristiques d'un bien collectif : tous les départements bénéficieraient d'une meilleure reconnaissance de l'économie comme discipline et comme champ professionnel, mais aucun n'a individuellement intérêt à en assumer seul les coûts. Les associations professionnelles existantes, notamment l'Association des économistes québécois, jouent déjà un rôle utile de réseautage et d'animation du débat économique. Elles ne disposent toutefois pas du mandat formel ni des leviers institutionnels nécessaires pour structurer durablement la profession à l'échelle du Québec.

La création d'une telle instance se justifie aussi par certaines caractéristiques propres à la pratique de l'économie. Celle-ci mobilise des connaissances spécialisées, exige un jugement autonome et produit des analyses dont la qualité est souvent difficile à évaluer pour des non-spécialistes. Elle s'exerce fréquemment à partir de renseignements sensibles ou confidentiels et peut orienter des décisions ayant des conséquences importantes pour les organisations, les administrations publiques et la collectivité. Ces éléments indiquent qu'il existe un espace réel pour un encadrement plus formel de la profession d'économiste au Québec.

Cette proposition peut sembler contradictoire avec certaines opinions exprimées en entrevue, où plusieurs répondants ont manifesté des réserves à l'égard d'un encadrement formel de la profession. Ces réserves doivent toutefois être interprétées avec précision. Elles semblent viser principalement une conception restrictive ou corporatiste de l'ordre professionnel, qui limiterait l'accès à la profession ou rigidifierait les parcours. Or, la recommandation formulée ici vise d'abord des fonctions de coordination, de protection du titre, de représentation collective et d'évolution

de la formation. Elle ne suppose pas nécessairement une fermeture de l'accès à la pratique, mais plutôt la création d'un point d'ancrage institutionnel capable de soutenir la profession dans son ensemble.

La littérature économique sur la réglementation des professions met d'ailleurs en évidence cette distinction. Les travaux théoriques sur les asymétries d'information, notamment ceux de Leland (1979) et Shapiro (1986), montrent que certains mécanismes d'encadrement peuvent améliorer le bien-être collectif lorsque la qualité des services est difficile à observer. À l'inverse, les analyses empiriques synthétisées par Kleiner (2006) rappellent que les dispositifs restrictifs peuvent nuire à la concurrence et à la mobilité lorsqu'ils limitent l'entrée sans générer de gains de qualité substantiels. La proposition formulée ici s'inscrit dans la première logique plutôt que dans la seconde : il ne s'agit pas de restreindre l'accès à la profession, mais de doter les économistes d'un cadre collectif permettant de mieux définir, représenter et faire évoluer leur expertise.

Les principales fonctions d'une telle instance pourraient être regroupées autour de trois mandats.

#### Visibilité et représentation de la profession

Elle aurait d'abord pour mandat de promouvoir et de valoriser la profession d'économiste auprès du public, des étudiants, des cégeps, des employeurs et des pouvoirs publics. Elle pourrait contribuer à clarifier le rôle des économistes, leur champ d'expertise et leur contribution distinctive par rapport à des domaines voisins comme la gestion, la finance ou d'autres formations quantitatives appliquées. Elle offrirait aussi une représentation officielle de la profession auprès des instances gouvernementales, des établissements d'enseignement et des partenaires institutionnels.

#### Coordination et structuration de la profession

Cette instance pourrait ensuite coordonner les initiatives des départements universitaires en matière de promotion, d'information sur les débouchés, de valorisation de la formation et de suivi des besoins du marché du travail. Elle pourrait aussi contribuer à définir un noyau commun de compétences professionnelles servant de repère pour la formation, la pratique et la reconnaissance de l'expertise économique. Enfin, elle pourrait offrir un cadre de formation

continue permettant aux économistes de maintenir et de développer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel.

#### Adaptation de la formation à l'évolution de la pratique

Un troisième mandat concernerait l'actualisation continue de la formation. L'essor du traitement de données, de la programmation et de l'intelligence artificielle transforme déjà la production, l'interprétation et la communication de l'information économique. Dans ce contexte, une instance professionnelle pourrait soutenir l'intégration rigoureuse de ces outils dans les parcours de formation, tout en préservant les exigences de jugement critique, de qualité analytique et de rigueur méthodologique qui caractérisent la discipline. Elle pourrait également favoriser la diffusion de standards de qualité et de bonnes pratiques en appui à une utilisation responsable des outils analytiques contemporains.

En ce sens, la création d'une instance permanente de reconnaissance et de coordination constituerait le mécanisme transversal susceptible d'assurer la cohérence, la continuité et le portage institutionnel des recommandations précédentes. Elle permettrait de relier plus étroitement les efforts de promotion de la discipline, les actions visant à améliorer la transition vers l'université, ainsi que le repositionnement et l'actualisation de la maîtrise. Son objectif rejoint ainsi la problématique centrale du rapport : consolider le bassin local de formation, en particulier francophone, qui alimente le recrutement et la rétention des économistes dans les ministères, organismes publics et autres institutions québécoises.

## Références

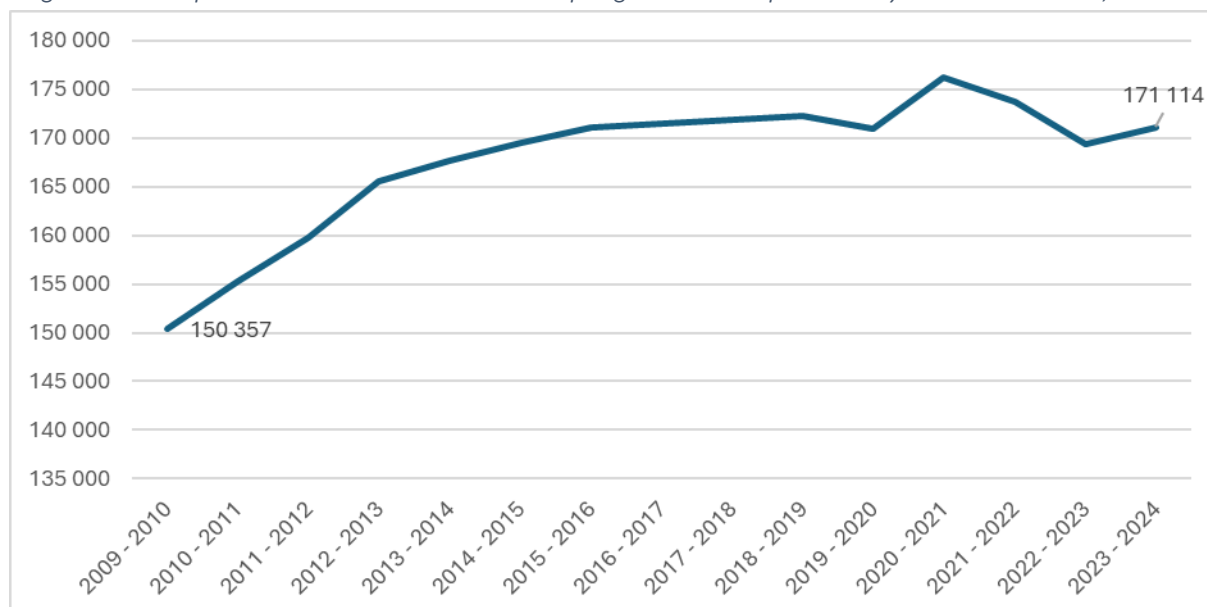
- Alekseeva, L., Azar, J., Giné, M., Samila, S. et Taska, B. (2021). The demand for AI skills in the labor market. *Labour Economics*, 71(C).
- Arnold, I. J. M. (2020). Gender and major choice within economics: Evidence from Europe. *International Review of Economics Education*, 35, 100191. <https://doi.org/10.1016/j.iree.2020.100191>
- Bayer, A. et Rouse, C. (2016). Diversity in the economics profession: A new attack on an old problem. *Journal of Economic Perspectives*, 30(4), 221-242. <https://doi.org/10.1257/jep.30.4.221>
- Becker, William E. et Greene, William H. (2001). Teaching statistics and econometrics to undergraduates. *Journal of Economic Perspectives*, 15(4), 169-182. <https://doi.org/10.1257/jep.15.4.169>
- Belzil, C., Hansen, J. et Pernaudet, J. (2024). Les déterminants cognitifs et non cognitifs du choix de filière et leur impact sur la phase initiale du cycle professionnel (2024RP-06, rapport de projet, CIRANO). <https://doi.org/10.54932/ZMCT9599>
- Belzil, C., Hansen, J. et Pernaudet, J. (2025). L'effet du coût des études supérieures sur les choix de filières stratégiques, scientifiques et mathématiques au Québec et au Canada (2025RP-05, rapport de projet, CIRANO). <https://doi.org/10.54932/GOTH7434>
- Berbegal-Mirabent, J. et Carpi, D. (2022). Why is it worth studying economics? A course proposal for non-economics students. *European Accounting and Management Review*, 9(1), 24-46. <https://doi.org/10.26595/eamr.2014.9.1.2>
- Bleemer, Z. et Mehta, A. (2022). Will studying economics make you rich? A regression discontinuity analysis of the returns to college major. *American Economic Journal Applied Economics*, 14(2), 1-22. <https://doi.org/10.1257/app.20200447>
- Calkins, L. N. et Welki, A. M. (2006). Factors that influence choice of major: Why some students never consider economics. *International Journal of Social Economics*, 33(8), 547-564. <https://doi.org/10.1108/03068290610678707>
- Cladera, M. (2021). Assessing the attitudes of economics students towards econometrics. *International Review of Economics Education*, 37, 100216. <https://doi.org/10.1016/j.iree.2021.100216>
- Einav, L. et Levin, J. (2014). Economics in the age of big data. *Science*, 346, 1243089. <https://doi.org/10.1126/science.1243089>
- Gallet, C., List, J. et Orazem, P. (2005). Cyclicalité and the labor market for economists. *Southern Economic Journal*, 72(2), 284. <https://doi.org/10.2307/20062112>
- Kleiner, M. M. (2006). Licensing occupations: Ensuring quality or restricting competition? W. E. Upjohn Institute for Employment Research, Kalamazoo, MI.
- Leland, H. E. (1979). Quacks, lemons, and licensing: A theory of minimum quality standards. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1328-1346. <https://doi.org/10.1086/260838>



- McConnell, C. R. (1980). Economics 101: Where do we stand? *The Journal of Economic Education*, 12(1), 15-22. <https://doi.org/10.1080/00220485.1980.10844961>
- Montmarquette, C., Cannings, K. et Mahseredjian, S. (2002). How do young people choose college majors? *Economics of Education Review*, 21(6), 543-556.
- Montmarquette, C. (2020). Les déterminants du choix du domaine d'études universitaires. Une revue de la littérature et identification de pistes d'interventions (2020RP-11, rapport de projet, CIRANO). <https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020RP-11>
- Mullin, J. (2022). Economics Is a Lucrative Major. *The Profession*, Third Quarter, 35.
- Nguyen, T. L., Nguyen, H. T., Nguyen, N. H., Nguyen, D. L., Nguyen, T. T. D. et Le, D. L. (2023). Factors affecting students' career choice in economics majors in the COVID-19 post-pandemic period: A case study of a private university in Vietnam. *Journal of Innovation & Knowledge*, 8(2), 100338. <https://doi.org/10.1016/j.jik.2023.100338>
- Pascual, R. F., Caballero Mariscal, D., Pinto, M. et Marín-Jiménez, A. E. (2025). Attitudes of university students toward statistics as a pathway to data literacy: A meta-analysis. *Journal of Statistics and Data Science Education*, 1-18. <https://doi.org/10.1080/26939169.2025.2475765>
- Savard, A., Soares Cavalcante, A. et Caprioara, D. (2022). L'enseignement des mathématiques dans les écoles secondaires du Québec : l'alignement entre les enseignants, les concepts mathématiques des programmes ministériels et les concepts mathématiques utilisés dans les emplois STIM (2022RP-08, rapport de projet, CIRANO). <https://doi.org/10.54932/MLDF5092>
- Schuetz, J., Sondergeld, V. et Weilage, I. (2024). The women in economics index—monitoring women economists' representation in leadership positions. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4785288>
- Shapiro, C. (1986). Investment, moral hazard, and occupational licensing. *The Review of Economic Studies*, 53(5), 843-862. <https://doi.org/10.2307/2297722>
- Stock, W. (2017). Trends in economics and other undergraduate majors. *American Economic Review*, 107(5), 644-649. <https://doi.org/10.1257/aer.p20171067>
- Weiss, D., Spitzer, M., Cronin, C. et Chin, N. (2024). Why college majors and selectivity matter: Major groupings, occupation specificity, and job skills. *Contemporary Economic Policy*, 42(2), 278-304. <https://doi.org/10.1111/coep.12634>
- Worthington, A. et Higgs, H. (2004). Factors explaining the choice of an economics major: the role of student characteristics, personality and perceptions of the profession. *International Journal of Social Economics*, 31(5/6), 593-613.

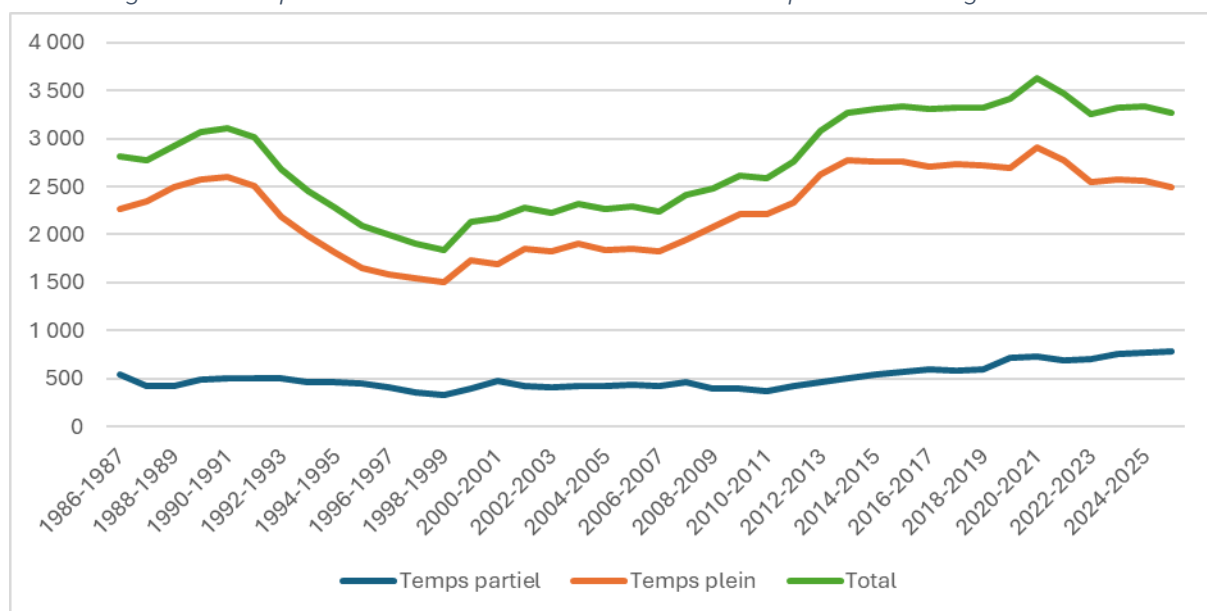
## Annexe A – Figures

Figure 1 : Fréquentation étudiante dans un programme de premier cycle universitaire, Québec



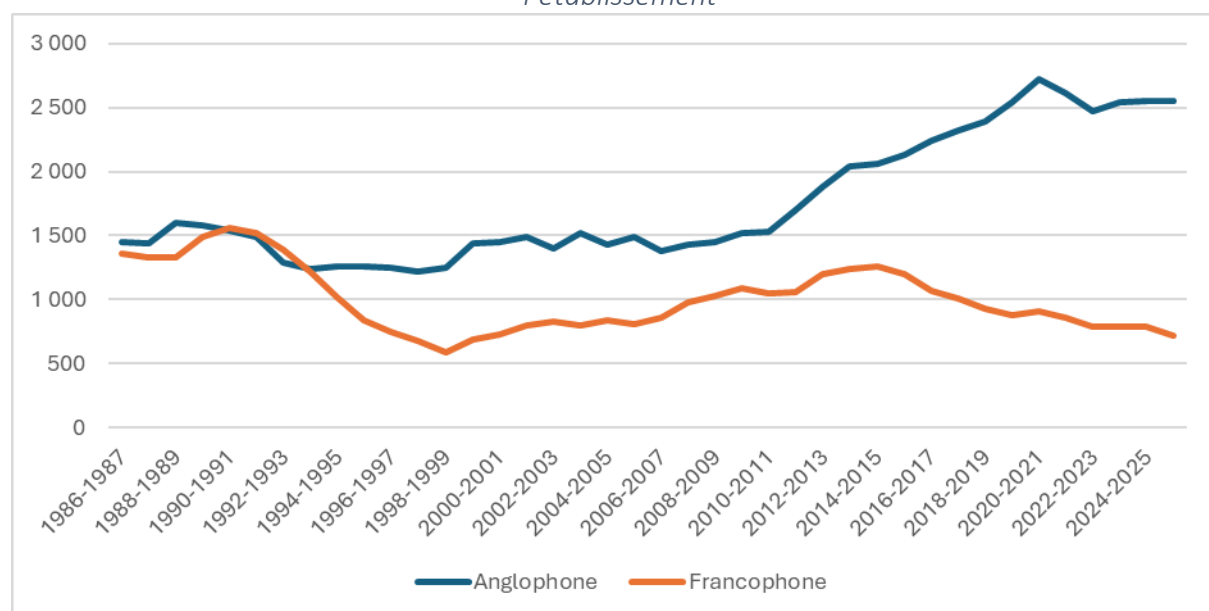
Note : Nombre d'étudiants inscrits au trimestre d'automne. Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0277-01 Effectifs postsecondaires, selon le domaine d'études détaillé, l'établissement, et les caractéristiques du programme et de l'étudiant.

Figure 2 : Fréquentation au baccalauréat en économie selon le régime d'étude



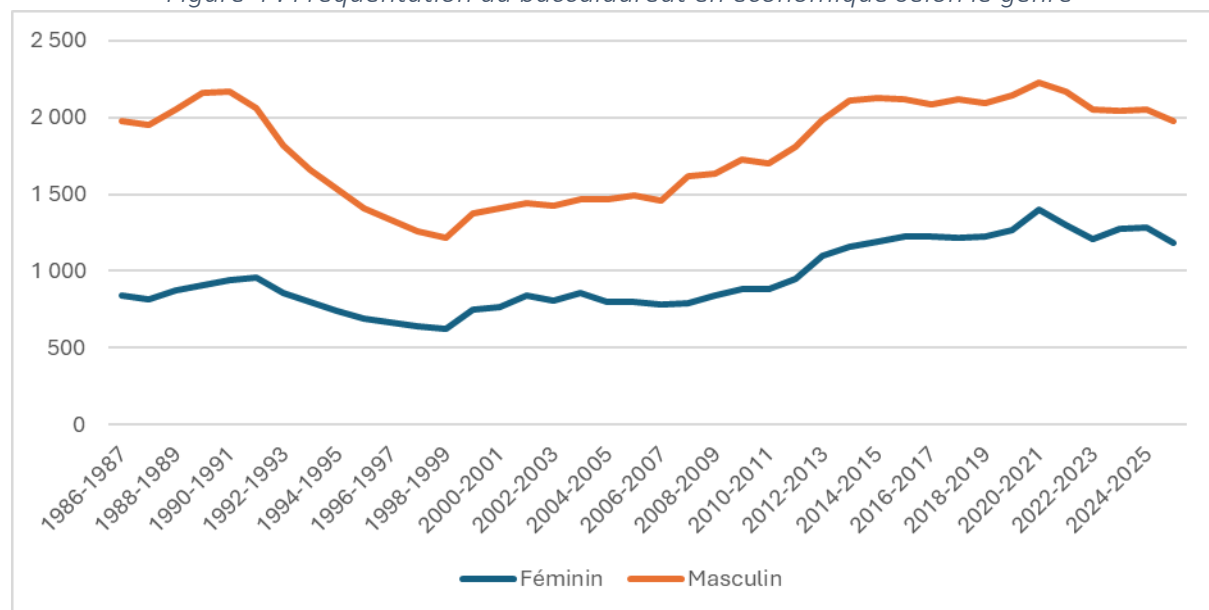
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 3 : Fréquentation au baccalauréat en économie selon le statut linguistique de l'établissement



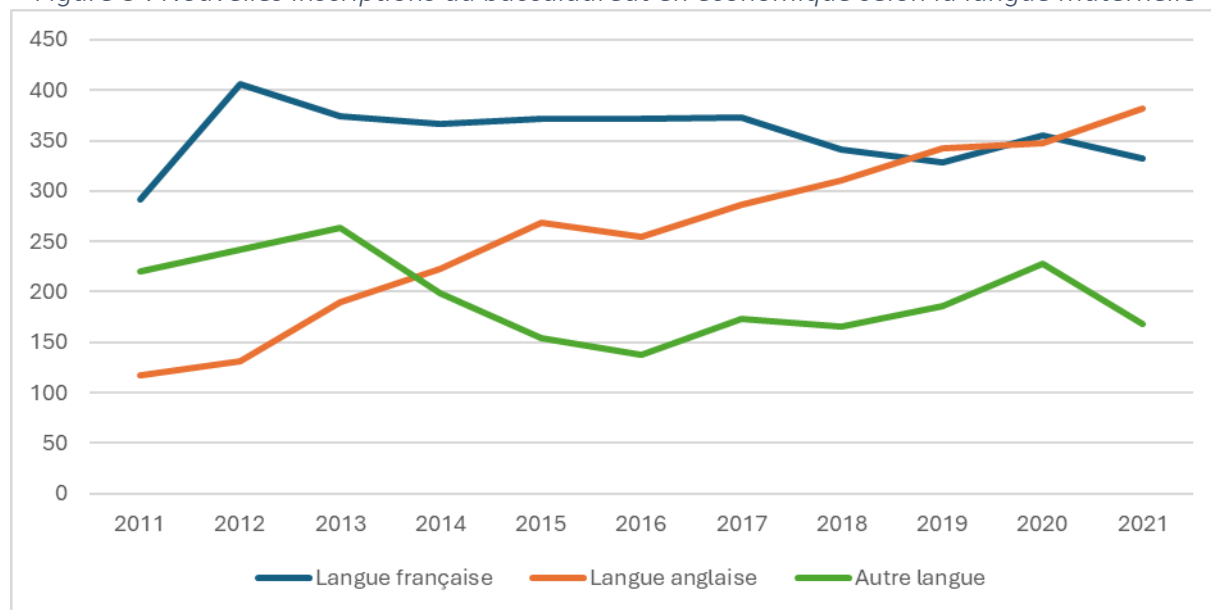
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 4 : Fréquentation au baccalauréat en économie selon le genre



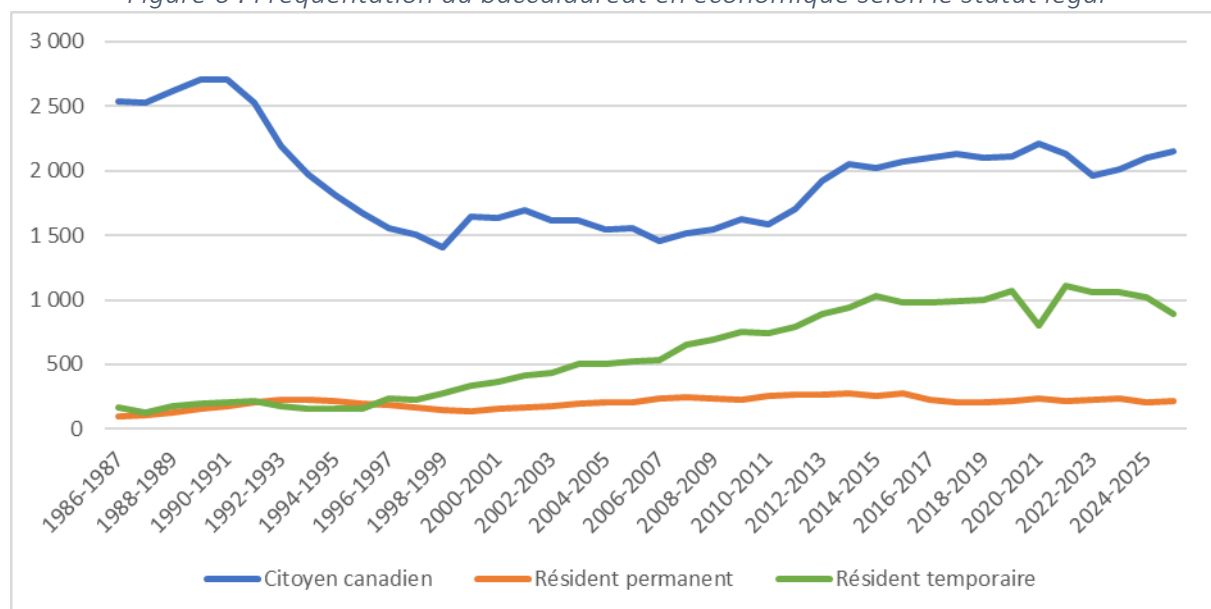
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 5 : Nouvelles inscriptions au baccalauréat en économie selon la langue maternelle



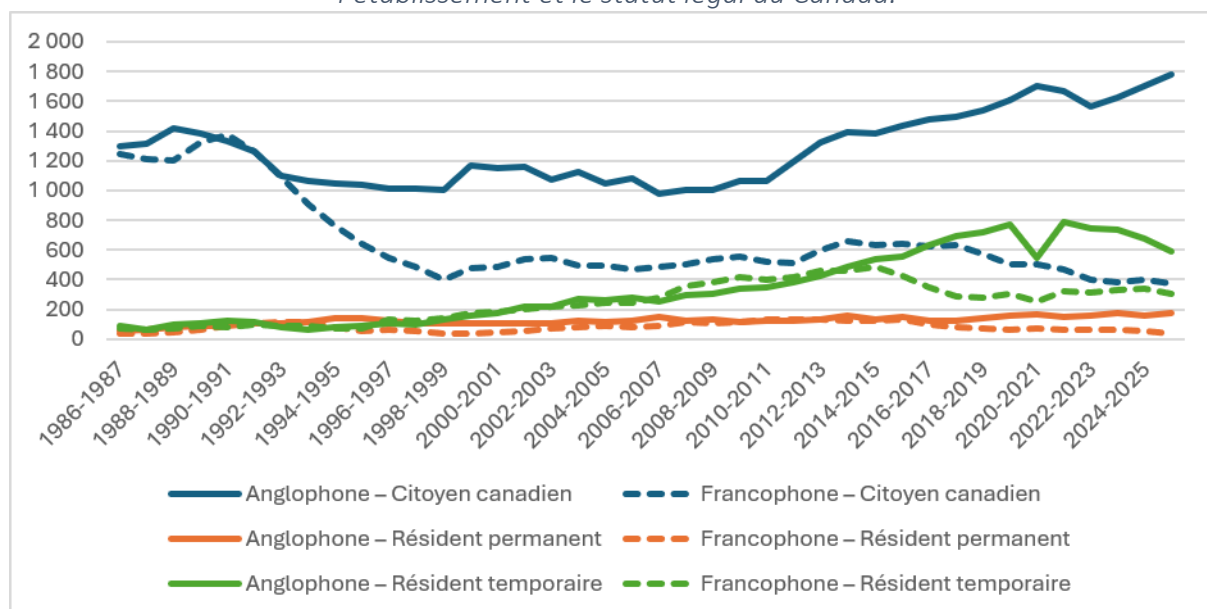
Sources : BCI.

Figure 6 : Fréquentation au baccalauréat en économie selon le statut légal



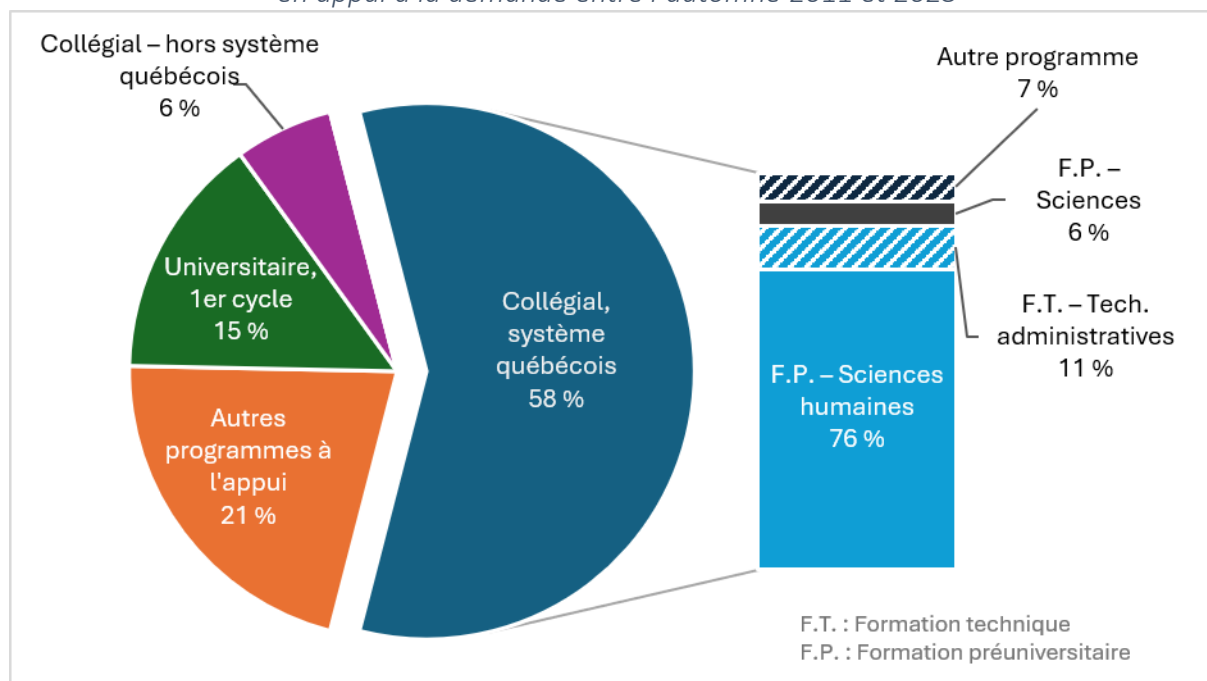
Note : La baisse des résidents temporaires en 2020 paraît liée à un effet administratif, 382 observations étant codées « sans objet » cette année-là, contre environ 2 en moyenne habituellement. Source : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 7 : Fréquentation au baccalauréat en économique selon le statut linguistique de l'établissement et le statut légal au Canada.



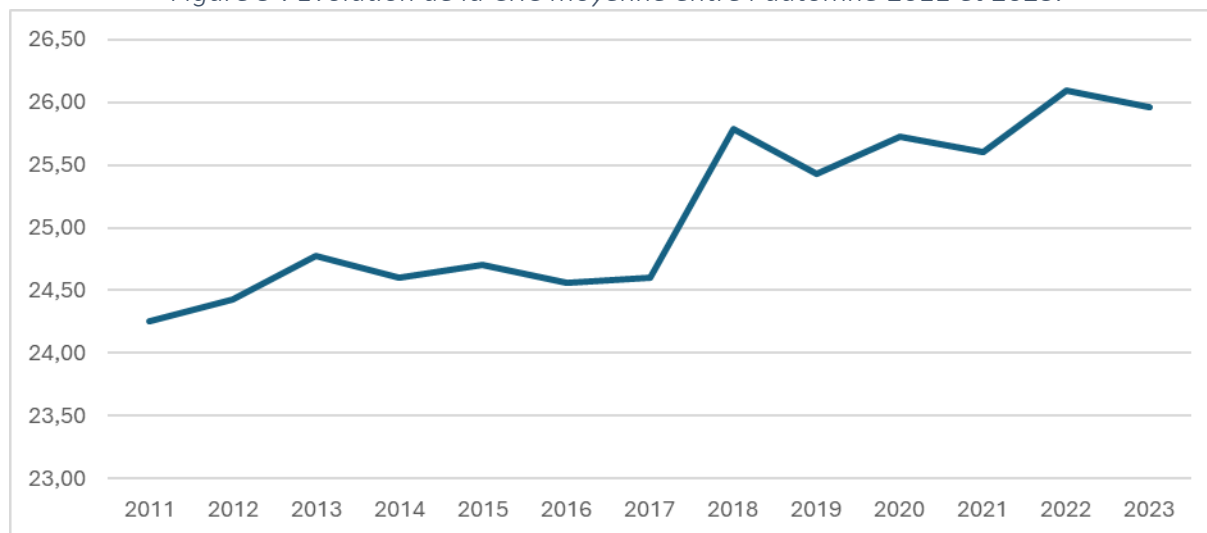
Source : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 8 : Nouvelles inscriptions au baccalauréat en économique selon le programme d'études en appui à la demande entre l'automne 2011 et 2023



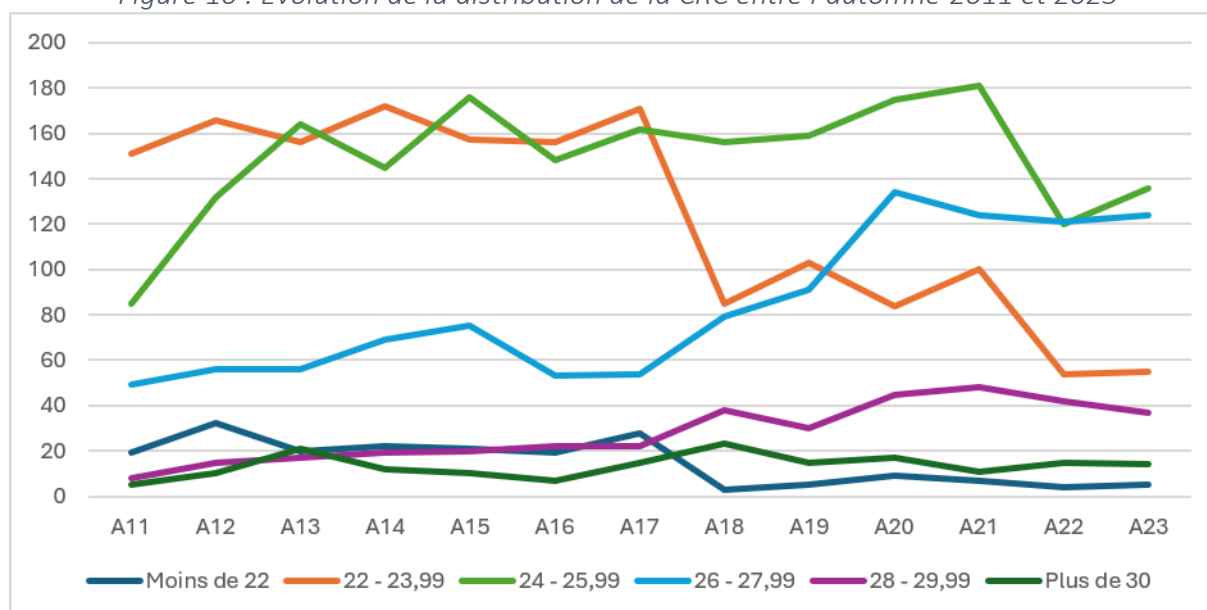
Note : La catégorie « Autres programmes à l'appui » regroupe : « Secondaire », « Baccalauréat français », « Universitaire 2<sup>e</sup> cycle », « Autre » et « Inconnu ». Le diagramme à barre présente la distribution des nouvelles inscriptions, dont le niveau du programme d'étude à l'appui est « Collégial, système québécois », selon le programme d'étude à l'appui. Source : BCI.

Figure 9 : Évolution de la CRC moyenne entre l'automne 2011 et 2023.



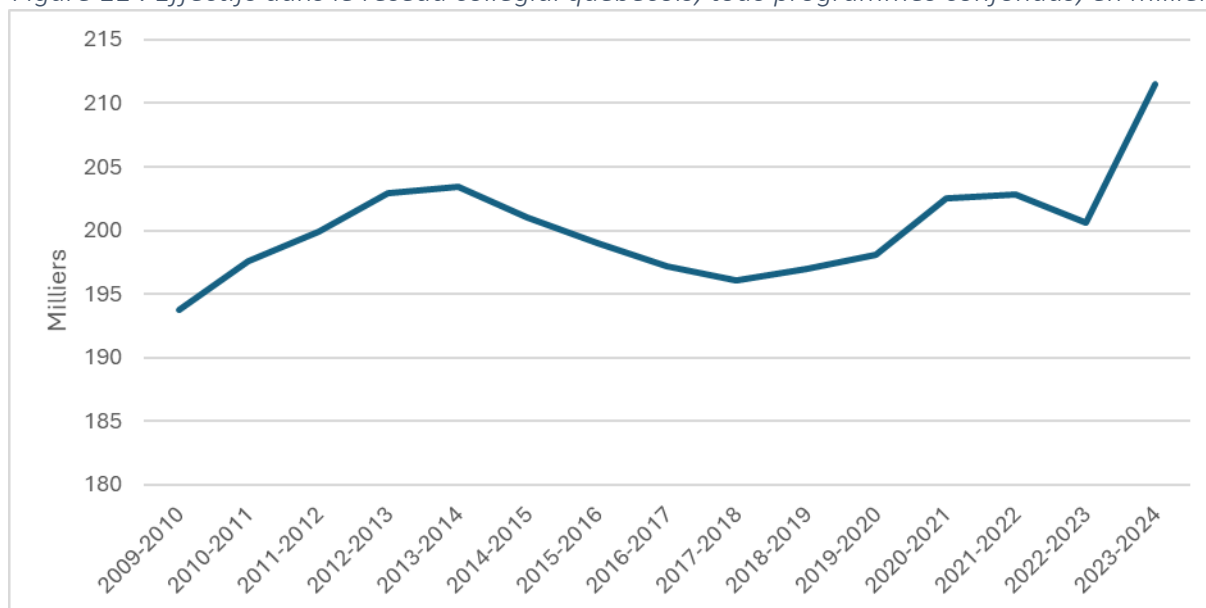
Note : La cote moyenne de rendement au collégial des étudiants inscrits à chaque automne. Source : données du BCI.

Figure 10 : Évolution de la distribution de la CRC entre l'automne 2011 et 2023



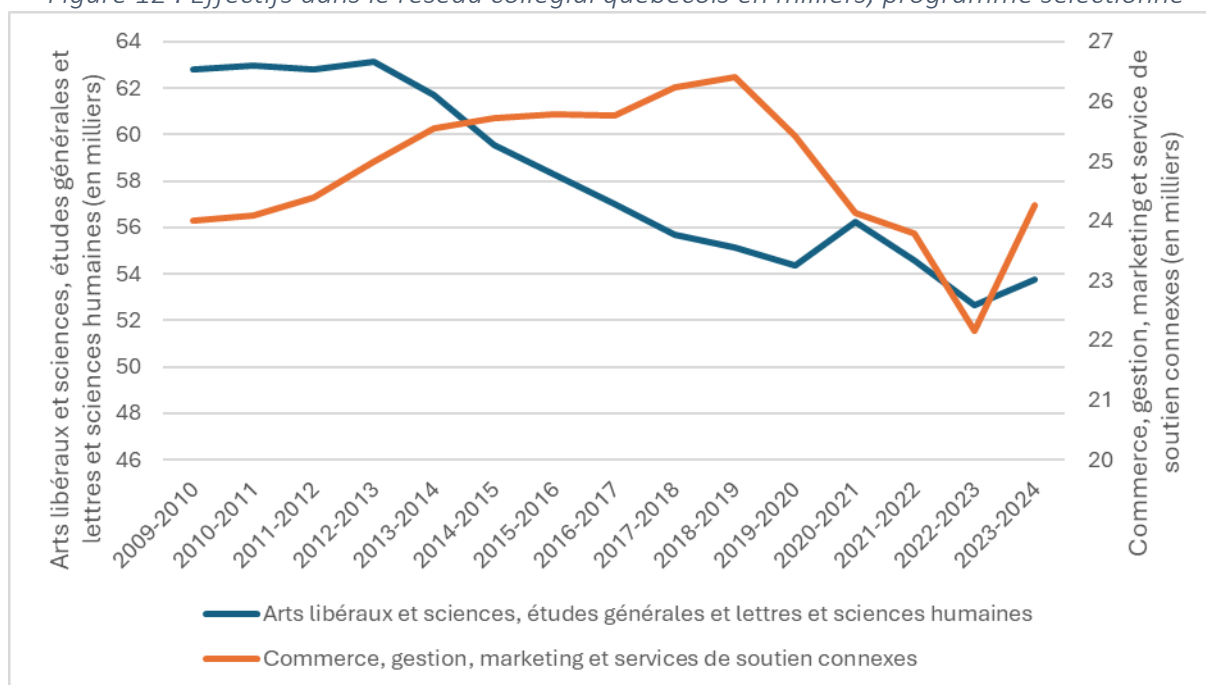
Source : données du BCI.

Figure 11 : Effectifs dans le réseau collégial québécois, tous programmes confondus, en milliers



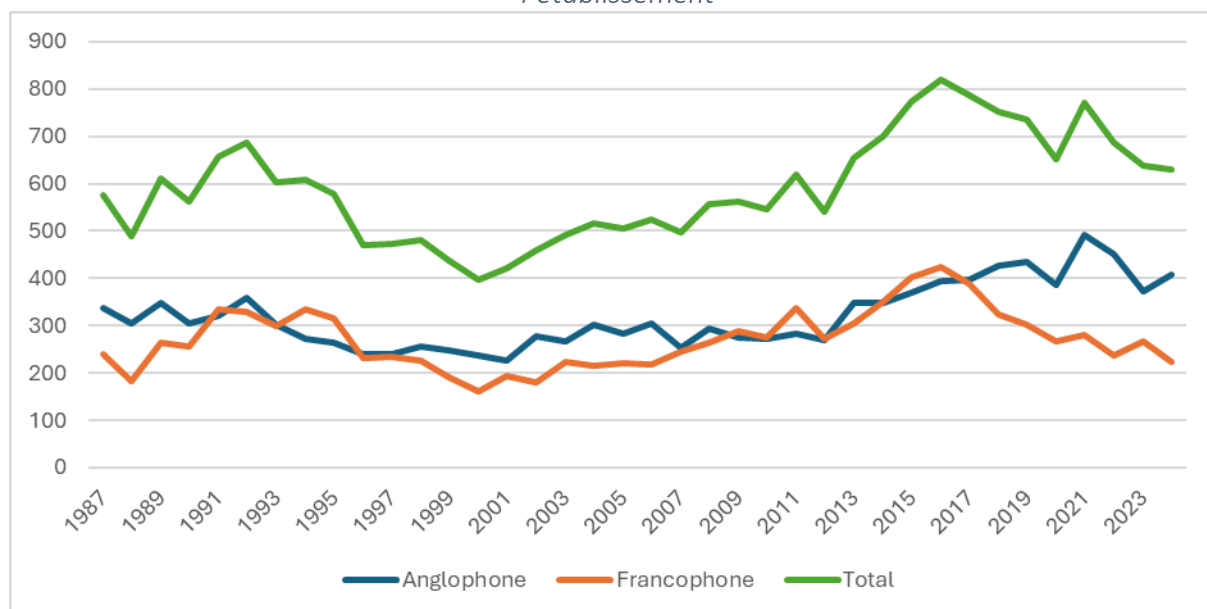
Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0277-01. Effectifs postsecondaires, selon le domaine d'études détaillé, l'établissement, et les caractéristiques du programme et de l'étudiant.

Figure 12 : Effectifs dans le réseau collégial québécois en milliers, programme sélectionné



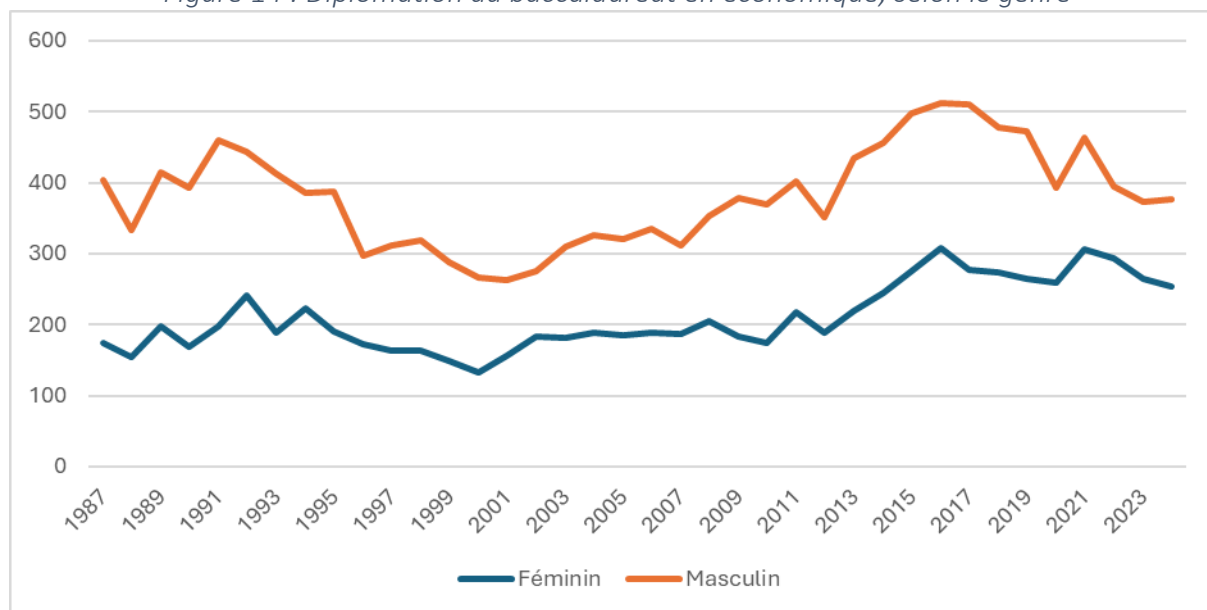
Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0277-01. Effectifs postsecondaires, selon le domaine d'études détaillé, l'établissement, et les caractéristiques du programme et de l'étudiant.

Figure 13 : Diplomation au baccalauréat en économique, selon le statut linguistique de l'établissement



Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

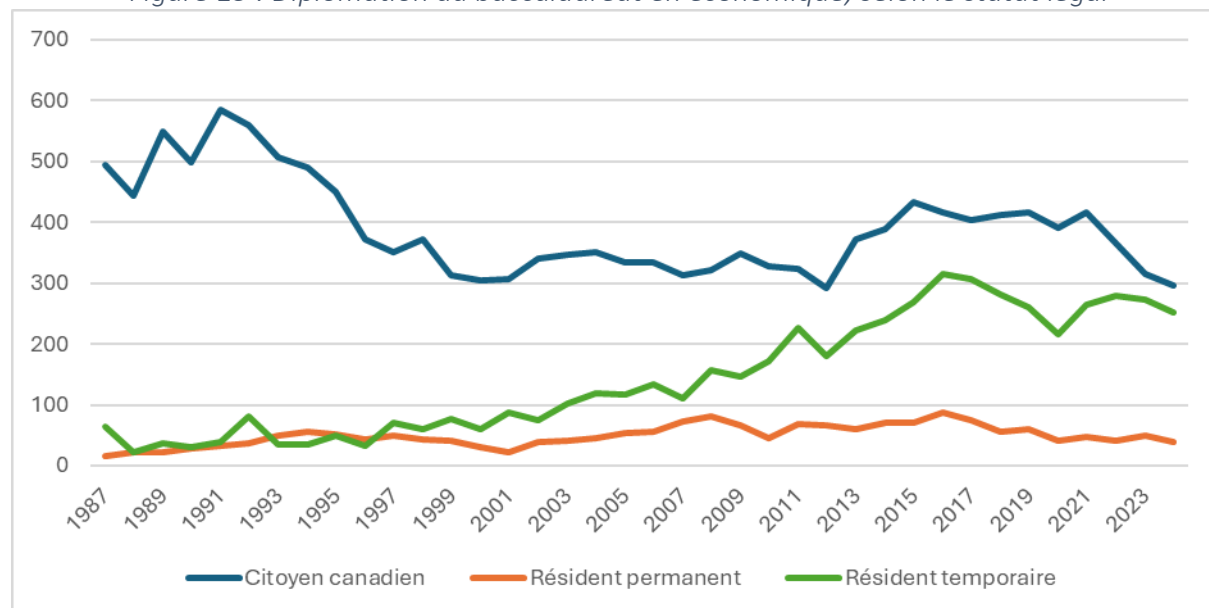
Figure 14 : Diplomation au baccalauréat en économique, selon le genre



Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires

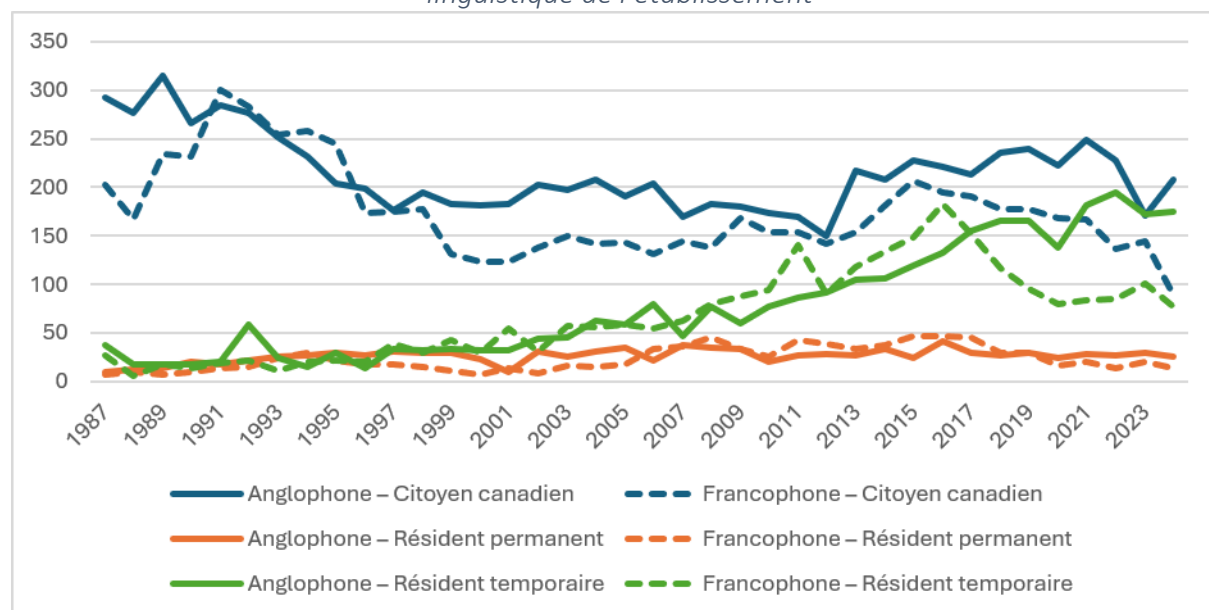


Figure 15 : Diplomation au baccalauréat en économique, selon le statut légal



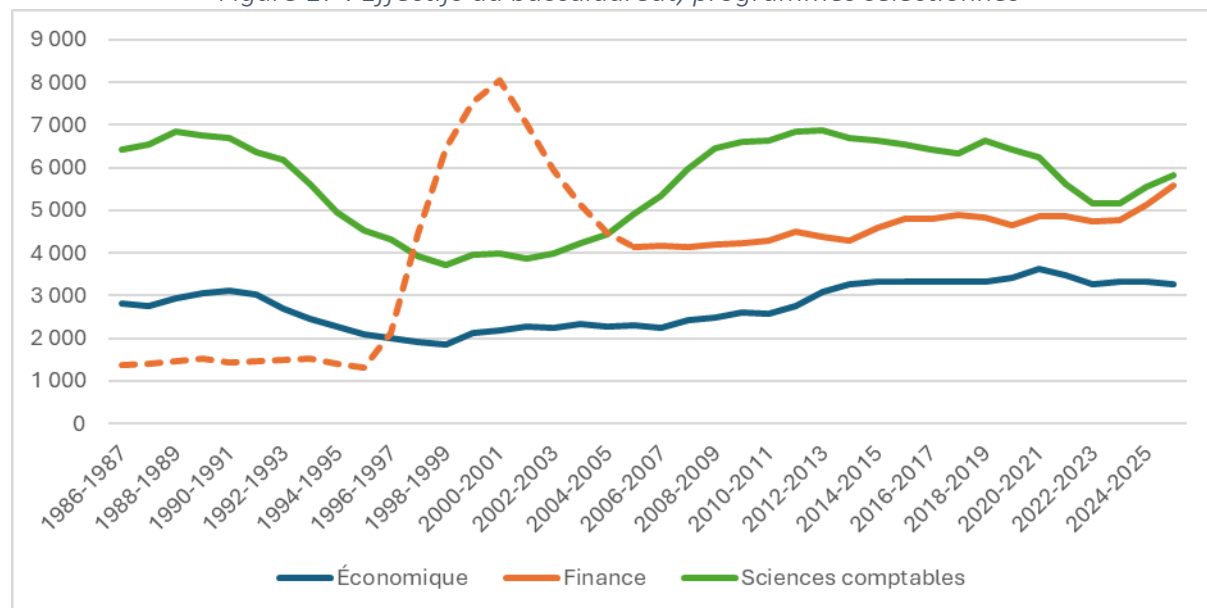
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 16 : Diplomation au baccalauréat en économique, selon le statut légal et le statut linguistique de l'établissement



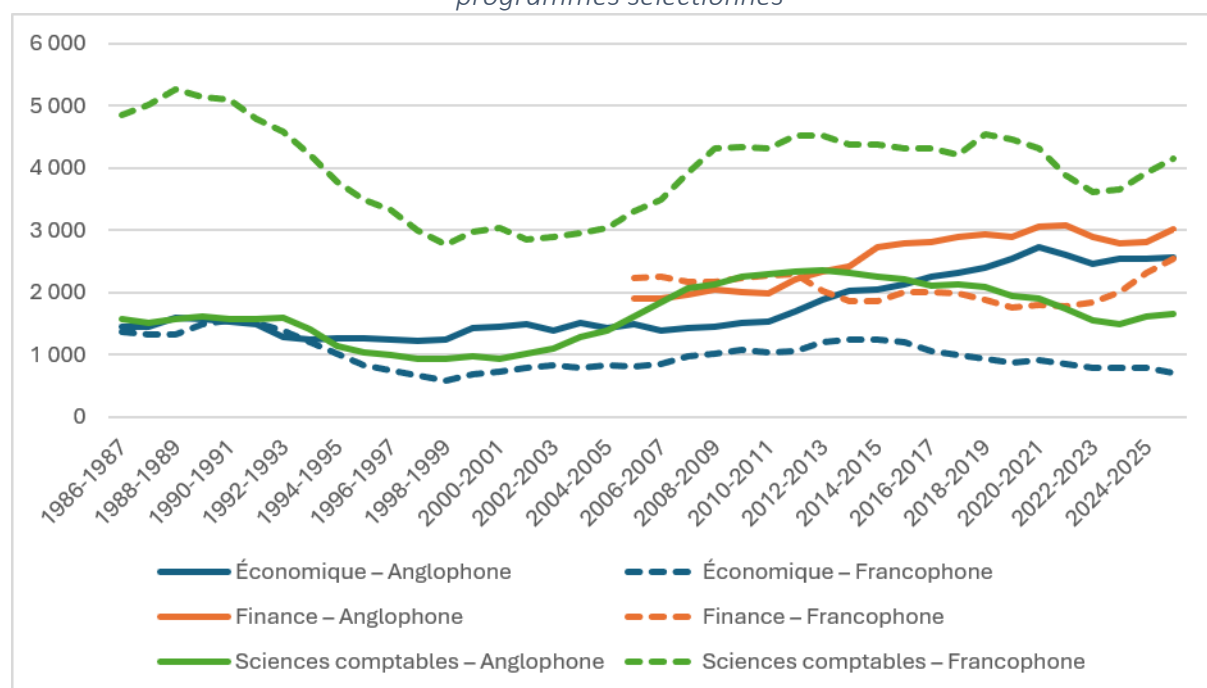
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 17 : Effectifs au baccalauréat, programmes sélectionnés



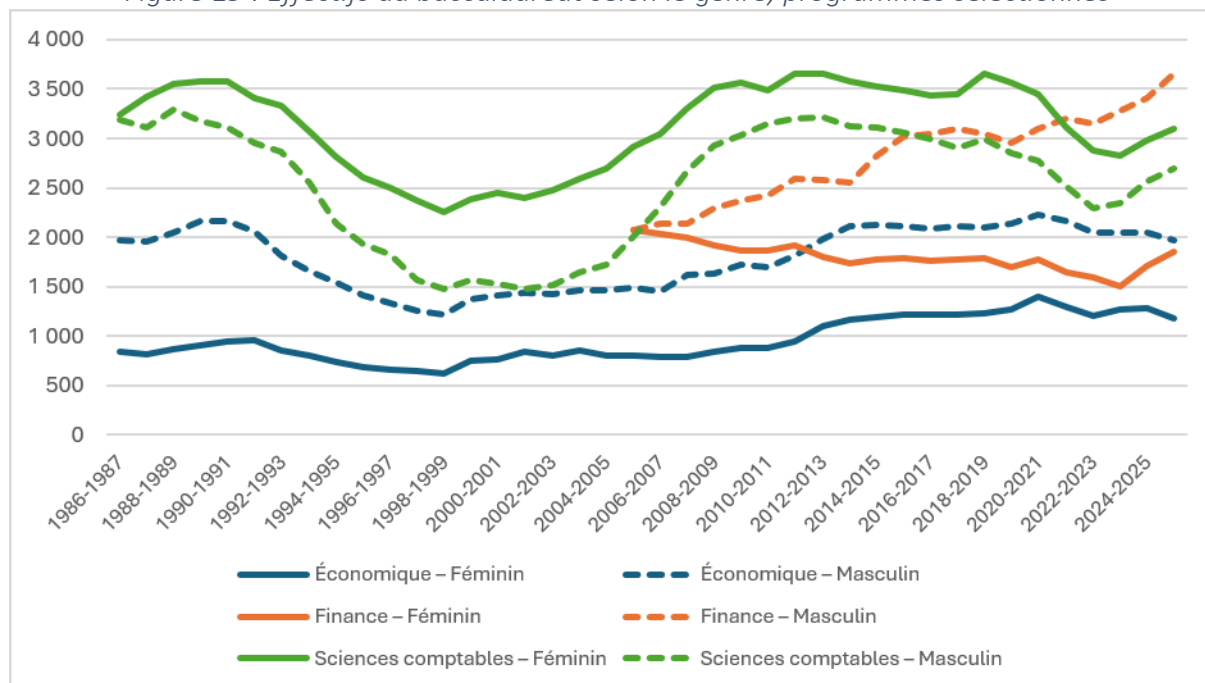
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 18 : Effectifs au baccalauréat selon le statut linguistique de l'établissement, programmes sélectionnés



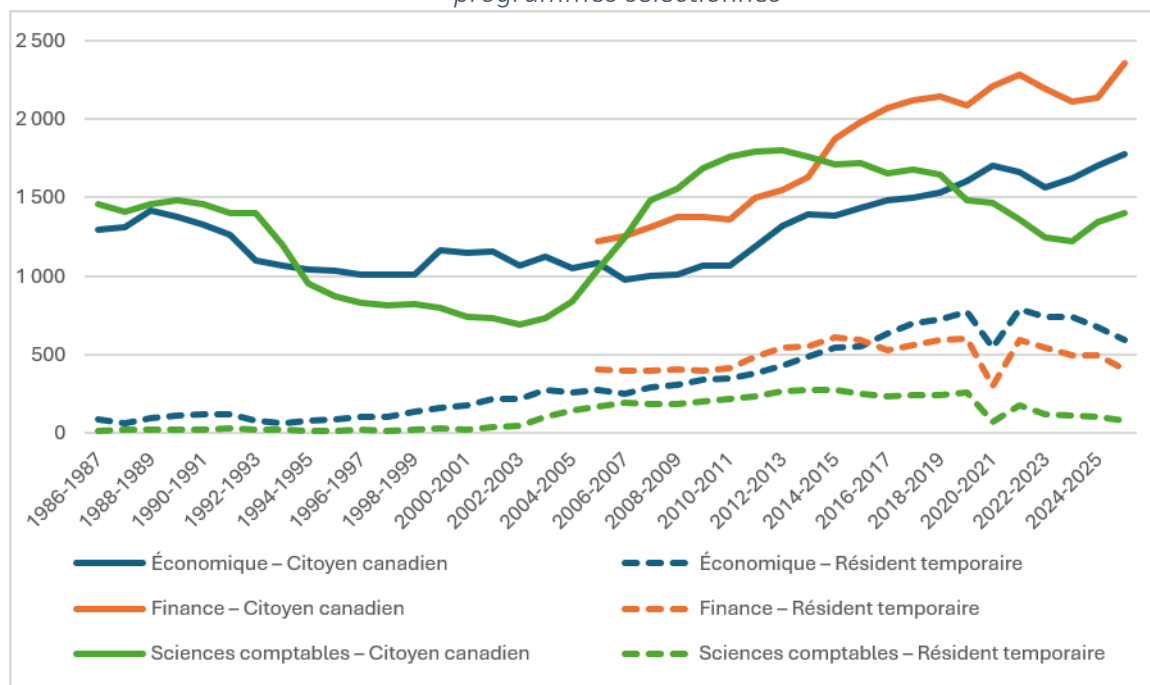
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 19 : Effectifs au baccalauréat selon le genre, programmes sélectionnés



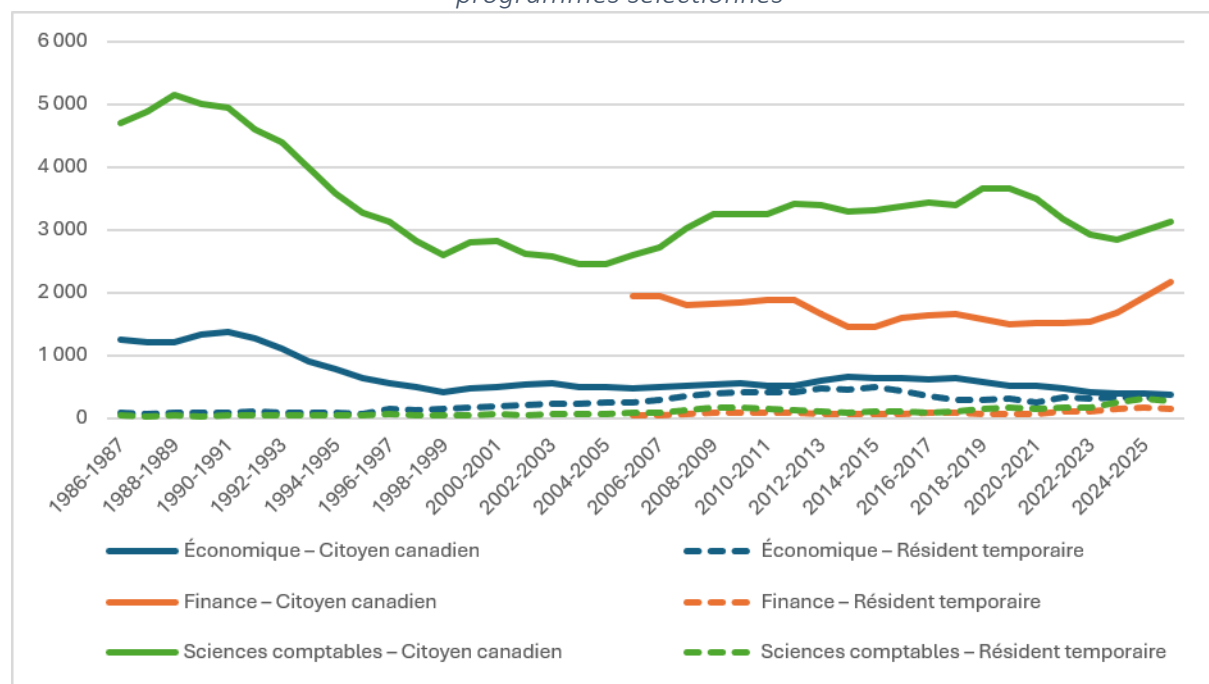
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 20 : Effectifs au baccalauréat dans les établissements anglophones selon le statut légal, programmes sélectionnés



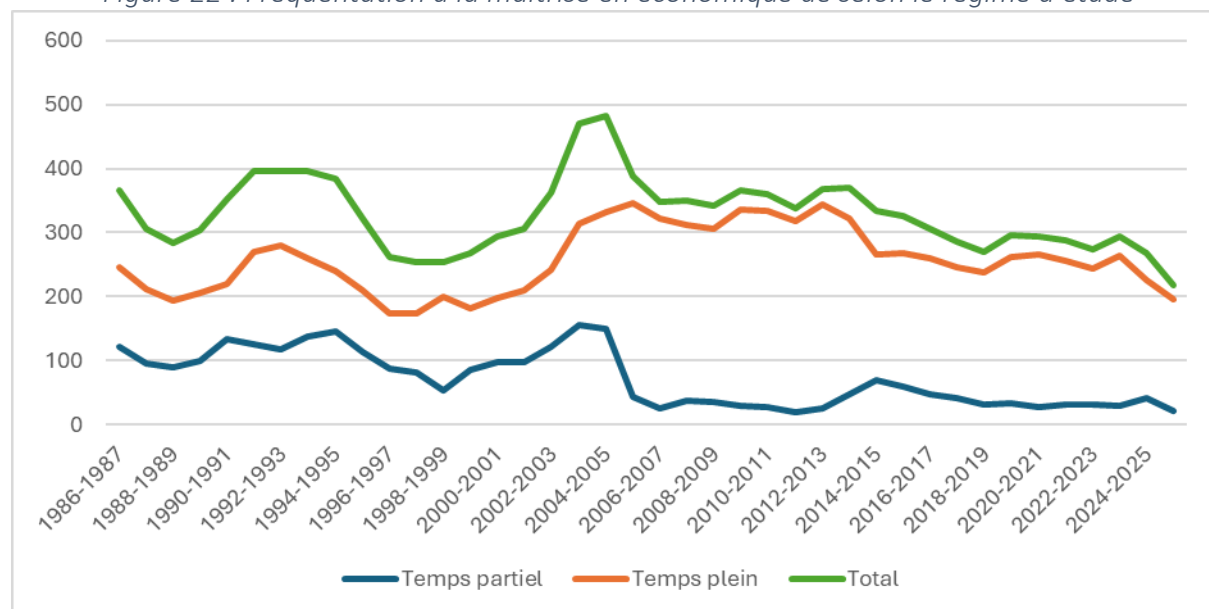
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 21 : Effectifs au baccalauréat dans les établissements francophones selon le statut légal, programmes sélectionnés



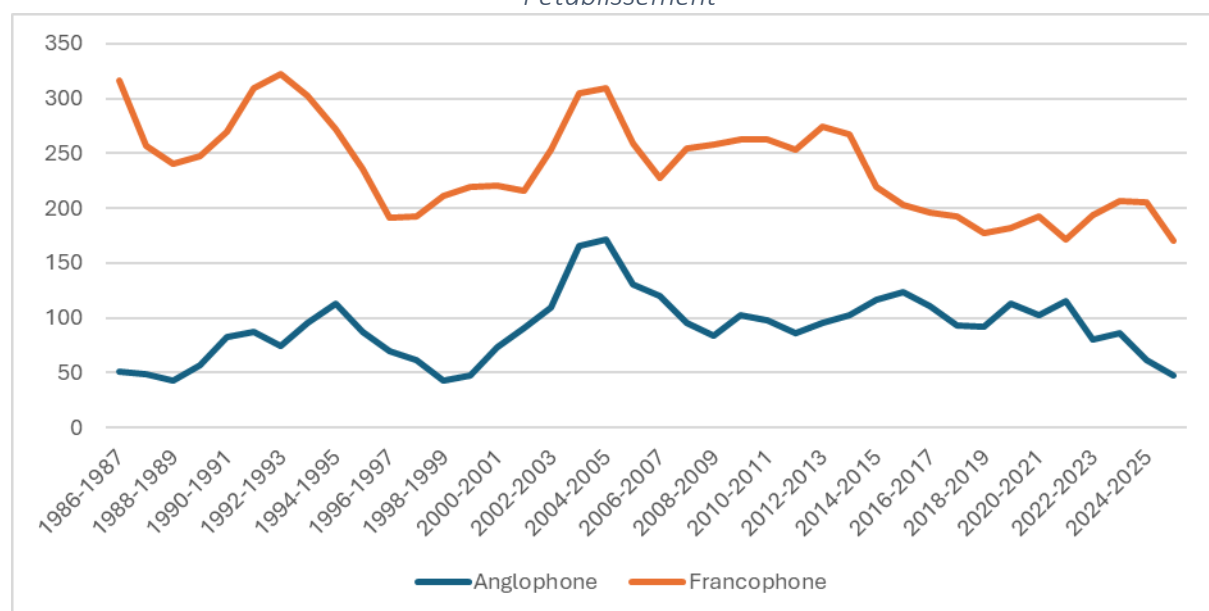
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 22 : Fréquentation à la maîtrise en économie de selon le régime d'étude



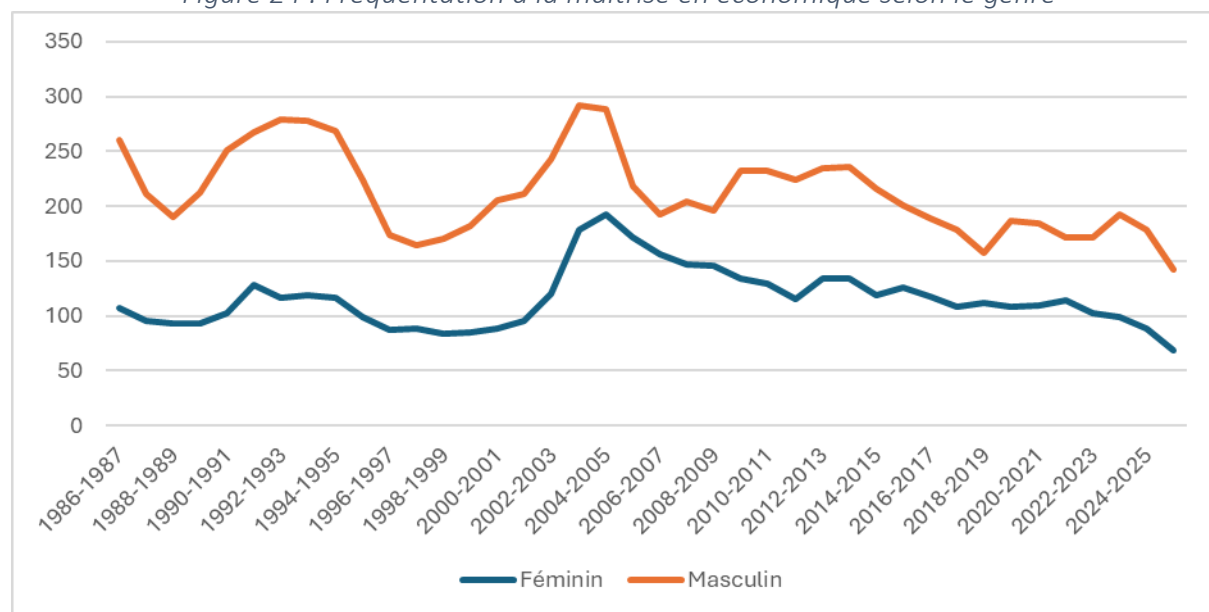
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 23 : Fréquentation à la maîtrise en économie selon le statut linguistique de l'établissement



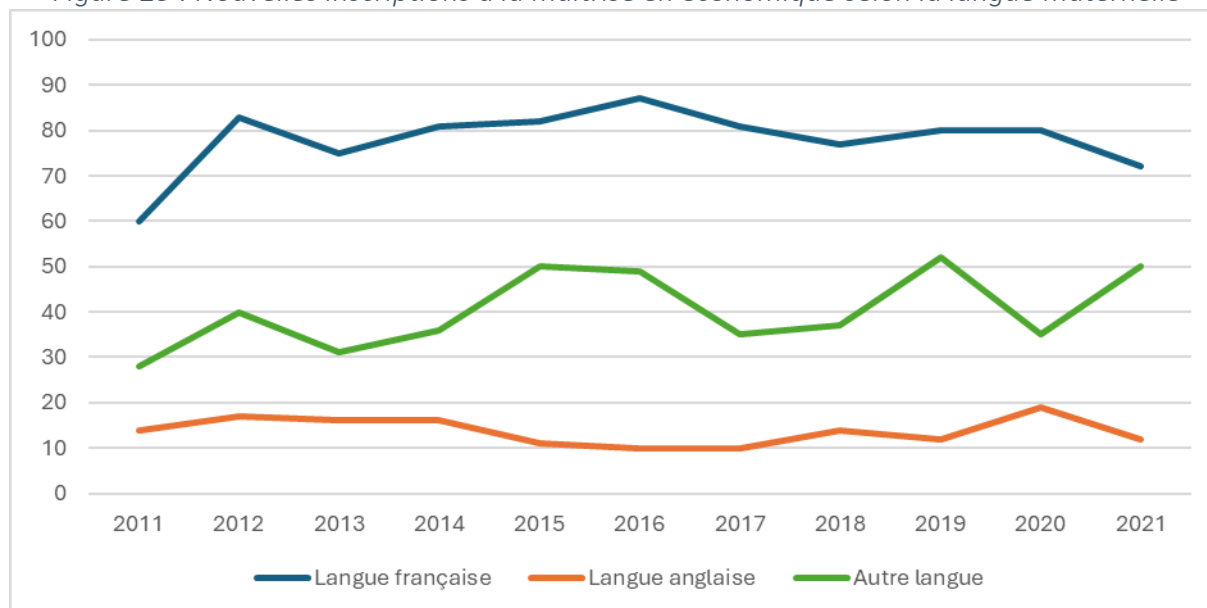
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 24 : Fréquentation à la maîtrise en économie selon le genre



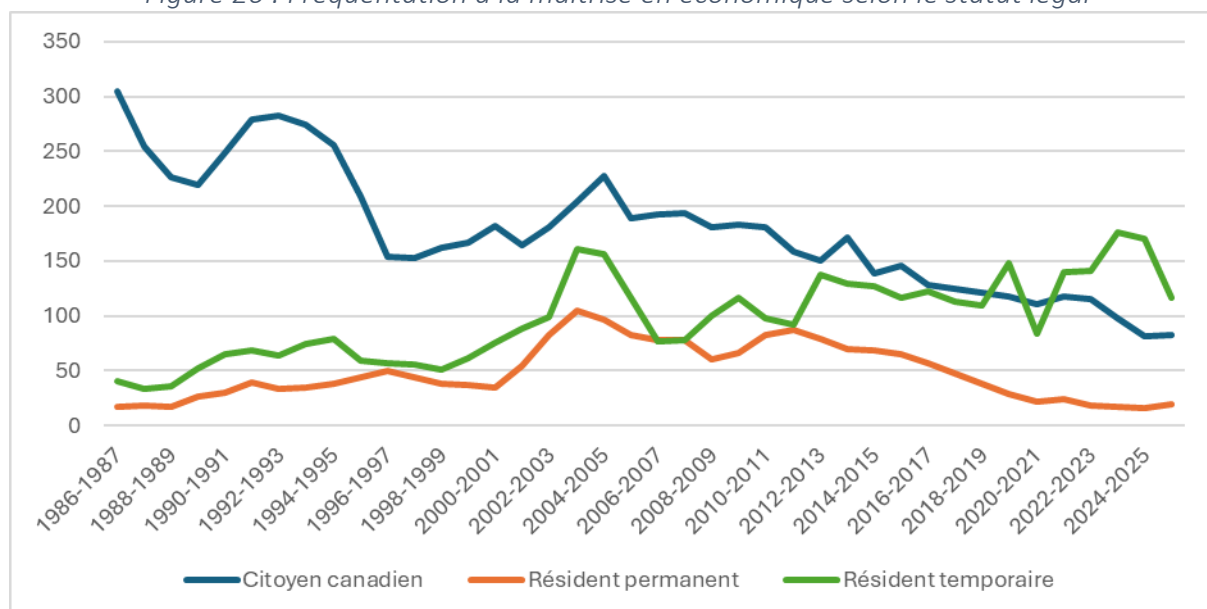
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 25 : Nouvelles inscriptions à la maîtrise en économique selon la langue maternelle



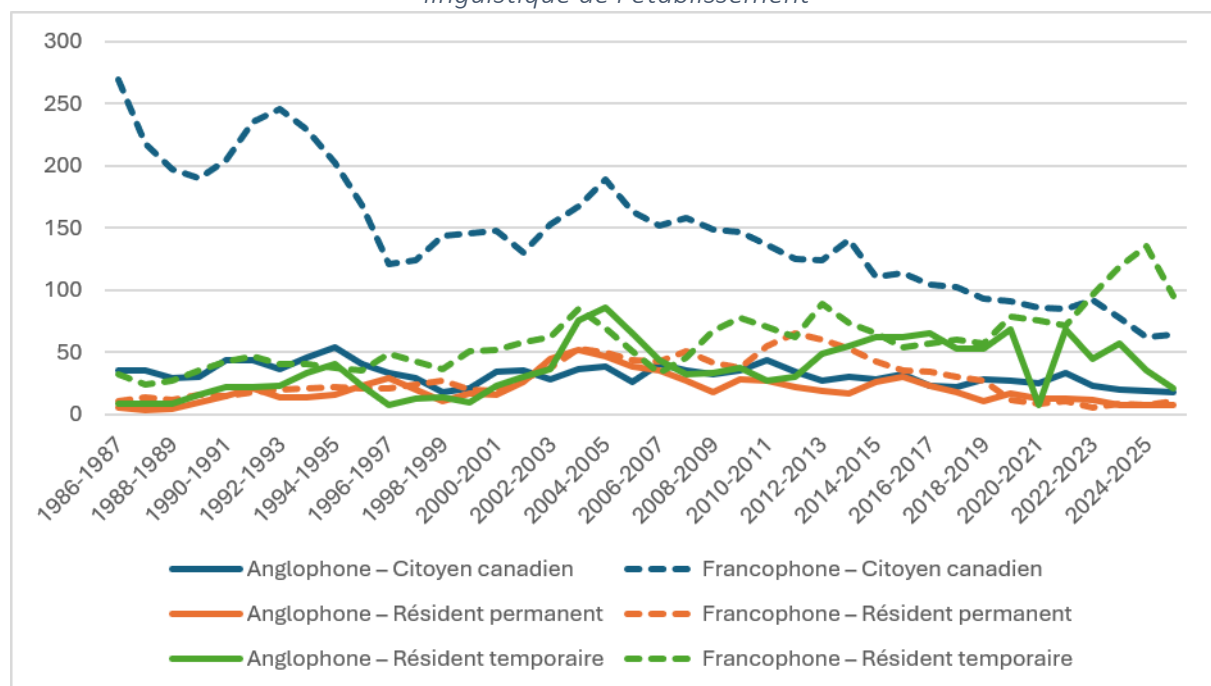
Source : BCI.

Figure 26 : Fréquentation à la maîtrise en économique selon le statut légal



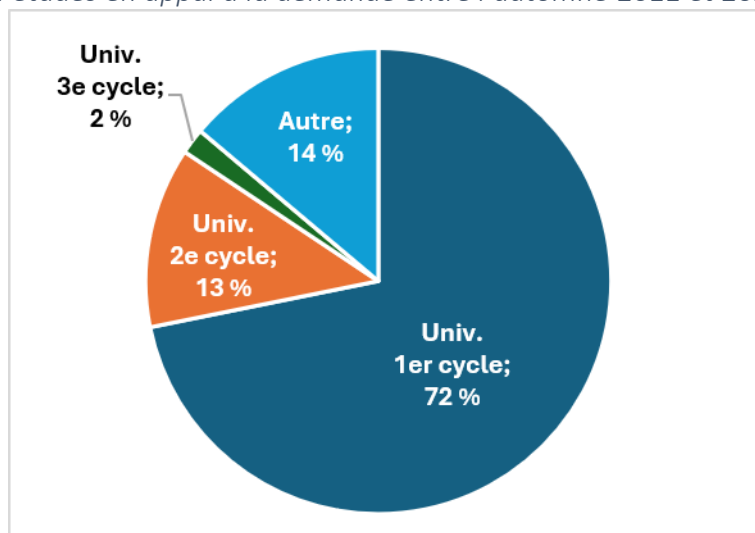
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 27 : Fréquentation à la maîtrise en économie selon le statut légal et le statut linguistique de l'établissement



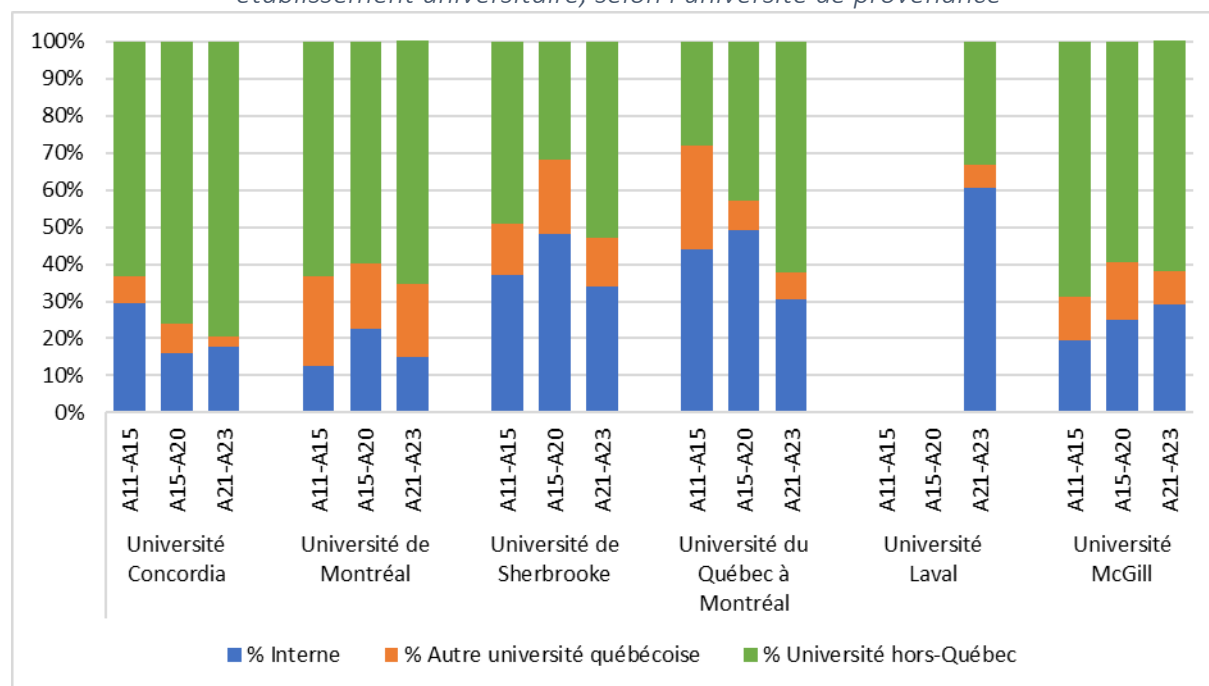
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 28 : Nouvelles inscriptions à la maîtrise en économie selon le niveau du programme d'études en appui à la demande entre l'automne 2011 et 2023



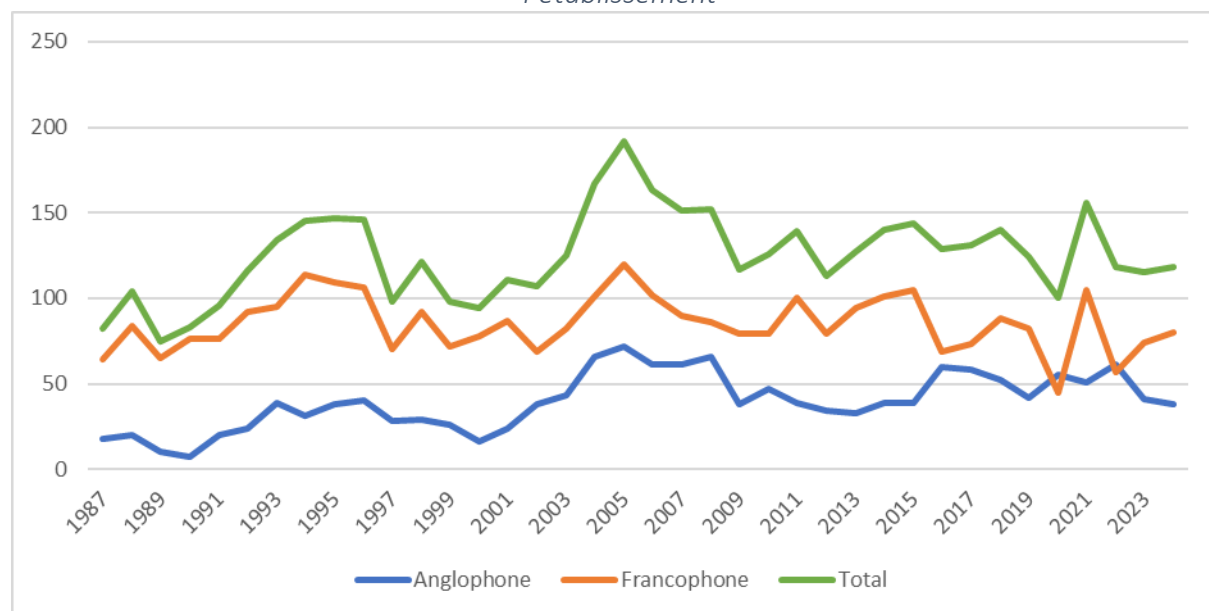
Note : La catégorie « Autre » regroupe les niveaux de programmes suivants : « Secondaire » (1 %), « Baccalauréat français » (<1 %), « Collégial » (2 %), « Autre » (8 %) et « Inconnu » (3 %). Source : BCI.

Figure 29 : Proportions des nouvelles inscriptions à la maîtrise en économie par établissement universitaire, selon l'université de provenance



Source : BCI.

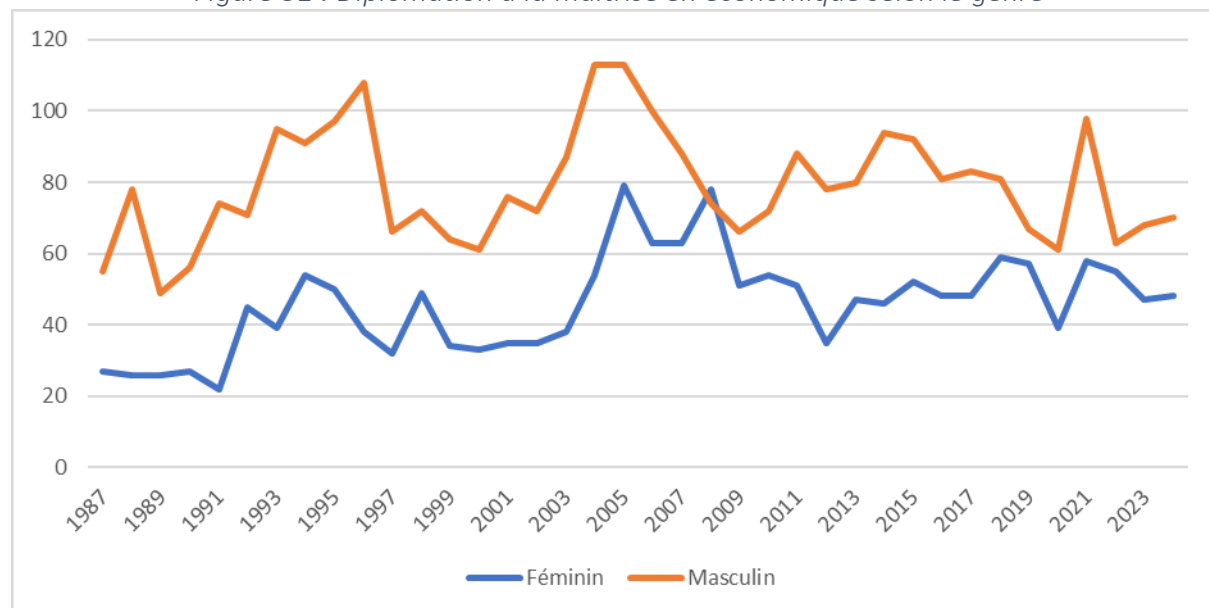
Figure 30 : Diplomation à la maîtrise en économie selon le statut linguistique de l'établissement



Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

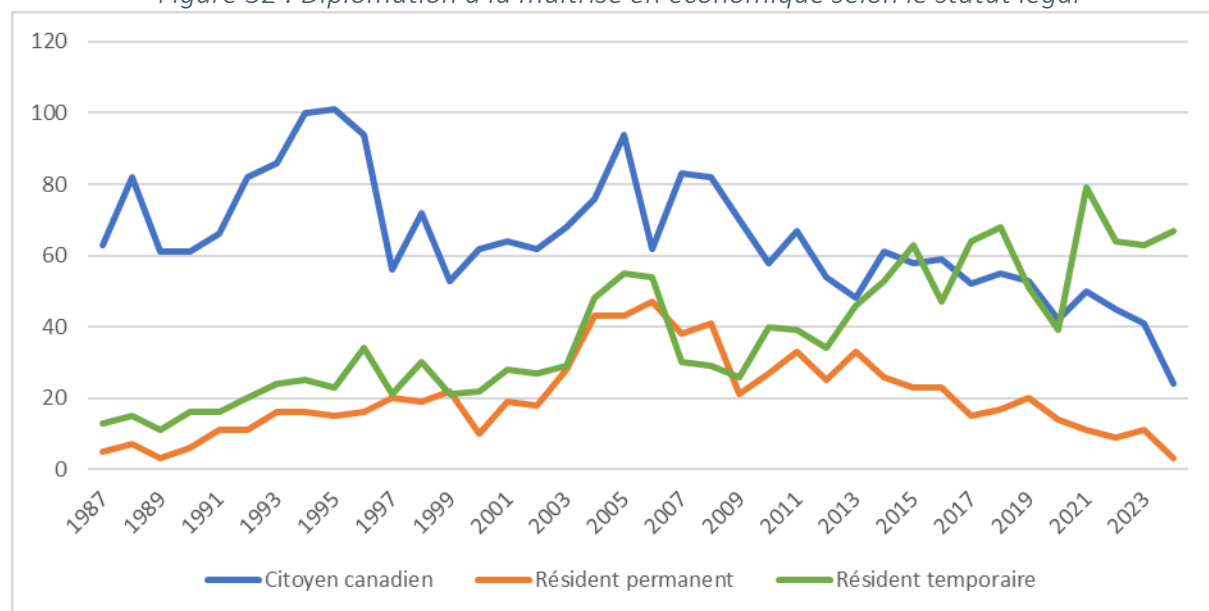


Figure 31 : Diplomation à la maîtrise en économie selon le genre



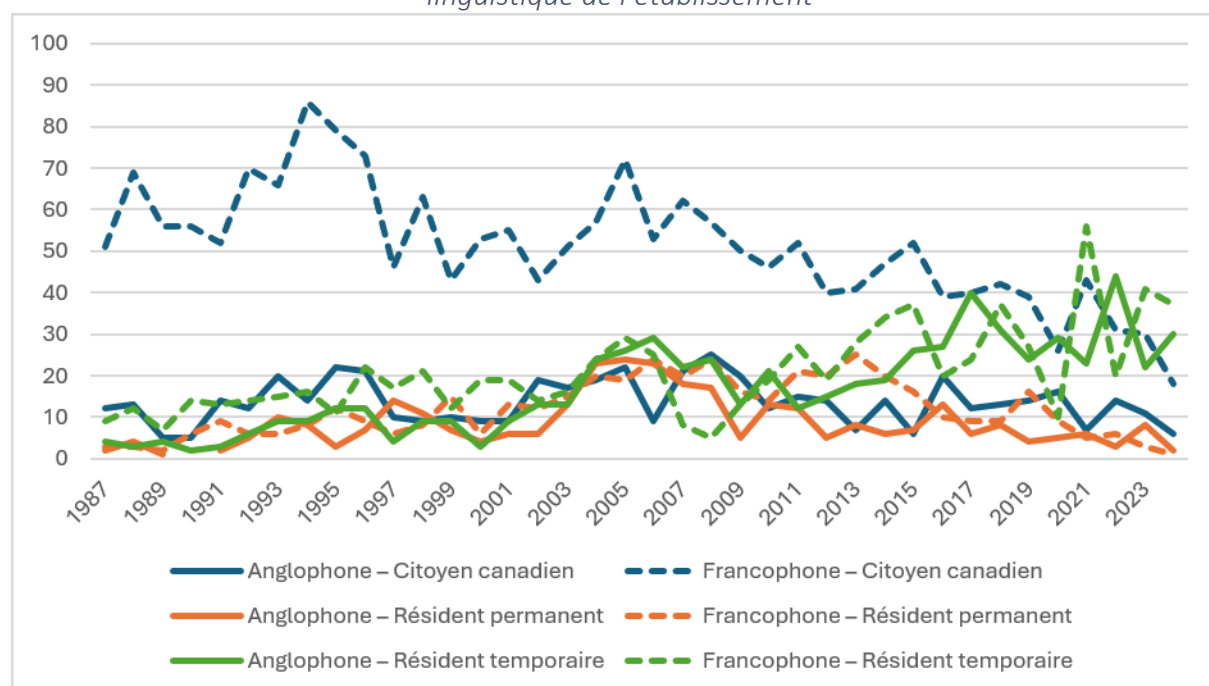
Source : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 32 : Diplomation à la maîtrise en économie selon le statut légal



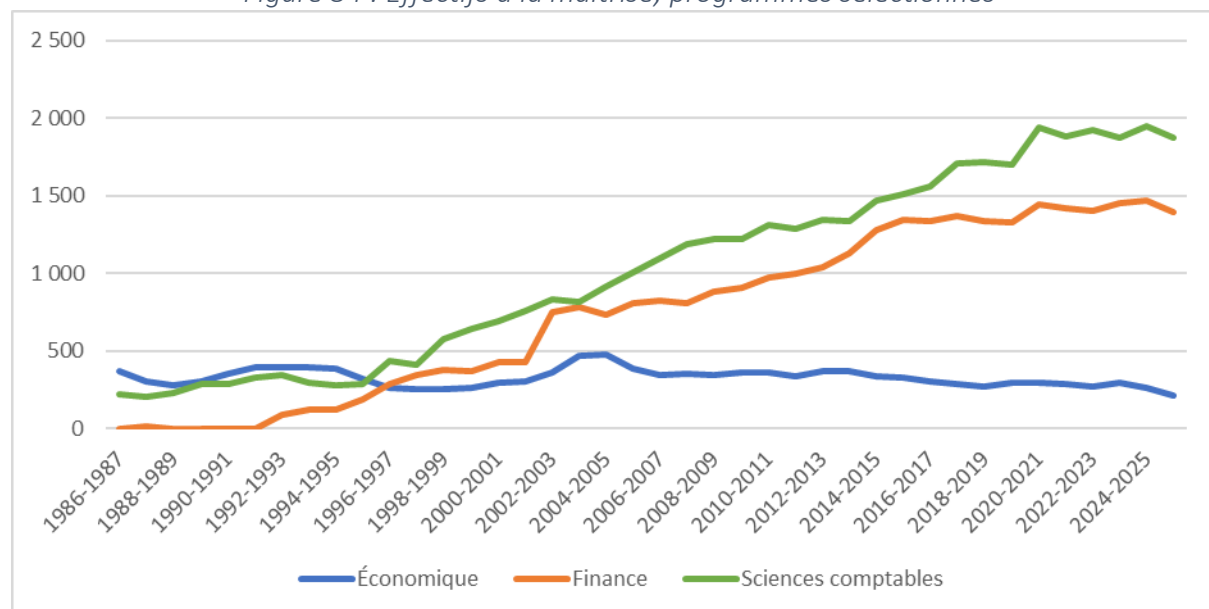
Source : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 33 : Diplomation à la maîtrise en économique selon le statut légal et le statut linguistique de l'établissement



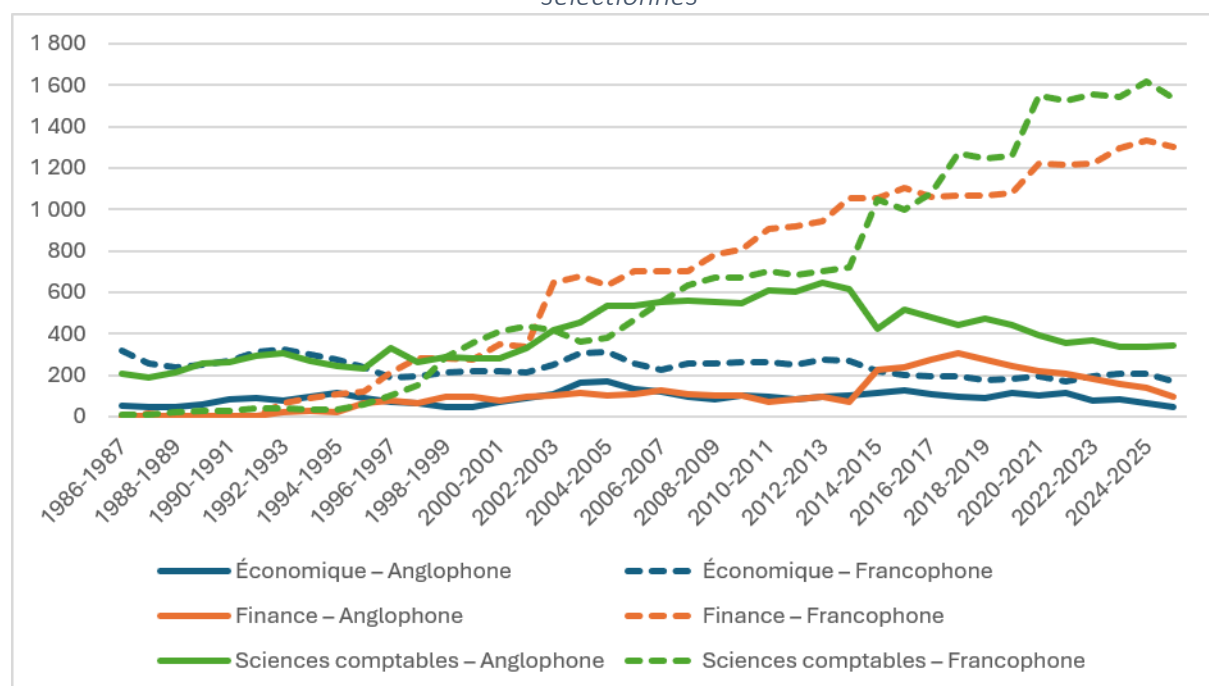
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 34 : Effectifs à la maîtrise, programmes sélectionnés



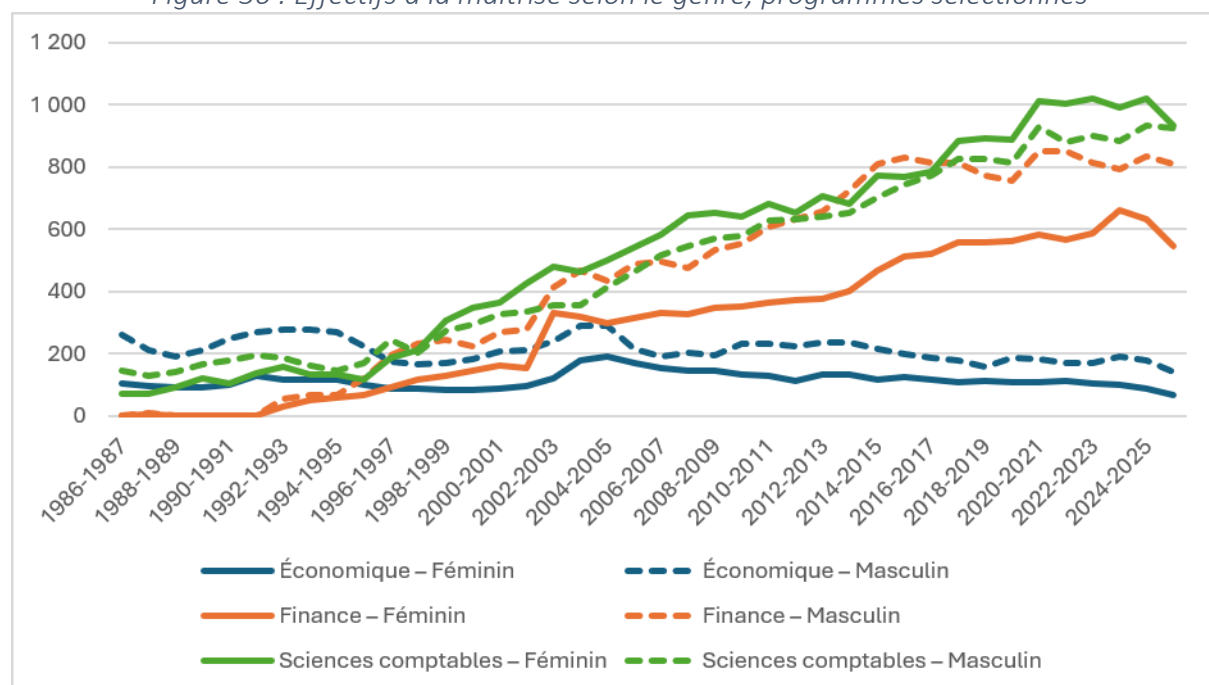
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 35 : Effectifs à la maîtrise selon le statut linguistique de l'établissement, programmes sélectionnés



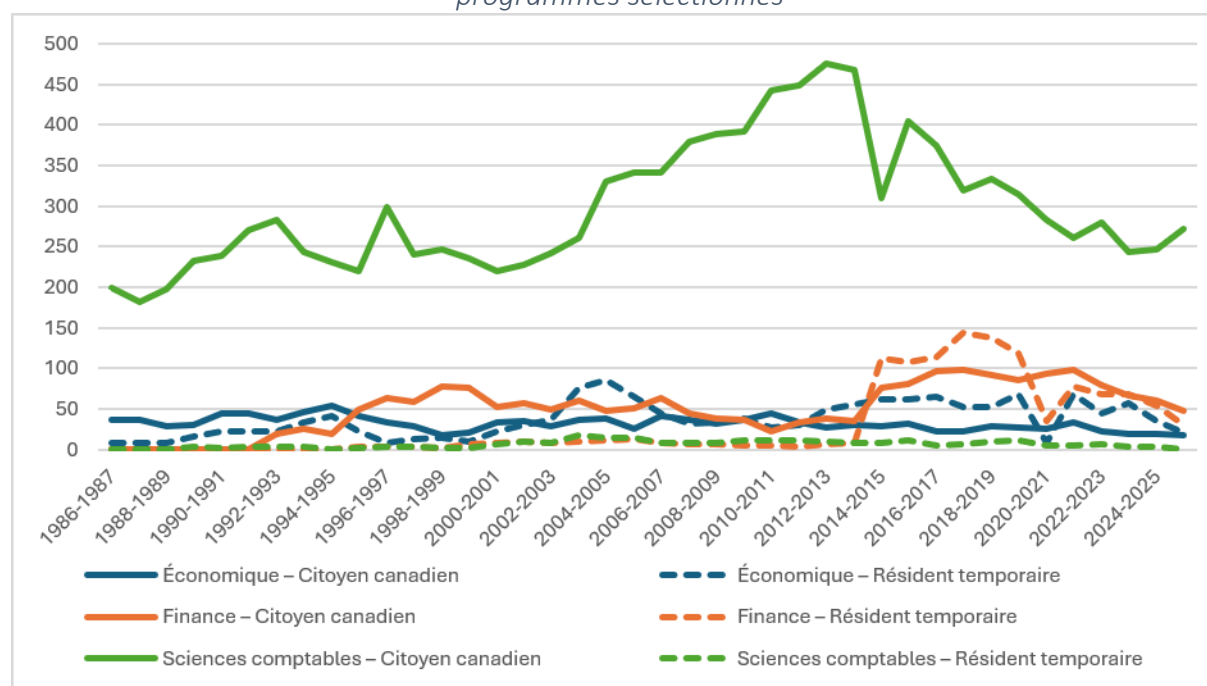
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 36 : Effectifs à la maîtrise selon le genre, programmes sélectionnés



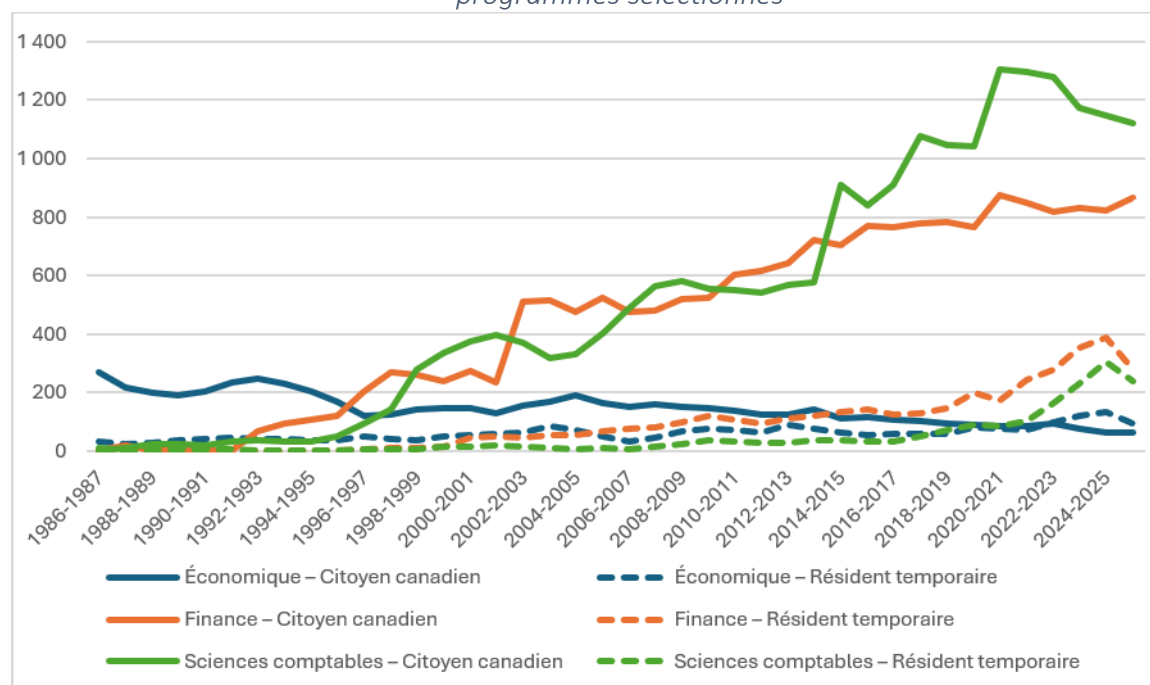
Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 37 : Effectifs à la maîtrise dans les établissements anglophones selon le statut légal, programmes sélectionnés



Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

Figure 38 : Effectifs à la maîtrise dans les établissements francophones selon le statut légal, programmes sélectionnés



Sources : MES, DGPP, DSIG, portail informationnel GDEU, données au 28 novembre 2025. Les données de l'année universitaire 2025-2026 sont considérées comme provisoires.

## Annexe B – Informations additionnelles sur les programmes d'économiques

Tableau A1 : Caractéristiques des programmes de baccalauréat en sciences économiques selon l'établissement

| Établissement                           | Université de Montréal                    | Université Laval       | Université de Sherbrooke       | UQAM                     | Université Concordia                                  | Université Bishop's                   |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Trimestres d'admission                  | Automne et hiver                          | Automne et hiver       | Automne et hiver               | Automne et hiver         | Automne et hiver                                      | Automne et hiver                      |
| Conditions d'admission                  | DEC ou équivalent                         | DEC ou équivalent      | DEC ou équivalent              | DEC ou équivalent        | DES/DEC                                               | DEC ou équivalent                     |
| Moyenne minimale requise / cote         | Selon le dossier                          | Selon le dossier       | Selon le dossier               | Selon le dossier         | Selon le dossier                                      | Selon le dossier                      |
| Cote R sur le site                      | 22                                        | 22                     | Selon la capacité d'accueil    | Aucune                   | 23                                                    | 20                                    |
| Cote R du dernier étudiant admis (2024) | 26,9                                      | n. s.                  | 24,3                           | Non contingenté          | n. s.                                                 | n. s.                                 |
| Exigences mathématiques                 | Oui                                       | Oui                    | Oui                            | Oui                      | Oui                                                   | Oui                                   |
| Exigences linguistiques                 | Français                                  | Français               | Français                       | Français                 | Anglais                                               | Anglais                               |
| Critères de sélection                   | Dossier scolaire                          | Dossier scolaire       | Dossier scolaire               | Dossier scolaire         | Dossier scolaire                                      | Dossier scolaire                      |
| Durée (temps complet)                   | 3 ans                                     | 3 ans                  | 3 ans                          | 3 ans                    | 3-4 ans                                               | 3-4 ans                               |
| Durée (temps partiel)                   | Variable                                  | Variable               | Variable                       | Variable                 | Variable                                              | Variable                              |
| Structure / Crédits                     | 90 crédits                                | 90 crédits             | 90 crédits                     | 90 crédits               | 90-120 crédits                                        | 90-120 crédits                        |
| Concentrations / profils                | Cheminements « <i>honours</i> »           | Options diverses       | Combinaisons et concentrations | 5 concentrations         | Majeures/mineures /« <i>honours</i> »/spécialisations | Majeures/mineures /« <i>honours</i> » |
| Programmes de sortie / cheminements     | Cheminements « <i>honours</i> », échanges | Stages et cheminements | Régime coopératif possible     | Stages et profils divers | Régime coopératif possible                            | n. s.                                 |

|              |              |                                                     |            |  |                                  |  |
|--------------|--------------|-----------------------------------------------------|------------|--|----------------------------------|--|
| Autres infos | SLA, SN, SIM | Passerelle avec un DEC technique, SLA ou deux maths | Avec stage |  | Passerelle avec un DEC technique |  |
|--------------|--------------|-----------------------------------------------------|------------|--|----------------------------------|--|

Tableau A2 : Caractéristiques des programmes de maîtrise en sciences économiques selon l'établissement

| Établissement                             | UQAM                                                                                                                                      | Université Laval                                                                                                                                                                                                  | Université de Montréal                                                                                                                                                    | Université de Sherbrooke                                                                                             | Université Concordia                             |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Nom du programme                          | Maîtrise en économique                                                                                                                    | Maîtrise en économique                                                                                                                                                                                            | Maîtrise en sciences économiques                                                                                                                                          | Maîtrise en économique                                                                                               | M.A. en sciences économiques                     |
| Trimestres d'admission                    | Automne/hiver                                                                                                                             | Automne/hiver<br>La session d'automne est recommandée.                                                                                                                                                            | Automne/hiver <sup>a</sup>                                                                                                                                                | Automne                                                                                                              | Automne/hiver                                    |
| Conditions d'admission                    | Baccalauréat ou diplôme équivalent en économique<br><br>Baccalauréat par cumul de programme incluant au moins un certificat en économique | Baccalauréat ou diplôme équivalent en économique<br><br>Baccalauréat en mathématiques, statistique, génie ou autres disciplines intensives en mathématiques<br><br>Autre baccalauréat avec scolarité préparatoire | Baccalauréat spécialisé en économique<br><br>Baccalauréat avec majeure et mineure en économique<br><br>Autre baccalauréat préparant adéquatement aux études en économique | Baccalauréat ou diplôme équivalent en économique<br><br>Baccalauréat dans un autre champ d'études avec propédeutique | Baccalauréat ou diplôme équivalent en économique |
| Moyenne minimale requise pour l'admission | 3,2/4,3<br>(étude du dossier si moyenne > 2,8)                                                                                            | 3,0/4,3                                                                                                                                                                                                           | 3,0/4,3<br>(12/20 dans le système français)                                                                                                                               | 2,7/4,3                                                                                                              | 3,0/4,3                                          |
| Exigences linguistiques                   | Aucune                                                                                                                                    | Français/anglais                                                                                                                                                                                                  | n. s.                                                                                                                                                                     | Français/compréhension de l'anglais écrit                                                                            | Langue d'enseignement : anglais                  |

|                                             |                                                                             |                                                                                                             |                                                                                          |                                                                                                                      |                                                                              |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Critères de sélection                       | Dossier scolaire<br>Lettres de recommandation                               | Dossier scolaire<br>Ressources départementales                                                              | Dossier scolaire<br>Lettres de recommandation                                            | Dossier scolaire<br>Lettres de recommandation                                                                        | Dossier scolaire                                                             |
| Durée des études (temps complet)            | 2 ans                                                                       | 2 ans                                                                                                       | 3 à 6 trimestres                                                                         | 2 ans                                                                                                                | 2 ans                                                                        |
| Durée des études (temps partiel)            | 4 ans                                                                       | 4 sessions max. dont un minimum d'une session à temps complet                                               | n. s.                                                                                    | n. s.                                                                                                                | n. s.                                                                        |
| Crédits                                     | 45 crédits                                                                  | 45 crédits                                                                                                  | 45 crédits                                                                               | 45 crédits                                                                                                           | 45 crédits                                                                   |
| Maîtrise avec mémoire                       | Cours obligatoires : 12 cr.<br>Cours optionnels : 9 cr.<br>Mémoire : 24 cr. | Cours obligatoires : 12 cr.<br>Cours optionnels : 9 cr.<br>Mémoire : 24 cr.<br>Stage (optionnel) : 3 cr.    | Cours obligatoires : 9 cr.<br>Cours optionnels : 9 cr.<br>Mémoire : 27 cr.               | Cours obligatoires : 12 cr. (dont 3 cr. d'initiation à la recherche)<br>Cours optionnels : 9 cr.<br>Mémoire : 24 cr. |                                                                              |
| Maîtrise avec rapport de recherche ou essai |                                                                             |                                                                                                             | Cours obligatoires : 9 cr.<br>Cours optionnels : 15 cr.<br>Rapport de recherche : 21 cr. | Cours obligatoires : 12 cr. (dont 3 cr. d'initiation à la recherche)<br>Cours optionnels : 21 cr.<br>Essai : 12 cr.  | Cours obligatoires : 12 cr.<br>Cours optionnels : 15 cr.<br>Mémoire : 18 cr. |
| Maîtrise avec essai et stage                |                                                                             | Cours obligatoires : 9 cr.<br>Cours optionnels : 12 cr.<br>Essai : 12 cr.<br>Stage (+ préparation) : 12 cr. |                                                                                          |                                                                                                                      |                                                                              |
| Maîtrise avec régime coopératif             |                                                                             |                                                                                                             |                                                                                          | Cours obligatoires : 12 cr. (dont 3 cr. d'initiation à la recherche)<br>Cours optionnels : 21 cr.<br>Essai : 12 cr.  |                                                                              |

|                                |                                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                            |                |                                                            |
|--------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------|
|                                |                                          |                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                            | Stages : 0 cr. |                                                            |
| Concentrations                 | Programme général<br>Économie financière | Analyse des politiques<br>publiques<br><br>Économie de<br>l'environnement et des<br>ressources naturelles<br><br>Économie financière et<br>internationale<br><br>Programme général<br>sans concentration | Aucune                                                                                                                                                                                                                                     | Aucune         | Aucune                                                     |
| Passage intégré au<br>doctorat | Oui                                      | Oui                                                                                                                                                                                                      | n. s.                                                                                                                                                                                                                                      | Oui            | Oui                                                        |
| Programmes de sortie           | Aucun                                    | Aucun                                                                                                                                                                                                    | Aucun                                                                                                                                                                                                                                      | Aucun          | Diplôme d'études<br>supérieures en sciences<br>économiques |
| Financement                    | n. s.                                    | n. s.                                                                                                                                                                                                    | Bourses d'études de<br>2 <sup>e</sup> cycle.<br><br>En tant qu'auxiliaire de<br>recherche, un étudiant<br>peut gagner jusqu'à<br>12 000 \$ par année<br>selon sa disponibilité et<br>les besoins de l'équipe<br>de recherche<br>concernée. | n. s.          | Bourses d'études de<br>2 <sup>e</sup> cycle.               |

<sup>a</sup> : Seuls les étudiants issus du cheminement « *honor* » de l'UdeM ainsi que les étudiants possédant un dossier exceptionnel (moyenne de 4,0 et plus, ou l'équivalent) seront considérés pour les admissions à l'hiver.



Tableau A2 (suite) : Caractéristiques des programmes de maîtrise en sciences économiques selon l'établissement

| Établissement                             | McGill                                                                             | HEC Montréal                                                                                                                                                                                                                                                                           | HEC Montréal                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom du programme                          | Maîtrise en sciences économiques                                                   | Maîtrise en gestion (M. Sc.) – économie appliquée                                                                                                                                                                                                                                      | Maîtrise en gestion (M. Sc.) – économie financière appliquée                                                                                                                                                                                                                           |
| Trimestres d'admission                    | Automne                                                                            | Automne/hiver                                                                                                                                                                                                                                                                          | Automne/hiver                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Conditions d'admission                    | Baccalauréat avec notes élevées en économique et mathématiques                     | Être titulaire d'un grade de 1 <sup>er</sup> cycle (d'au moins 90 crédits) ou d'un diplôme jugé équivalent par la direction du programme dans l'une des disciplines suivantes : administration des affaires (B.A.A.), actuariat, économie, génie, mathématiques ou discipline connexe. | Être titulaire d'un grade de 1 <sup>er</sup> cycle (d'au moins 90 crédits) ou d'un diplôme jugé équivalent par la direction du programme dans l'une des disciplines suivantes : administration des affaires (B.A.A.), actuariat, économie, génie, mathématiques ou discipline connexe. |
| Moyenne minimale requise pour l'admission | 3,0/4,3                                                                            | 3,0/4,3<br>(12/20 pour système français)                                                                                                                                                                                                                                               | 3,0/4,3<br>(12/20 pour système français)                                                                                                                                                                                                                                               |
| Exigences linguistiques                   | Maîtrise de l'anglais requise                                                      | Avoir un niveau de langue intermédiaire-avancé en français au moment du dépôt de la demande.<br>Bon nombre de lectures et de documents de référence sont en anglais, il est donc fortement recommandé d'avoir un niveau intermédiaire dans cette langue.                               | Avoir un niveau de langue intermédiaire-avancé en français au moment du dépôt de la demande.<br>Bon nombre de lectures et de documents de référence sont en anglais, il est donc fortement recommandé d'avoir un niveau intermédiaire dans cette langue.                               |
| Critères de sélection                     | Qualité du dossier                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Durée des études (temps complet)          | 3 trimestres                                                                       | 16 à 24 mois                                                                                                                                                                                                                                                                           | 16 à 24 mois                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Durée des études (temps partiel)          | n. s.                                                                              | n. s.                                                                                                                                                                                                                                                                                  | n. s.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Crédits                                   | 45 crédits                                                                         | 45 crédits                                                                                                                                                                                                                                                                             | 45 crédits                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Maîtrise avec mémoire                     | Cours obligatoires : 12 cr.<br>Cours de spécialisation : 6 cr.<br>Mémoire : 27 cr. | Cours : 21 cr.<br>Mémoire : 24 cr.                                                                                                                                                                                                                                                     | Cours : 27 cr.<br>Mémoire : 18 cr.                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Maîtrise avec projet supervisé            |                                                                                    | Cours : 26 cr.<br>projet supervisé : 9 cr.                                                                                                                                                                                                                                             | Cours : 26 cr.<br>projet supervisé : 9 cr.                                                                                                                                                                                                                                             |

|                              |        |                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Concentrations               | Aucune | Économie appliquée<br>Économie financière appliquée                                                                                                                                              | Aucune                                                                                                                                                                                           |
| Passage intégré au doctorat? | Oui    | n. s.                                                                                                                                                                                            | n. s.                                                                                                                                                                                            |
| Programmes de sortie         | n. s.  | n. s.                                                                                                                                                                                            | n. s.                                                                                                                                                                                            |
| Financement des études       | n. s.  | Bourses d'une valeur de 2 000 \$ à 10 000 \$ accordées par la direction de la maîtrise en gestion aux meilleurs candidats et candidates sur la base de l'excellence de leur dossier d'admission. | Bourses d'une valeur de 2 000 \$ à 10 000 \$ accordées par la direction de la maîtrise en gestion aux meilleurs candidats et candidates sur la base de l'excellence de leur dossier d'admission. |